futuribles 2000

FÉVRIER
MARS

L'EUROPE face aux défis du futur

Rapport du IIIe colloque européen de prospective

ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE

futuribles

Revue mensuelle de l'Association Internationale Futuribles
55, rue de Varenne, 75007 Paris, France — Tél. 222-63-10

COMITÉ D'ORIENTATION

Ismaïl S. ABDALLA, Michel ALBERT, Serge ANTOINE, Göran BACKSTRAND, Bernard CAZES, Michel CROZIER, Jacques DURAND, François ECK, Emilio FONTELA, Claude GUILLEMIN, Paul-Marc HENRY, Bertrand de JOUVENEL, Edmond LISLE, Daniel MALKIN, Eléonora MASINI, Henri MENDRAS, Pierre MASSÉ, Aurelio PECCEI, Pierre PIGANIOL, Jean SAINT-GEOURS, Michel SALOMON, Philippe de SEYNES, Georges VEDEL.

DIRECTEUR

Hugues de JOUVENEL

RÉDACTION

Gritti HAUMONT, Carole MEDRINAL, Guy POQUET.

DIFFUSION

Laure de VANDIERE

ABONNEMENT (un an) : France, 180 FF / Etranger : 200 FF (US : $ 50)
Envoi par avion sur demande, port en sus.

LE NUMÉRO : 40 F

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de l'Association Internationale Futuribles. Tous droits de reproduction même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

Association Internationale Futuribles 1980
SIRET : n° 784.314.940.00049 — ISSN 0183 701 X
Commission paritaire n° 56798

sofiac paris
Dépôt légal N° 4851 - Février-Mars 1980
Photos : Roger Viollet

Sommaire

N° 31 — Février/Mars 1980

LE CADRE D'ANALYSE

Le contexte géopolitique mondial 7

Les changements internes en Europe 22

Croissance et styles de développement 33

LES DÉFIS DU FUTUR

Démographie et migration 47

Innovation technologique et changement social 57

Travail et emploi 61

L'Europe et le Tiers-Monde 67

Ressources naturelles 72

Agriculture 79

Avenir de l'Etat protecteur 89

Microélectronique et emploi 95

Divergences entre pays européens 100

Perspectives de croissance économique 1985-1990 109

REMARQUES FINALES 115

SYNTHÈSE ET MORCEAUX CHOISIS 119

ANNEXES 133

Les opinions énoncées dans ce rapport n'engagent pas la responsabilité des organisateurs.

Réunions futuribles

• *6 mars - 17 h 30-19h 30 :* « **La politique étrangère de l'URSS** ».

Table-ronde introduite et animée par :
Alain BESANCON, Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, Centre d'Etude sur l'URSS et l'Europe orientale ;
Michel HELLER, Maître Assistant à la Sorbonne, UER de Slavistique ;
Annie KRIEGEL, Professeur à l'Université de Paris X Nanterre.

• *13 mars - 18 heures-20 heures :* « **Les actualités prospectives** ».

Repérage des idées et des faits porteurs d'avenir relevés dans l'actualité de Février-Mars.

• *20 mars - 9 h 30-18 h 30 :* « **La France à l'horizon 1990-2000 : Les perspectives à long terme du VIII^e^ Plan** ».

Séminaire organisé en coopération avec les groupes long terme du VIII^e^ Plan français, avec la participation de :
Michel ALBERT, Commissaire général du Plan ;
André DANZIN, Président du Groupe long terme sur « Technologie et Société française » ;
Françoise GIROUD, Présidente du Groupe long terme sur « Travail et Société » ;
Jacques LESOURNE, Président du Groupe long terme sur « L'environnement international » ;
Gérard TARDY, Rapporteur du Groupe long terme sur « L'Europe ».

• *25 mars - 17 h 30-19 h 30 :* « **Les petites et moyennes entreprises face à la crise** ».

Table-ronde introduite par Bernard BOISSON, Président du Centre des Jeunes Dirigeants.

Renseignements et inscriptions : Association internationale futuribles - 55, rue de Varenne - 75007 Paris (222-63-10).

Avant-propos

Nous publions dans cet ouvrage une synthèse des exposés et des discussions du III^e Colloque Européen de Prospective qui s'est tenu aux Salines Royales d'Arc-et-Senans (France) du 19 au 22 septembre 1979.

Cette rencontre, organisée par l'ASSOCIATION INTERNATIONALE FUTURIBLES avec le concours du programme FAST des COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, a permis de réunir pendant trois jours 170 chercheurs, personnalités du monde industriel, hauts fonctionnaires nationaux et internationaux.

L'objectif de cette réunion était, à l'aube de la décennie 80, d'analyser à la lumière des principaux travaux de prospective réalisés en Europe au cours des dernières années, les défis majeurs auxquels l'Europe de l'Ouest risque d'être confrontée.

Réunis en séances plénières durant la première journée pour dresser en commun un cadre d'analyse, les participants se sont répartis le deuxième jour en 10 groupes de travail, afin d'examiner :

1. *Les enjeux principaux dans les années à venir (vieillissement démographique, pénurie et/ou surenchérissement de l'énergie, nouvelle « donne » internationale, croissance économique et emploi) ;*
2. *Les atouts et les handicaps spécifiques des pays européens, ainsi que leurs stratégies possibles.*

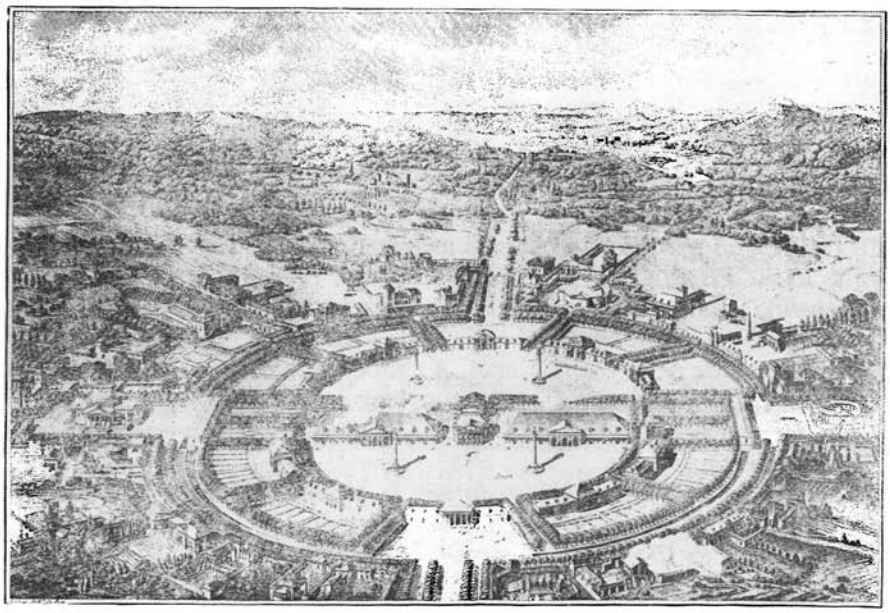
En clôture, chaque groupe a souligné un certain nombre de problèmes lui paraissant prioritaires et a émis des propositions en matière de recherche et d'actions à entreprendre.

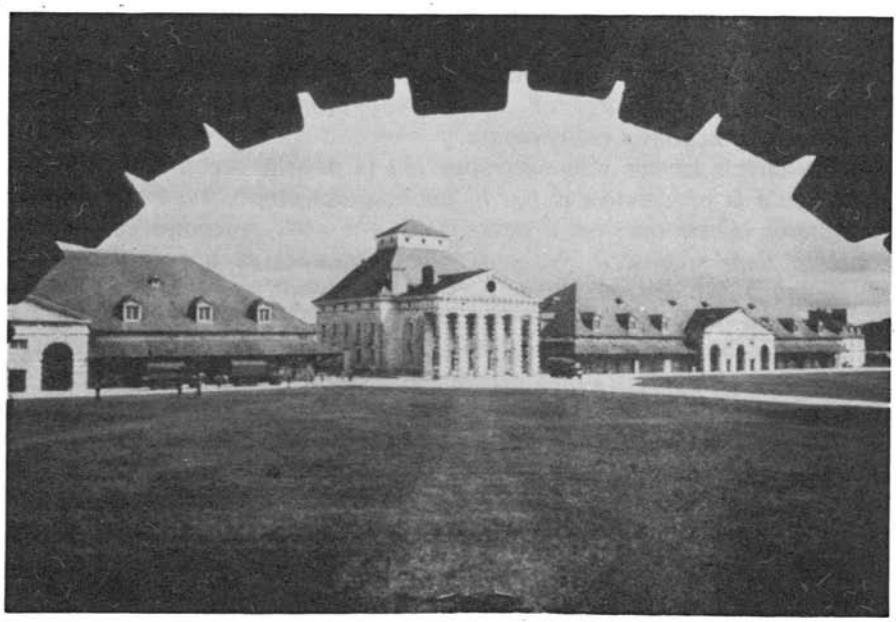
Peut-être le lecteur sera-t-il frappé par la priorité accordée à l'analyse plutôt qu'à la prospective et par la faiblesse des propos sur le plan social et culturel. Aussi convient-il de rappeler que cette rencontre européenne s'intègre dans une série de conférences annuelles et que le thème du II^e Colloque fut entièrement consacré à l'évolution des modes de vie et au changement social en Europe de l'Ouest.

En prenant l'initiative de cette rencontre, l'ASSOCIATION INTERNATIONALE FUTURIBLES et le programme FAST (COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES) entendaient, conformément à leur vocation respective, créer un lien régulier entre tous ceux, chercheurs et décideurs, qui s'offrent à contribuer au développement de la réflexion prospective en Europe.

Günter Schuster
Directeur Général
de la Recherche, la Science et l'Education
Commission des Communautés Européennes

Hugues de Jouvenel
Délégué Général
Association Internationale
Futuribles





4

Le cadre d'analyse



Photo : Studio Meusy, Besançon.

Le contexte géopolitique mondial

Exposé de Jacques Lesourne
Présidents : Hugues de Jouvenel, Alexander King

L'exposé

M. Lesourne tient d'abord à préciser l'optique dans laquelle il a choisi de situer son exposé. Trois grandes orientations s'offraient en effet à lui : le simple compte rendu des travaux d'Interfuturs, une présentation purement méthodologique, ou enfin, l'expression de vues personnelles à partir d'une réflexion menée depuis trois ans. C'est cette dernière voie qu'il a préféré suivre, parlant donc ici en son nom propre et non en celui de l'équipe qu'il a dirigée.

Le cadre conceptuel

Ces précautions oratoires prises, M. Lesourne souligne que la difficulté essentielle de la prospective mondiale est d'éviter les deux extrêmes qui consistent, l'un à se cantonner dans une vision très globale de l'interdépendance des problèmes et des données, l'autre à ne mettre l'accent que sur certains secteurs étudiés alors trop isolément. Dans le premier cas, tous les chercheurs peuvent se comprendre, mais l'on aboutit à une approche superficielle et souvent théorique des phénomènes par une simplification excessive et parfois caricaturale ; dans la seconde hypothèse, les spécialistes retrouvent dans l'analyse prospective le monde qu'ils connaissent, mais il devient difficile de prendre en compte les relations qui existent entre les différents domaines où une recherche

approfondie a été menée.

L'équipe d'Interfuturs s'est efforcée d'adopter une méthodologie mariant les deux approches afin de déboucher sur une perception synthétique des problèmes sans en éliminer cependant les entrées multiples. Certains diront, bien sûr, que le fil directeur des travaux effectués n'est pas évident, mais il faut souligner à ce propos qu'il serait souvent peu judicieux d'imposer des orientations personnelles à un travail effectué dans le cadre d'une organisation intergouvernementale.

Le problème de la rareté des ressources avait été initialement retenu comme axe des études ; or, cet axe s'est peu à peu révélé inadéquat dans la mesure où les questions énergétiques, par exemple, semblent moins déterminées par la rareté des ressources que par les réactions des pays producteurs ou par l'inégalité de la distribution de ces mêmes ressources. En fait, il apparaît à posteriori plus intéressant de partir de l'idée de Daniel Bell, selon laquelle « les gouvernements sont en train de devenir trop grands pour les petits problèmes et trop petits pour les grands problèmes ». Cette constatation permet en effet d'intégrer les interrogations essentielles sur les équilibres structurels, sur les rapports entre court et long terme, sur l'importance de l'action des divers groupes sociaux, sur les phénomènes d'internationalisation. Dans cette optique, l'État n'est plus considéré comme un acteur privilégié mais plutôt comme une sorte de nœud, point de rencontre des demandes internes et des pressions des autres États face aux incertitudes et aux difficultés grandissantes.

C'est sans doute en suivant ce fil directeur de l'existence de deux insuffisances de contrôle, sur le plan national et sur le plan international, que l'on peut interpréter Interfuturs. Aussi, le présent exposé, dont M. Lesourne prie ses auditeurs d'excuser le caractère parfois très superficiel — conséquence de la brièveté du temps qui lui est imparti — sera-t-il articulé autour de cette idée maîtresse. Seront ainsi traités d'abord le système international et ses problèmes de régulation, pour en arriver ensuite à la face nationale des changements probables, afin de dégager, pour finir, une forme de synthèse des travaux d'Interfuturs.

Au niveau international, plusieurs éléments concourent à faire de la période actuelle un véritable tournant. Parmi ceux-ci, on peut noter l'augmentation rapide de la population des Tiers-mondes, qui représentera bientôt 90 % de l'ensemble, ainsi que l'accroissement des phénomènes d'interdépendance qui donnent progressivement au monde son caractère fini. Par ailleurs, dans une histoire dominée depuis la Renaissance par l'émergence de la civilisation occidentale, avec comme corollaire l'écrasement de civilisations et de cultures entières, on assistera sans doute à la suite de la migration du flambeau même du développement, qui est

déjà passé des péninsules italienne et ibérique aux Pays-Bas et à l'Angleterre, puis à l'Allemagne, puis enfin aux États-Unis et qui risque peut-être demain de quitter ce pays.

M. Lesourne se propose donc de réfléchir sur deux points essentiels : la multipolarité du monde futur et l'apparition de l'interdépendance, laissant de côté les aspects militaires et culturels de ce second phénomène pour n'en retenir que la face économique.

Le monde multipolaire

La multipolarité est la conjonction de deux tendances majeures : la montée des (et non du) Tiers-mondes ainsi que le déclin du rôle régulateur des États-Unis. Pour ce qui est des Tiers-mondes, il semble en effet que l'on s'oriente vers une différenciation croissante entre différentes zones dont l'orateur dresse un rapide panorama :

— ***Asie du Sud :*** Une population d'environ 1,4 milliard, avec un revenu de 2 à 300 dollars par tête à la fin du siècle. Il semble que l'on doive ici confirmer les analyses de la Banque Mondiale selon lesquelles aucune diminution significative du nombre de personnes vivant dans un état de pauvreté absolue n'est à attendre pendant les prochaines décennies.

— ***Asie de l'Est :*** On observe là une situation plus échelonnée et plus contrastée entre des pays qui sont pratiquement devenus des pays industriels, des pays qui sont en cours de décollage et d'autres pays à l'avenir plus incertain.

— ***Amérique latine :*** Après avoir raté son premier développement, cette zone pourrait accéder à un revenu par tête de 2.000 dollars à la fin du siècle, soit le plus élevé des continents du Sud. La principale caractéristique est ici l'extrême inégalité dans la distribution des revenus, comme en témoignent le Brésil ou le Mexique, ce qui ne saurait manquer de poser de graves questions sur la stabilité politique à plus ou moins long terme.

— ***Afrique noire :*** C'est la zone probablement la plus préoccupante, dans la mesure où l'agriculture semble mal partie, l'industrie en retard, le tout avec une démographie élevée et une forte tendance à la balkanisation politique.

— ***Moyen-Orient et Afrique du Nord :*** La richesse que constitue le pétrole est très inégalement répartie entre les pays. Les perspectives de développement devraient être inférieures à celles de l'Amérique latine ou de l'Asie de l'Est, en raison notamment d'une forte instabilité politique et d'une situation moins favorable quant au potentiel humain.

— ***Chine :*** Trois questions se posent ici. Tout d'abord celle de la

stabilité des orientations politiques et économiques, sur laquelle les avis des experts divergent considérablement ; celle ensuite de la réponse que pourra fournir l'économie à une politique cohérente du gouvernement ; celle, enfin, de la démographie, grande inconnue qui amène naturellement à poser le problème de l'agriculture, aspect crucial de l'économie chinoise. On peut penser que l'effort industriel sera important dans les années à venir, tout comme l'effort dans le domaine militaire en vue de « sanctuariser » le pays vers la fin du siècle.

Globalement, et même si ces chiffres ne sauraient résumer la situation des Tiers-mondes, il est permis d'estimer qu'à la fin du siècle un tiers des populations concernées sera entré dans une situation de développement économique, alors que 28 % auront un revenu inférieur ou égal à 300 dollars 1976 par tête, 38 % — dont la Chine — se situant entre ces deux pôles.

Si l'on en vient maintenant à l'autre facteur essentiel de l'émergence d'un monde multipolaire, c'est-à-dire au rôle des États-Unis, il convient de constater tout d'abord que ceux-ci ont fait office de régulateur de l'économie mondiale depuis 1945, sauf bien sûr vis-à-vis des pays de l'Est et de la Chine. Ce rôle va-t-il évoluer ou se maintenir ? Le pronostic est assurément très difficile, dans la mesure où la balance des atouts et des faiblesses est extrêmement subtile et que l'on ne peut ici schématiser suivant le tracé classique : montée-hégémonie-déclin. L'évolution la plus probable est sans doute le maintien des États-Unis comme la première puissance mondiale, avec une fonction régulatrice progressivement limitée et dont l'impact sera donc différent. Ceci laisse supposer que les États-Unis joueront leurs cartes en fonction d'intérêts plus strictement nationaux, ce qui peut être facteur de stabilité si une telle politique est menée avec une vision à long terme, mais, au contraire, d'instabilité si le court terme prévaut.

Les atouts des États-Unis ? Des réserves de combustibles fossiles considérables, une agriculture très développée qui peut constituer une arme redoutable, l'existence d'une industrie de pointe — avec en particulier le secteur électronique, la puissance des banques et des multinationales, etc. Parallèlement, des faiblesses existent et qui ne sont pas négligeables : détérioration de la balance des brevets, déclin des industries traditionnelles, lourdeur de fonctionnement du système administratif et politique, contradictions entre la liberté du marché et les tendances protectionnistes. Enfin, il convient encore de noter que le rôle de régulateur est en partie déterminé par la taille relative du pays dans l'économie mondiale : si la part des États-Unis était de 32 % en 1970, il est probable qu'elle sera réduite à 18 ou 20 % en l'an 2000.

Face à cette situation, aucun autre pôle régulateur ne semble se dégager. Si le Japon tire sa force de sa capacité d'organisation et de son mode de décision par consensus, il faut bien voir qu'il ne dispose ni de ressources énergétiques ni de matières premières et que son agriculture reste d'une importance secondaire. Son poids dans l'économie mondiale pourrait être, dans certaines hypothèses, de 10 % à la fin du siècle. Quant aux pays de l'Est, ils voient actuellement leur croissance se ralentir parallèlement à une montée de leur puissance militaire, tandis que la divergence s'accentue entre les évolutions des différents États.

Ainsi, dans ce dessin rapide de l'économie mondiale, il est aujourd'hui possible de distinguer deux grandes roues : l'une atlantique, l'autre pacifique, qui inclut la Chine. Les deux grandes roues traversent les États-Unis et... peut-être le Brésil. Mais, dans ce monde multipolaire, les phénomènes régulateurs s'avèrent de plus en plus difficiles à cerner, chaque pays étant soumis à des problèmes dont le nombre et l'ampleur vont croissant et chacune de ses initiatives devenant, pour les autres, source d'incertitudes.

L'interdépendance

Toujours dans le cadre international, M. Lesourne en vient alors à la question de l'interdépendance qu'il illustrera par l'interdépendance industrielle. Il tient d'abord à souligner qu'il convient de se défaire de visions trop schématiques, comme par exemple l'opposition Nord-Sud qui apparaît simpliste et fausse : il semble plus exact d'envisager un jeu mondial de l'industrie où s'emboîtent la concurrence entre pays développés, la montée de certains pays du Tiers-monde, les échanges avec les pays de l'Est. De même, la distinction entre secteurs primaire, secondaire et tertiaire s'avère de plus en plus mal adaptée à l'analyse, au fur et à mesure de la transformation simultanée des notions de service et d'industrie dans les pays développés.

Le jeu industriel mondial sera profondément marqué par les quatre grandes aventures technologiques dans lesquelles l'humanité est engagée : électronique, biologie, changement des principales sources d'énergie primaire, mer et espace. Se posera évidemment toujours le problème de la redistribution de la production industrielle mondiale, le Tiers-monde (Chine comprise) pouvant assurer de 26 à 27 % de cette production à la fin du siècle. Compte tenu de l'importance des besoins à satisfaire dans le Tiers-monde, le niveau de ce pourcentage est moins essentiel que ne l'est la forme de l'industrialisation. On peut craindre ici que l'on ne s'oriente vers un gaspillage du capital et du travail, les techniques à forte

intensité capitalistique ne facilitant pas une large distribution des revenus et constituant, de ce fait, un frein à l'extension des marchés des produits industriels de masse dans le Tiers-monde. Il risque ainsi d'apparaître une sorte de collusion entre les gouvernements des pays développés, ceux de certains pays du Tiers-monde et les multinationales, la technologie naissant dans les pays développés, puis étant exportée par l'intermédiaire de sociétés privées vers les États où le pouvoir est favorable à un fort emploi du capital.

En conclusion de cette première partie, l'idée centrale qui se dégage est celle du « squeeze » auquel se trouvent aujourd'hui confrontées les sociétés nationales qui doivent s'orienter soit vers une ouverture de leur économie et accroître leur sensibilité aux influences extérieures, soit vers une limitation de leurs échanges et restreindre leurs perspectives de croissance. D'où l'importance de la recherche d'un équilibre entre l'insertion dans l'économie mondiale et la poursuite de buts propres. D'où la nécessité aussi d'une vision à long terme des problèmes qui puisse servir de base à un approfondissement de la coopération entre les gouvernements.

Les insuffisances de contrôle

M. Lesourne aborde alors la seconde partie de son exposé, c'est-à-dire l'aspect national des insuffisances de contrôle. Il note tout d'abord que le dernier quart de siècle se caractérise par un certain accord entre la croissance, les valeurs et les structures. Même si les clivages ont été importants quant aux valeurs, ils ont été compatibles avec un consensus sur une certaine forme de croissance rapide et cette croissance a réglé les problèmes de structure qu'elle suscitait. Il n'en sera pas de même à l'avenir et il convient donc de prendre en compte simultanément ces trois éléments.

Pour ce qui est des changements de valeurs, il est important de distinguer les simples modifications des demandes sociales des transformations plus profondes qui peuvent aboutir, dans un contexte pourtant stable, à une évolution très marquée des préférences. C'est cette distinction qui permet d'analyser les transformations qui se développent aujourd'hui et sont à l'origine des demandes nouvelles exprimées par certaines minorités sous des formes plus excessives et plus radicales.

En ce qui concerne les structures, on constate que, face à des pressions croissantes et multiples, les sociétés développées ont engendré un certain nombre de rigidités, les unes voulues et correspondant à l'expression d'objectifs sociaux, les autres non désirées et résultant d'effets

pervers produits par les moyens utilisés. La constatation de ces rigidités conduit à s'interroger sur les instruments employés sans forcément remettre en cause les objectifs fixés, et ce en particulier au niveau des formes de fonctionnement du marché du travail. Elle conduit aussi à se poser la question de la crise de l'État protecteur, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation où l'on observe parfois que certains effets pervers jouent un rôle non négligeable.

Sortant du débat macroéconomique qui permet d'apprécier les contraintes provenant des mécanismes inflationnistes ou de l'équilibre de la balance des paiements, l'examen de ces rigidités donne une meilleure vision des changements de la croissance et rend possible une lecture plus profonde des problèmes, mettant en évidence leur complexité sur le plan interne.

C'est à partir de tous ces éléments que l'équipe d'Interfuturs a construit ses scénarios, cherchant à casser les schémas traditionnels du possible, toujours organisés autour du taux de croissance. Différentes dimensions ont donc été choisies : ouverture ou fragmentation du commerce international, avec fragmentation Nord-Sud mais aussi interne au Sud ou au Nord ; stratégies de développement plus ou moins ouvertes des pays des Tiers-mondes ; dans les pays développés, prise en compte de divers types d'attitudes internes selon les rapports entre valeurs et croissance. Cette analyse a débouché sur la mise en lumière de continuités et de ruptures et, du point de vue des politiques, sur la nécessité de pouvoir maîtriser le vraisemblable et gérer l'imprévisible.

Les problèmes du futur

En conclusion, M. Lesourne estime que face aux changements fondamentaux auxquels on assiste déjà, le problème de l'information du public est majeur. On est en effet frappé par le peu d'importance donné, dans certains pays, aux véritables questions. Il est clair en tout cas que la classe politique européenne ne répond pas aujourd'hui de façon satisfaisante à une demande d'information qui pourtant existe réellement dans la population.

En fait, si l'on raisonne à la dimension mondiale, trois grands types de problèmes se posent aux gouvernements : à un niveau interne, trouver les modes d'organisation qui permettent à l'autonomie des agents économiques de s'épanouir, ce qui relance le débat sur les moyens et sur une adaptation qui ne soit pas exclusivement défensive ; par rapport aux Tiers-mondes, arriver à se définir, c'est-à-dire à affirmer clairement des convictions en dehors de toute culpabilité et de tout verbalisme, en

conservant pourtant une grande souplesse sur le plan des actions ; enfin, s'ouvrir à la coopération internationale, de plus en plus importante dans un monde multipolaire.

Pour finir, M. Lesourne espère que son auditoire ne lui tiendra pas rigueur de la brièveté de certains développements. Il est conscient d'avoir très peu parlé de l'Europe, estimant que cette tâche revenait plutôt à l'équipe FAST, et souhaite que le tableau très général qu'il a brossé, en s'efforçant de ne pas se limiter à quelques domaines bien circonscrits, puisse être approfondi par les groupes de travail qui se réuniront le lendemain.

Le débat

Le Président félicite M. Lesourne d'avoir eu la sagesse de ne pas simplement retracer le projet Interfuturs, mais d'avoir préféré exprimer son point de vue personnel. Il rappelle brièvement les origines du projet, dont il se sent moralement l'un des pères et qui a pris naissance après une réunion tenue à Tokyo en 1973 : M. Tanaka, alors Premier Ministre, proposa de financer en partie un programme d'études sur l'avenir pour célébrer le dixième anniversaire de l'entrée du Japon à l'OCDE. Il souhaite que beaucoup de ce qu'a dit M. Lesourne s'avère faux, ce qui signifierait que les choses avaient été prévues à temps : c'est un paradoxe de la prospective que de devoir, pour apparaître comme une véritable réussite, être démentie par les événements.

Reprenant alors différents points traités par l'orateur, M. King estime tout d'abord qu'il aurait peut-être fallu accentuer l'importance des atouts des États-Unis, en particulier leur puissance alimentaire, et souligner davantage que leurs faiblesses constituent un risque grave pour les 25 ans à venir. Quant au Japon, sa signification, surtout pour l'Europe, doit être très nettement affirmée : sa cohérence et son adaptabilité, l'énergie et la discipline de son peuple lui ont permis de sauter la barrière vers le futur tout en acquérant un rôle pacificateur à travers les nouvelles technologies. Tout ceci devrait être facteur de changements profonds et l'on ne saurait sous-estimer l'influence nippone sur l'économie mondiale.

M. Chaumont estime que M. Lesourne a mis l'accent sur un point clé lorsqu'il a traité du rôle régulateur des États-Unis dans le monde après la seconde guerre mondiale. Ce rôle s'est récemment atténué, peut-

être plus fortement qu'il n'a été dit, en partie parce que les institutions politiques américaines fonctionnent mal aujourd'hui. Tocqueville ne tiendrait sans doute plus le même langage à propos du caractère exemplaire du gouvernement américain. La question se pose dès lors de savoir quel mode de régulation, quel ordre ou désordre mondial succèdera à l'hégémonie américaine. Ceci intéresse naturellement l'Europe. Faut-il prévoir une période plus anarchique, chaque région d'un monde pluri-polaire recherchant ses intérêts propres ? Ou peut-on espérer, du moins à l'Ouest, un système de sécurité et d'échanges basé sur la coopération ?

M. Barret constate que M. Lesourne a insisté sur l'importance à venir des Tiers-mondes et souhaite avoir son opinion sur le niveau de conscience des états-majors et élites politiques vis-à-vis de ce problème. A-t-on su tirer les leçons de la décolonisation, de la guerre du Vietnam et de la crise pétrolière, ou bien faut-il s'attendre à de nouvelles surprises et de nouvelles déconvenues ? D'autre part, M. Barret regrette que l'URSS ait été la grande absente de l'exposé de M. Lesourne dont il aimerait connaître l'analyse s'agissant du déploiement extérieur de ce pays : doit-on y voir une forme classique d'impérialisme, un facteur d'émancipation des peuples, ou existe-t-il encore d'autres hypothèses ?

M. Godet remarque que tout scénario apocalyptique a été exclu d'Interfuturs mais que l'on aboutit quand même à une sorte de mélange explosif : le croisement des cercles atlantique et pacifique ne va-t-il pas provoquer quelques étincelles ? Aussi, ne faut-il pas envisager la ou les guerres comme phénomène régulateur ? A ce propos, l'on peut regretter que les analyses ne fassent pas une assez large place aux problèmes de défense.

M. Pagé s'accorde à reconnaître certaines faiblesses structurelles dans le fonctionnement du système institutionnel américain. Toutefois, ne doit-on pas penser qu'en l'occurence ces faiblesses sont liées à des hommes, c'est-à-dire pour une part contingentes ? En tout état de cause, si l'on accepte l'idée que la fonction régulatrice des USA va en diminuant, comment l'économie mondiale va-t-elle être régulée en l'an 2000 ? Doit-on s'attendre à voir un nouveau pôle succéder aux États-Unis, et, si oui, lequel ?

Selon M. Mayer, il semble que la prospective ne soit plus ce qu'elle était, c'est-à-dire une simple extrapolation du présent où la continuité l'emportait sur les ruptures, et que l'on s'oriente vers une ère où les ruptures vont dominer : comment, par exemple, l'URSS pourrait-elle accepter de voir son expansion vers l'Asie, vieille de quatre siècles, être soudain bloquée par une grande puissance économique ? On sait que dans cinq ans la Chine sera effectivement un sanctuaire nucléaire : que

va-t-il se passer d'ici là ?

Mme Rigaud rappelle que, selon certaines théories, des zones telles que l'Antartique ou la Sibérie pourraient connaître un développement important, que certains affirment même que l'Europe serait amenée à jouer le rôle d'une grande puissance politique et économique. Faut-il voir là de véritables hypothèses de travail ou bien ne sont-ce que des idées séduisantes qui n'auront aucune suite ?

D'autre part, M. Lesourne pense-t-il que si les États-Unis ont gardé leur puissance économique, ils sont en voie de perdre leur puissance politique ?

M. Gérardin note que l'on a évoqué la montée technologique en constatant que celle-ci rendait de plus en plus délicates, pour ne pas dire fausses, les analyses du secteur industriel. N'y a-t-il pas là un problème grave, d'autant plus que se développe parallèlement un mouvement anti-science et anti-technologie dans les pays industrialisés ? Dans cette optique, de profondes différences n'existent-elles pas entre l'Asie, où l'individu compte peu, et l'Occident rationnel et platonicien ? Quel est enfin le rôle du Japon dans tout cela, lui qui est à la pointe de l'évolution technologique ?

M. Gins souhaiterait que M. Lesourne donne quelques explications sur les autres modes d'organisation de la société qu'il a évoqués et qui, selon lui, permettraient l'épanouissement de l'autonomie des agents économiques.

M. Vandersmissen constate que M. Lesourne, après s'être livré à une analyse sociologique et économique des phénomènes, a terminé par une vision plus normative, portant des jugements sur l'attitude des hommes politiques et des gouvernements. Or, ne conviendrait-il pas de porter aussi des jugements sur les autres acteurs (patronat, firmes multinationales, syndicats) dont l'importance n'est pas moindre dans l'évolution des problèmes, ni d'ailleurs l'intérêt, si l'on en juge par la seule composition de la présente assemblée où le secteur privé semble dominer et dont les hommes politiques sont assez remarquablement absents ? De même, ne faudrait-il pas tenir compte davantage du rôle que commencent à acquérir les femmes dans la vie économique et sociale ?

M. Bouchet, évoquant la phrase de D. Bell citée par M. Lesourne, se demande quelle va être la place des États dans le futur, notamment des États d'Europe occidentale.

M. Weimar aimerait savoir si, dans l'hypothèse où les États-Unis verraient s'estomper leur rôle de régulateur, il est indispensable de leur trouver un remplaçant. Si la réponse était positive, il est clair que l'Europe a de nombreux atouts, comparée à l'URSS dont le pouvoir de

séduction est limité ou au Japon qui paraît avoir une base trop étroite. Ainsi l'Europe, grâce en particulier au niveau scientifique et technique élevé de sa population pourrait devenir ce régulateur, ou mieux ce modérateur dont le monde aurait besoin ; l'Europe, qui a acquis une certaine sagesse à travers une histoire déchirée et au prix de longues guerres. Pour cela, cependant, il faudrait que les gouvernements voient au-delà des frontières nationales et que la Communauté cesse d'être une puissance qui refuse de se reconnaître.

M. Bistolfi relève, dans l'exposé par ailleurs très fouillé de M. Lesourne, la faible attention accordée aux idéologies en tant que telles. Dans quelle mesure pèsent-elles comme facteurs « lourds » et affecteront-elles les deux phénomènes essentiels qui avaient été soulignés dans l'exposé introductif : d'une part, la multipolarité du monde actuel et ses perspectives, d'autre part les interdépendances économiques croissantes entre nations et blocs ? Quelle place, en particulier, faut-il accorder au renouveau de l'Islam en Iran, mais aussi — sous des formes très différentes — au Pakistan, en Afrique Noire, en Asie soviétique... Dans quelle mesure, ces idéologies religieuses peuvent-elles — et jusqu'où — conforter, ou au contraire, s'inscrire en rupture des évolutions entre blocs telles qu'elles se sont affirmées jusqu'ici ?

La réponse de M. Lesourne

Plutôt que de répondre successivement à chacun de ses interlocuteurs, M. Lesourne répond globalement aux questions soulevées. Ainsi, d'abord, le problème des différentes zones du monde, que ce soient les USA, l'URSS, le Japon, les Tiers-mondes ou l'Europe.

Pour ce qui est des États-Unis, il est très important de distinguer le long terme des phénomènes contingents. Le propre même de toute société arrivée à maturité est de voir se succéder des périodes de déclin et des périodes de résurgence, ce qui rend toujours difficile un quelconque pronostic. Pourtant, si l'on oublie les facteurs contingents, les États-Unis se caractérisent par la présence simultanée de points forts, sur lesquels il semble inutile de revenir, et de faiblesses qui, elles, posent de véritables problèmes. Le système administratif et politique, par exemple, est-il réellement susceptible de faire face aux défis de l'avenir ? En fait, le fort cloisonnement des grandes agences fédérales s'oppose souvent à l'intégration harmonieuse des politiques. Celles-ci ne se rejoignent qu'au plus haut niveau, c'est-à-dire au niveau présidentiel. La séparation profonde entre exécutif et législatif est aussi source de difficultés. On peut donc penser que des réformes de grande ampleur seront nécessaires pour une

bonne adaptation au futur, réformes qui de toute évidence ne sauraient mûrir à court terme. Quant à la puissance militaire, elle a décru en valeur relative et, pour répondre à Madame Rigaud, il est clair qu'on ne saurait nettement séparer le politique et l'économique.

Pour ce qui est de l'URSS, M. Lesourne reconnaît avoir été très bref dans la mesure où les travaux d'Interfuturs ont été eux aussi très restreints sur cette zone. Malgré l'existence d'alliés non négligeables dans le Tiers-monde, (comme par exemple Cuba, l'Ethiopie ou l'Angola) l'État soviétique ne paraît plus disposer aujourd'hui que d'une force révolutionnaire limitée. La lecture des phénomènes n'est plus la même maintenant qu'en 1945, l'URSS ayant acquis le statut de superpuissance, et sa politique extérieure se rapproche d'une politique d'expansion traditionnelle. Quant à la situation interne, les problèmes à long terme semblent devoir surtout naître des relations entre les différentes bureaucraties et de l'évolution des différentes zones et cultures, comme cela apparaît dans l'excellent livre d'Hélène Carrère d'Encausse. Le système politique connaît une évolution très lente et le seul aléa vient de ce que les changements se font au sommet ; une nouvelle génération politique va bientôt émerger, mais il est pour l'instant impossible d'apprécier les conséquences de ce phénomène. Enfin, il convient de souligner l'importance des différences d'évolution des divers États de l'Europe de l'Est, différences d'où peuvent surgir de nombreux problèmes à long terme.

M. Lesourne en vient ensuite au Japon, sur la montée duquel beaucoup de ses interlocuteurs ont mis l'accent. Si ce pays risque d'assurer en effet un certain leadership technologique, il semble cependant qu'il ne puisse prendre le relai des USA, ne serait-ce qu'en raison de sa taille relative ou de sa très faible puissance militaire. D'ailleurs, les scénarios d'Interfuturs mettent en évidence sa vulnérabilité dans tous les cas de fragmentation du commerce international. Il n'en reste pas moins que l'on doit œuvrer (comme M. King l'a souligné) pour l'intensification des liens entre le Japon et l'Europe, liens qui ne sauraient se limiter à la simple concurrence.

Quant à la Sibérie ou à l'Antarctique, M. Lesourne reconnaît l'importance militaire des pôles ainsi que, à l'intérieur de l'URSS, celle de toutes les républiques musulmanes d'Asie centrale. Mais de là à penser à un bouleversement de la situation actuelle, il y a un grand pas...

L'Europe, enfin, offre un champ d'analyse particulièrement complexe, car même si son poids dans l'économie mondiale baisse, les tendances y sont moins nettes que dans d'autres zones. Il s'agit là en effet d'un

ensemble tout-à-fait particulier puisque formé par des États qui ont tissé entre eux des liens importants en essayant, avec les difficultés que l'on sait, de définir certaines politiques communes malgré des divergences plus ou moins marquées. Son rôle pourrait être, comme on l'a souligné, de transmettre une sorte de message de sagesse afin de contribuer à un équilibre mondial moins périlleux et à une meilleure redistribution des richesses. Toutefois, il convient de souligner que la vision actuelle de l'Europe, tout particulièrement en France (comme on a pu le voir lors du scrutin du 10 juin 1979), est périmée et anachronique : les problèmes sont appréhendés souvent en termes de Fédération ou de Confédération sans que soit réellement prise en compte la spécificité de la Communauté, qui n'est en train d'acquérir aucun des caractères d'un État national unique et dont les relations avec les sociétés membres sont d'un type nouveau. En fait, il faudrait cesser de raisonner sur les questions européennes par référence à des situations historiques différentes et datant, le plus souvent, d'avant la Révolution de 1789.

M. Lesourne en arrive au second thème évoqué par ses interlocuteurs : la nécessité — ou non — d'un régulateur. Il observe d'abord que l'existence d'un régulateur n'a aucune valeur éthique intrinsèque : un tel phénomène ne se décrète pas, il se constate. Mais dans la mesure où l'absence de régulateur entraîne à priori une imprévisibilité plus grande, la prospective — c'est son rôle — doit mettre en évidence les risques de rupture.

Parmi les ruptures, se pose bien sûr la question de la guerre, mais aussi celle des révolutions : guerres entre pays du Tiers-monde, guerres civiles, explosions nationales comme l'on peut en craindre un jour au Mexique, par exemple, etc. Tout ceci montre bien l'importance des problèmes de défense, l'essentiel restant cependant la possibilité de dégénérescence d'un conflit local en conflit majeur, risque dont les deux super-puissances paraissent très conscientes. Si l'on peut donc espérer une limitation des dangers par les deux Grands, il est clair toutefois que les risques de conflits sont forts dans le Tiers-monde et que personne n'est à l'abri du processus classique d'enchaînement qui peut créer les conditions collectives propices au déclenchement d'un conflit généralisé.

L'attitude des hommes politiques a été aussi le sujet de plusieurs questions, M. Vandersmissen s'étonnant même du jugement sévère porté à leur encontre. Il faut bien voir que les hommes politiques ne sont que l'émanation d'une société et que c'est plutôt le système des médias qui a été le véritable objet des critiques de M. Lesourne. Le vrai problème est celui de l'information qui, dans nos sociétés, privilégie l'événementiel et le contingent au détriment des questions fondamentales, comme on a

pu le constater avec la crise pétrolière qui n'a eu les honneurs de l'actualité que lors de la guerre du Kippour ou lors de la révolution iranienne. Aussi convient-il que, sur ce plan, la classe politique mais également l'Administration, les leaders syndicaux et plus généralement tous les porteurs de message opèrent une profonde mutation, dont on ne peut actuellement savoir si elle se réalisera ou non dans de bonnes conditions. Si l'on veut un exemple, celui du Tiers-monde paraît significatif. L'opinion publique l'aborde de deux façons extrêmes, soit par le biais de l'aide charitable, soit par celui, opposé, de l'invasion du marché. Or il est évident qu'aucune de ces deux visions n'est une vision satisfaisante de la réalité et qu'un effort considérable d'information reste à faire dans ce domaine.

M. Vandersmissen a également évoqué le rôle des femmes dans le monde moderne, phénomène effectivement majeur pour l'évolution interne des pays développés mais aussi pour celle des pays en voie de développement, ne serait-ce qu'à cause de la place qu'occupent les femmes dans l'agriculture du Tiers-monde. Pour M. Lesourne, il apparaît évident que les progrès sociaux dans ces zones passent par l'accession des femmes à tous les domaines de la vie économique et culturelle.

Pour répondre enfin aux remarques de MM. Mayer et Gérardin, M. Lesourne s'accorde à reconnaître que la Renaissance n'est naturellement pas sortie du néant et qu'il existe bien une différence de mode d'approche des phénomènes entre orientaux et occidentaux. Difficile à cerner au niveau de la pensée elle-même, cette différence est plus localisable sur le plan du comportement. Ainsi, au Japon, le rôle de l'individu est-il peut-être plus délimité, sans que sa personnalité en soit pour autant réduite, et surtout le débat est-il mené de façon autre, par la recherche d'un consensus, sorte de préalable indispensable à toute action efficace. En tout état de cause, il semble qu'une forme de pensée systémique fasse son chemin en Occident, plus ou moins bien certes, mais qui facilitera sans doute la compréhension et la maîtrise des phénomènes.

Le Président remercie M. Lesourne et tient, pour conclure cette session, à insister sur les difficultés majeures de la période de transition actuelle. Difficultés liées au renouvellement nécessaire du système énergétique, à l'accroissement démographique encore malaisé à évaluer, mais dont on sait pourtant qu'il diminuera le rôle de l'Europe, à la conquête au moins démographique de l'URSS par l'Asie et aux changements technologiques qui s'apparentent à une nouvelle révolution dont on ne connaît pas aujourd'hui l'issue. Tout ceci, pour ne citer que l'essentiel, implique effectivement la nécessité de changements, d'innovations dans les institutions afin de pouvoir faire face aux incertitudes du

long terme : cette nécessité est urgente et il faut maintenant aller vite.

Quant aux pays du Tiers-monde, il est certain que la relation qu'entretiennent avec eux les pays industrialisés reste très ambigüe. Il convient donc, en ce domaine, de rechercher la clarté, de ne pas poursuivre dans cette attitude de culpabilité mal vécue par les deux parties et dont le caractère néfaste n'est plus à souligner. Ainsi, l'objectif doit être aujourd'hui de trouver des intérêts communs à tous, afin de bâtir une coopération juste et équilibrée, radicalement distincte de la notion d'aide ou de charité sur laquelle aucun rapport égalitaire ne peut se fonder.

La situation présente est donc un défi aux leaders quels qu'ils soient, défi multiforme qui touche aussi bien à la recherche d'une nouvelle vision des problèmes qu'à la mise en place d'institutions mieux adaptées au long terme, ou à la diffusion d'une information véritable et approfondie sur les problèmes que posent à chacun les mutations du monde.

Les changements internes en Europe

Exposé de Riccardo Petrella
Président : François Van Hœk

L'exposé

Le Président félicite les organisateurs du colloque d'avoir voulu distinguer les mutations internes qui affectent l'Europe des mutations externes auxquelles elle se trouve confrontée et sur lesquelles M. Lesourne a fait lors de la première session, un très brillant exposé. Cette session sera donc consacrée à l'avenir de l'Europe elle-même. Les opinions exprimées, selon la formule traditionnelle, n'engagent que leurs auteurs dont, en premier lieu, M. Petrella qui parle ici en tant que chercheur en Sciences sociales. M. Petrella tient, en effet, à préciser que le rapport distribué aux participants et son exposé oral reflètent uniquement ses vues personnelles sur les mutations en cours.

Il se propose de soumettre, à titre de contribution aux débats, une réflexion en roue libre sur les stratégies actuelles et désirables du changement *pour* et *par* l'Europe.

Deux interrogations principales

Selon M. Petrella on peut et on doit, tout d'abord, se demander dans quelle mesure la « crise » dans laquelle l'ordre économique, social, politique et culturel des sociétés du monde industriel avancé est plongé depuis quelques années, a favorisé dans les pays de l'Europe communautaire la naissance d'une vision nouvelle de la *cité* et une « tension



De gauche à droite : Hugues de Jouvenel, Michel Godet, Evelyne Sullerot, Alexander King, *Maurice Guernier, Jacques Lesourne, Riccardo Petrella, Jacqueline Grapin.*
Photo : Studio Meusy, Besançon.

création » orientées vers l'avenir.

En second lieu, il convient de se demander aussi, si à une époque où l'on ne parle que de défis technologiques, d'impératifs de l'innovation, de redéploiements économiques et de transformations du système énergétique, de complexité grandissante des problèmes et de leur interdépendance à l'échelle mondiale, la stratégie/ou les stratégies du — et pour — le changement sont à la mesure de l'ampleur proclamée des problèmes, de l'interdépendance des systèmes et de la puissance affirmée de la science et de la technologie. Les choix et les politiques actuels correspondent-ils également aux besoins et aux aspirations des populations les plus déshéritées du monde ?

Dans la première partie de l'exposé, M. Petrella s'efforcera de cerner les tendances qui se dessinent aujourd'hui. Selon lui, les stratégies de changement des pays européens occidentaux et, plus en général, du monde industriel avancé, semblent être dictées principalement par l'objectif d'assurer la continuité du système sur de nouvelles bases et sous de nouvelles formes.

Dans la première partie, il tâchera de réfléchir à la possibilité de projeter à long terme un processus de changement « différent » qui, tout en tenant compte des contraintes existantes à court et à moyen terme, puisse valoriser et amplifier l'initiative créatrice des individus, des groupes, des régions, des États, à partir d'une nouvelle conjugaison des verbes être, avoir et aimer.

Les tendances dominantes

L'inspiration de base des changements promus et poursuivis selon les orientations dominantes est que le système économique occidental (capitalisme néo-libéral ou à économie mixte) est fondamentalement sain, et conserve toute sa validité. Le système n'est pas en crise, mais son fonctionnement normal est rendu instable par des difficultés internes alors que sa survie est menacée de l'extérieur : il ne serait qu'en panne. Il faut qu'il reparte.

Les difficultés internes (chômage, inflation, instabilité politique,...)

— seraient dues à l'apparition de rigidités et blocages dans les relations entre des éléments du système (instabilité monétaire, oligopolisation de la vie socio-politique, déséquilibres budgétaires, inadaptations quantitatives et qualitatives du marché du travail, baisse de la productivité, chute de la propension à l'investissement, attitude critique vis-à-vis de la science et de la technologie,...)
— résulteraient des « rising expectations » qui ont accompagné la croissance sans précédent de l'économie mondiale, notamment occidentale, entre 1948 et 1973, l'élévation du niveau de vie, les progrès réalisés dans le domaine de l'éducation et de la culture, la plus large participation des citoyens aux affaires publiques.
— constitueraient l'inévitable conséquence de la vague d'innovations suscitées par les progrès rapides de la science et de la technologie dans les domaines les plus divers.
— résulteraient de l'intervention de facteurs exogènes.

C'est dans ce contexte que, pour M. Petrella, l'on doit apprécier la signification de la « contrainte » énergétique tant proclamée à l'heure actuelle et des quatre impératifs auxquels devrait être subordonnée, selon

les orientations dominantes, toute stratégie du changement, à savoir : plus grande compétitivité des économies européennes, transformation du système énergétique pour réduire la dépendance de l'extérieur, restructuration et modernisation rapides de l'appareil productif, réaccélération du taux de changement technologique par une forte politique de l'innovation.

Il est vrai que pour des économies aussi voraces en énergie que celles des pays industriels avancés le problème énergétique est objectivement un problème central, notamment pour les pays européens, qui sont pauvres en ressources énergétiques propres. Mais il est aussi vrai que la nécessité de bâtir un nouveau système énergétique n'a donné lieu, ni n'a été ressentie comme l'occasion d'une modification du système productif dominant et d'une révision des relations économiques et politiques mondiales. Bien au contraire, la transition vers un système énergétique centré sur les énergies renouvelables, notamment le nucléaire, est considérée comme une condition nécessaire et indispensable à la survie des pays industriels avancés et au renforcement de leurs positions dominantes dans le monde. De même les redéploiements sectoriels et territoriaux de l'appareil productif dans le cadre d'une « nouvelle » division internationale du travail où les pays industriels garderaient leur avance technologique grâce au développement des technologies d'information (microélectronique, télématique) et des autres technologies d'avenir (bio-technologies, espace, potentiel militaire, exploitation des océans,...) sont considérés comme les moyens obligés les plus efficaces pour rétablir de nouveaux équilibres indispensables notamment en ce qui concerne :

— les rapports entre capital et travail ;
— le rôle du marché en tant que principe structurant du système productif et partant du système sociétal ;
— les rapports entre États, groupes et individus.

En ce qui concerne les rapports capital-travail, les changements en cours visent, entre autres, à éliminer les rigidités et les blocages qui sont apparus dans le marché du travail et empêchent le capital de disposer d'une force de travail flexible, condition nécessaire et indispensable pour sa reproduction. L'objectif n'est pas de rétablir les anciennes formes de rapports de production, mais de réaffirmer au moyen de changements dans les rapports entre capitalismes internationaux et nationaux, entre secteurs exposés à la compétition et secteurs protégés, entre secteurs productifs et secteurs non productifs, la priorité du capital et de la production de l'offre sur le travail et la production de la demande. La revalorisation à l'échelle « nationale » et mondiale du rôle du marché en tant que principe structurant du système productif fait partie des mêmes tendances et du même phénomène. Certes, le rôle croissant de l'État en

tant que régulateur macro-économique et macro-social et la participation plus active des divers agents socio-économiques à la gestion des ressources disponibles ne sont pas mis en cause directement. Les nouveaux équilibres doivent, cependant, rétablir sur de nouvelles bases la légitimité du marché moyennant :

— une plus grande adaptabilité de la société civile aux transformations et exigences de l'appareil productif ;
— une plus grande efficacité dans la gestion de l'État, grâce à une réduction des dépenses publiques et à une libéralisation (privatisation) de certains services sociaux collectifs.

Pour M. Petrella les conséquences de la poursuite des « changements » actuels selon les orientations dominantes décrites ci-dessus, méritent d'être examinées et évaluées attentivement. En premier lieu, il ressort que l'objectif du plein-emploi n'est plus considéré comme un objectif à réaliser dans le court et le moyen termes. Dans le long terme, la résorption du chômage structurel ne devrait se faire que sur la base, et grâce à une croissante division du travail entre travail productif et travail non-productif, ce dernier étant appelé à jouer le rôle principal de pourvoyeur d'occupations. Une deuxième conséquence inévitable est la résurgence du principe « homo homini lupus ». Loin de favoriser une réponse aux « défis » actuels et à venir par un projet solidaire, les changements en cours sont inspirés par des principes belliqueux. Au nom de la *realpolitik*, les discours qui dominent ne parlent que de compétitivité, d'agressivité commerciale, de guerres économiques, de « chacun pour son compte », de vainqueurs et vaincus. Le fameux « si vis pacem, pare bellum » a quitté la sphère exclusive des armements. Il semble désormais inspirer les stratégies économiques nationales et internationales des pouvoirs publics et des grands groupes privés, et orienter aussi le comportement des groupes sociaux à l'intérieur d'un pays. M. Petrella se demande s'il n'est pas temps d'arrêter de raisonner et d'agir en termes de realpolitik. Doit-on et peut-on accepter que l'Europe des années 90 et suivantes, comme le monde de cette fin de siècle, surgissent d'une série d'affrontements tous azimuts, des régions à la planète, des individus aux groupes, des secteurs aux États, où chacun ne viserait qu'à faire partie du peloton des vainqueurs, des plus compétitifs, des plus innovateurs, des plus forts ? Peut-on envisager une autre dynamique du changement pour des résultats différents ?

Un autre changement

M. Petrella en vient alors à la seconde partie de son exposé, à ce qu'il appelle lui-même le discours « angélique », à savoir les réflexions sur un autre changement. Il est en effet permis de se demander si les transformations auxquelles on assiste aujourd'hui mettent bien en valeur les conditions nécessaires pour que tout individu ou communauté puisse conjuguer son existence. De fait, qu'ils soient entrepreneurs, employés, femmes, travailleurs migrants, chercheurs, fonctionnaires, travailleurs manuels, chrétiens, Basques, Irlandais du Nord ou jeunes chômeurs, les européens semblent avoir une ou plusieurs raisons pour dénoncer les limites et les blocages actuels qui empêchent la créativité et l'initiative de s'exprimer de façon satisfaisante. C'est dire que *le premier objectif du changement* pour les sociétés européennes occidentales devrait être la maximisation des options laissées ouvertes à l'action spontanée et auto-organisée des individus, des groupes et des communautés territoriales.

Pour faire que l'on puisse continuer à conjuguer le verbe être autrement que sous la forme « être le plus fort ou être le plus faible », il convient de multiplier les lieux et les domaines d'exercice de l'autonomie.

Les critiques contre les rigidités existantes, la centralisation et la bureaucratisation des structures administratives, politiques, voire économiques, le « mal » du gigantisme ne font qu'exprimer le besoin profond d'autonomie pour que la créativité puisse se manifester. Par ailleurs, une société qui ne valorise pas la pluralité des options et n'éduque pas au choix ne produit que des exécutants. La pluralité des options et la créativité supposent qu'il n'y ait pas de modèle unique de changement. Le monde multipolaire auquel M. Lesourne a fait référence et le principe de l'interdépendance ne sauraient exprimer toutes leurs potentialités dans le cadre d'une dynamique du développement unique, régulatrice par effet de domination. Pour être efficaces, les régulateurs qui sont nécessaires et indispensables supposent la diversité, la flexibilité, la participation. Dans le contexte européen, cela signifie maximiser la mise en valeur des ressources matérielles et immatérielles de tous les européens, de tous les groupes, de toutes les régions.

Contribuer à édifier « une terre habitable pour tous » devrait être selon M. Petrella le *deuxième impératif* de la stratégie du — et pour le changement des sociétés européennes. Il s'agirait de conjuguer le verbe *avoir* non plus selon le principe d'avoir plus mais d'avoir mieux. La distribution plus égalitaire de l'avoir est un corollaire indispensable de la réorientation du développement. Elle n'est pas en contradiction avec

l'objectif de l'expansion de la base de la richesse, pas plus qu'avec la nécessité de redonner espace et vigueur à l'esprit d'initiative et à la créativité individuelle ou de groupe. Il faut, en effet, davantage d'initiative et de tension créatrice pour assurer une production de l'avoir plus égalitaire qu'il n'en faut pour reproduire et accentuer l'inégalité.

Le problème n'est pas de choisir entre, d'une part, une moindre production, un taux de croissance plus bas et une distribution plus égalitaire et, d'autre part, une production plus grande, un taux de croissance plus élevé, et une distribution inégalitaire. L'alternative est fausse, car il est possible de réorganiser la production de l'avoir de manière à la fois efficace et plus égalitaire moyennant :

— l'expansion la plus auto-propulsive possible de la base de la richesse des diverses communautés et régions du monde ;
— une croissance diversifiée selon des modèles de mise en valeur des ressources locales répondant mieux aux besoins et aux objectifs de ces communautés et régions auxquelles il appartient de les définir de manière la plus autonome possible.

Cela n'est possible que sur la base de la reconnaissance de l'autre et de l'exercice pratique du principe de solidarité. Un changement ouvert envers l'autre, est pour M. Petrella le *troisième impératif* principal. D'où l'importance du verbe *aimer* dans la visualisation d'un changement à long terme pour et par les sociétés européennes.

Certes, le verbe aimer sonne bizarrement dans la bouche d'un économiste habitué à mesurer ce qui est rationnel et efficace en termes de coûts et bénéfices monétarisés. L'amour s'inscrit en faux par rapport à toute la terminologie économique actuelle empreinte de violence et d'agressivité.

Reconnaître l'autre en vue d'une interdépendance et d'une unité du monde au pluriel apparaît cependant comme un impératif aussi important et fondamental que l'innovation et l'esprit d'initiative. C'est là, sans doute, la seule voie pour dépasser les contraintes et faire que les conflits deviennent source de création et non plus de destruction : voie difficile, certes, mais possible à travers la recherche de solutions solidaires et équitables pour toutes les parties en présence, à travers la construction d'une Europe sans exclusions.

En conclusion, une stratégie du changement au service d'un projet d'avenir pour l'Europe suppose que l'on libère le présent des fausses contraintes et des défis à court terme, afin de contribuer à l'édification d'un monde subordonné non plus à la loi de l'échange marchand mais aux exigences de l'expansion de la base de la richesse de toutes les régions et communautés de notre planète, dans le respect et l'interdépen-

dance mutuels. C'est-à-dire dans le but de parvenir à une utilisation la plus optimale possible des ressources existantes et disponibles.

Le débat

Le Président remercie M. Petrella de son exposé, dont le grand mérite est d'avoir placé au milieu du débat *l'homme européen* avec toutes ses capacités créatrices qui devraient lui permettre de participer à la résolution des problèmes non seulement de la Communauté mais aussi du monde. M. Van Hoek croit cependant avoir entrevu une certaine crainte que les facteurs externes ne constituent qu'une menace, alors qu'ils peuvent également contribuer à l'émergence de la créativité.

M. Miles évoque une image familière, celle d'une voiture tombée en panne d'essence : faut-il changer le moteur, la voiture elle-même ou bien, si c'est un problème d'approvisionnement, ne faut-il pas penser plutôt à changer le combustible ? Pendant les deux premières sessions, on a évoqué les instruments, les problèmes, les tensions ; on a parlé beaucoup également d'adaptation, mais sans jamais dire vers quoi conduisaient toutes ces analyses. C'est le mérite de M. Petrella que d'avoir mis en lumière les objectifs et les conséquences des mutations envisagées, même si l'opposition qu'il a fait entre la satisfaction des besoins et la permanence du capitalisme libéral ne paraît pas toujours fondée. Les deux types de réponse ne sont peut-être pas, en effet, incompatibles : la question exige en tout cas une étude approfondie. Toutefois, si la société n'est pas prête aux mutations telles qu'elles sont aujourd'hui définies par les dirigeants, si effectivement elle refuse la nature même du système proposé, alors il semble bien vain et inutile de discuter des moyens avant d'avoir déterminé de nouveaux objectifs.

M. Fouque constate tout d'abord que la crise n'est pas une panne mais un phénomène classique du capitalisme, phénomène à travers lequel se fait la gestation des mutations : en fait, c'est la non-crise qui constitue l'exception. En second lieu, lorsque l'on dit que la crise énergétique a un rôle politique précis, à savoir celui de perpétuer un système grâce au nucléaire, on oublie que le nucléaire n'est pas directement substituable au pétrole. En effet, les utilisations de ce dernier ont varié et se sont démultipliées, d'où l'accroissement des quantités requises, alors que le nucléaire n'a actuellement qu'un seul usage, ce qui représente naturellement

un blocage, presque un verrou. On retrouve d'ailleurs ce même type de frein dans toutes les sphères, car il est clair que les technologies nouvelles sont encore loin d'être domestiquées.

M. Bistolfi souligne que l'exposé de M. Petrella lui a paru d'autant plus intéressant qu'il acceptait de présenter, sans éluder le hiatus, d'une part la définition d'un certain nombre d'objectifs sociétaux, d'autre part une analyse des évolutions immédiates. Ceci sans se borner à partir de contraintes, par ailleurs bien réelles, pour déduire des objectifs « réalistes ». Mais si une telle démarche est intellectuellement séduisante, dans la mesure où elle récuse déterminismes économiques ou techniques pour affirmer des objectifs de libération individuelle et collective, encore ne doit-elle pas négliger la question du passage du modèle existant à cet autre modèle. Sous cet angle, quels sont les lieux — et comment s'articulent-ils — où doivent intervenir la ou les ruptures, et se jouer les transitions ? A cet égard, quel peut encore être, dans un processus de mondialisation de l'économie et d'homogénéisation des modèles culturels, le rôle de la nation comme cadre premier des changements envisagés ?

M. Godet remercie M. Petrella d'avoir introduit dans le débat un peu de sensibilité après deux premières sessions empreintes surtout de rationalité. Il constate qu'il faut effectivement répondre à la crise avec un projet d'ensemble, mais observe en même temps que, selon Interfuturs, c'est la forte croissance qui favorise l'émergence de nouvelles valeurs : il y a là une contradiction, puisque c'est quand la nécessité de nouvelles valeurs se fait sentir, en période de crise, que leur apparition est justement freinée.

M. Mounier aimerait savoir si l'exposé de M. Petrella a simple valeur d'avertissement ou bien s'il faut, derrière, y chercher un projet élaboré par rapport aux changements possibles et en fonction des failles déjà visibles. D'autre part, les réponses sont-elles à envisager dans le cadre européen ou dans le cadre national ?

Pour M. Petrella les questions soulevées tournent en fait autour de trois problèmes : savoir ce qu'il faut changer quand une voiture est en panne ; le cadre dans lequel le changement doit se réaliser ; le rôle des présupposés idéologiques dans l'analyse des changements et la prospective des avenirs possibles et souhaitables.

Sur le premier point, M. Miles envisageait le remplacement du combustible, mais en fait, la question est plutôt de savoir si la voiture tombe en panne car elle ne répond plus aux besoins de son utilisateur. Dans ce cas, le problème est de changer d'instrument, celui-ci étant devenu inutile ou inadapté. Pour prendre une autre métaphore, lorsqu'un orchestre perd l'unisson, il faut se demander s'il suffit de changer de

musiciens pour retrouver l'harmonie nécessaire ou bien si ce n'est pas la partition elle-même qui est à changer.

En second lieu, en s'interrogeant sur l'échelle optimale d'une stratégie — du et pour le changement — faut-il se situer dans un cadre national, européen ou mondial ? M. Petrella serait tenté de répondre que tous les niveaux sont importants bien que l'histoire enseigne que l'un des niveaux l'emporte toujours. Comme M. Lesourne l'a souligné plus tôt, le niveau national paraît aujourd'hui essentiel, ne serait-ce que pour aboutir à la satisfaction de revendications « régionales », comme le droit de travailler au pays, qui par exemple, implique un certain nombre de changements au niveau d'un État, mais aussi des répercussions à l'échelon européen — allocations de ressources matérielles et immatérielles notamment. Le risque du « national » c'est qu'il soit perçu et reçu de manière exclusive et qu'il enferme donc dans une logique stérilisante les potentialités d'initiative existant au niveau des autres espaces (locaux, régionaux, continentaux, mondiaux). De même, il ne faut pas tomber dans les excès contraires : le mondialisme et le localisme ont un sens précis en fonction de problèmes et de besoins spécifiques. L'interdépendance mondiale peut être utilisée pour légitimer et renforcer des situations inégalitaires et de domination. La défense des diversités locales peut cacher une résistance « réactionnaire » et le désir de maintenir des rapports sociaux inégalitaires et inefficaces. Prenant l'exemple du développement des technologies d'information, il est clair, dit M. Petrella, qu'une stratégie d'orientation et de promotion de ces nouvelles technologies doit se situer à l'échelle du monde comme au niveau national et européen, car à chaque niveau les problèmes présentent des spécificités différentes et impliquent des acteurs qui poursuivent des objectifs différents. A titre d'exemple, l'un des enjeux les plus significatifs au niveau mondial concerne les relations entre les multinationales et les pays du Tiers-monde.

Comment ces territoires peuvent-ils acquérir leur autonomie et accroître leur potentiel technologique sans que cela ne devienne source de conflits ? La question n'est pas de savoir comment convaincre le Tiers-monde d'accepter un transfert technologique qui ne mette pas en péril l'avance des pays développés, mais plutôt de voir comment le progrès technologique peut servir la communauté mondiale et multiplier le nombre des innovateurs, quels qu'ils soient.

Enfin, et c'est le troisième point évoqué au cours du débat, il convient de souligner le danger de se cantonner dans une simple confrontation d'idéologies. Au-delà de l'idéologie il y a des faits évidents qu'on ne saurait nier : parmi les forces qui régissent les évolutions en cours, certaines ont un fort pouvoir de blocage, d'autres agissent dans le sens

contraire à l'avenir désiré, d'autres, enfin, disposent d'une capacité plus grande d'influencer l'avenir. La question est de savoir dans quelle mesure l'inégalité entre groupes sociaux permettra de satisfaire au mieux les besoins de tous. Sera-t-elle facteur d'accroissement des rapports inégaux dans l'accès aux ressources et à la participation à la « construction » d'une terre « habitable pour tous » ?

Si vous voulez réfléchir au calme sur vos futurs possibles...

LE CENTRE INTERNATIONAL DE RÉFLEXIONS SUR LE FUTUR

qui travaille en liaison étroite
avec l'association internationale Futuribles

vous accueille à Arc-et-Senans en Franche-Comté



- à 3 h 45 de Paris par le train ou la route
- à 1 h 45 de Genève
- lignes directes SNCF de Strasbourg, Lausanne, Lyon et Paris (7 trains par jour)
- pour vos réunions, colloques, séminaires (planification, prospective, innovation, formation permanente)
- 2 salles de réunion (250 et 110 places)
  5 salles de commission de 30 à 50 places
  1 restaurant de 250 couverts
  50 chambres + celles des environs
  tarifs spéciaux pour les membres de Futuribles

Téléphoner à (16.81) 80.25.43: Salines Royale de Chaux
25610 Arc-et-Senans

Croissance et styles de développement

Exposé de Sam Cole
Président : Emilio Fontela

L'exposé

M. Cole indique tout d'abord que son exposé sur la croissance et le style de développement européens se situe dans l'optique élaborée par l'École Latino-Américaine des théoriciens de la dépendance, qui ont approfondi tout particulièrement les concepts de dualisme structurel entre nations et, plus récemment, ressuscité le concept de « besoins de base » en tant qu'axe fondamental du développement. Bien qu'aucun de ces concepts ne soit nouveau, leur interprétation par l'école de l'ECLA diffère sensiblement de celle qui est communément acceptée en Europe. Ainsi, par exemple, l'idée de « besoins de base » représente la combinaison d'éléments matériels, psychologiques, sociaux et politiques dépassant largement la notion de revenu minimum : ces besoins constituent en fait les conditions préalables à tout développement satisfaisant et non plus le point final d'une stratégie de bien-être.

Au cours de son exposé, M. Cole se propose d'aborder en premier lieu la question des indicateurs de base, pour examiner ensuite les phénomènes du chômage, de l'inflation et de l'évolution technologique. Puis il traitera des rapports entre matérialisme et aliénation, de l'intégration politique et économique européenne, pour terminer enfin sur les relations entre l'Europe et le reste du monde.

Les indicateurs de base du développement

Pour ce qui est des indicateurs de base, l'analyse n'est pas toujours aisée dans la mesure où certains, comme la mortalité infantile, mesurent des outputs et d'autres, comme la fourniture de services médicaux ou

éducationnels, mesurent des inputs. Cependant, malgré ces difficultés, on peut dire que globalement la comparaison avec d'autres régions est favorable aux nations européennes pour la plupart des indicateurs. Il faut noter toutefois que la croissance est moins élevée que par le passé et que si la situation semble satisfaisante au niveau de la moyenne européenne, il existe pourtant un problème du fait des écarts parfois importants qui séparent les différents États de la Communauté. Enfin, sur le plan de la distribution des richesses et du pouvoir politique, de nombreuses améliorations restent encore à réaliser : les inégalités dans ces domaines sont, en Europe, à peine moins fortes qu'au Brésil, par exemple.

Le chômage et l'inflation

Si l'on en vient maintenant aux problèmes du chômage et de l'inflation on peut, sans pour autant vouloir « expliquer » la crise, essayer de mettre en évidence certaines conséquences de ces deux phénomènes ainsi que certains des facteurs structurels qui rendent leur résolution difficile, si tant est que les classes dominantes souhaitent réellement cette résolution.

A la période d'après-guerre, marquée par une forte pénurie de main-d'œuvre malgré la présence de travailleurs immigrés et l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, a succédé une période de sous-emploi, celui-ci étant d'ailleurs probablement plus fort que ce qui avait été envisagé au départ. Il est clair en effet qu'une des raisons essentielles du développement technologique a été de lutter contre le sur-emploi et de créer le chômage que l'on peut aujourd'hui observer dans les pays européens entre autres. Il est donc peu réaliste de croire que cette même technologie va désormais jouer dans un sens opposé à son objectif premier pour devenir source d'emploi. Sans s'étendre sur les mécanismes en jeu, on doit ainsi s'attendre à voir encore s'accroître le chômage, qui frappera davantage certains groupes spécifiques, tels que les femmes et les jeunes travailleurs.

Quant à l'inflation, elle peut être reliée à diverses causes structurelles : augmentation différencielle de productivité entre secteurs ou pour certains types particuliers d'entreprises, à l'intérieur d'un même secteur ; politiques de redistribution des revenus menées après guerre ; législation du revenu minimum ; apparition de la sécurité sociale ; pression syndicale, etc. En fait, on constate qu'un type d'inflation systématique et continu s'est développé à partir de l'accroissement général des salaires dans les secteurs secondaires et tertiaires, cet accroissement étant imputable soit à des gains de productivité, soit à une tendance d'ensemble vers l'égalisation

des revenus entre tous les secteurs de l'économie. L'importance des phénomènes de distribution dans les mécanismes de l'inflation laisse donc à penser que les politiques anti-inflationnistes ne peuvent se faire qu'au détriment des plus défavorisés ; mais il faut bien voir qu'en tout état de cause, pour les acteurs sociaux dominants, un taux élevé d'inflation est un avantage plus qu'un handicap dans la mesure où il produit en leur faveur des mécanismes inverses de distribution, notamment par le biais des impôts. Ainsi, le problème de l'inflation réside avant tout dans l'incapacité de certains groupes sociaux à s'en prémunir et dans le malaise que cette situation engendre. Pour les gouvernements la question importante est donc de maintenir l'inflation au plus haut niveau politiquement acceptable, c'est-à-dire en deçà d'un seuil maximum dont le dépassement provoquerait des conflits que l'on ne saurait pas forcément maîtriser. Il convient enfin de noter que des facteurs ponctuels peuvent venir renforcer les tendances inflationnistes, comme par exemple la crise pétrolière, et que ces tendances débordent de toute façon très largement le cadre européen.

Le changement technologique

M. Cole évoque alors le changement technologique qui, s'il souligne le développement des deux phénomènes précédemment analysés, ne suffit cependant pas à les expliquer. De toute évidence, les progrès technologiques ne sauraient être attribués au hasard, comme le prétendent certains : ils ont été et sont encore souvent le résultat d'une recherche délibérée des firmes et des entrepreneurs pour créer et adopter des technologies qui correspondent à leurs besoins spécifiques. Ce processus s'est effectué dans un nombre restreint de pays et a contribué à la préservation, parfois même à une concentration plus forte du pouvoir économique en faveur et à l'intérieur de ces pays. Ainsi, tout en considérant que les nouvelles technologies ont pu constituer une tentative pour réduire la part des salaires dans la production et assurer un meilleur contrôle des marchés, il semble qu'elles aient été surtout un élément fondamental dans l'établissement et la consolidation de relations rigides de pouvoir dans et entre les États.

Ceci posé, doit-on penser que l'évolution technologique a procuré, sur le plan social, les bénéfices souvent proclamés ? En fait, nombre des améliorations que les indicateurs de bien-être mettent en lumière sont probablement dues à l'action des pouvoirs publics dans les domaines de la santé, de l'éducation ou des loisirs, action facilitée par le processus d'urbanisation qu'ont impliqué, jusqu'ici tout au moins, les changements

technologiques. Toutefois, il n'existe aucune certitude que les services sociaux ainsi fournis au public le soient de façon optimale : rien ne prouve en effet qu'un tel optimum corresponde aux intérêts des entreprises quant à leur lieu d'implantation et à leurs besoins en main-d'œuvre. De plus, les coûts d'infrastructure induits par l'évolution technologique ont été, dans leur majorité, transférés au secteur public : routes, écoles, etc.

Aussi peut-on se demander si la croissance industrielle de l'après-guerre et celle du revenu par tête traduisent réellement une amélioration dans la consommation privée et publique. Une politique plus nettement axée sur les progrès sociaux n'aurait-elle pas permis d'atténuer les problèmes considérables auxquels on se heurte aujourd'hui ? Sans vouloir nier les bénéfices que la technologie a pu apporter sur le plan du bien-être, il convient de souligner que ces bénéfices sont souvent plus marginaux que ce que les indicateurs laissent voir, qu'ils sont distribués de façon inégale et surtout qu'ils constituent des transferts implicites entre les acteurs économiques. L'exemple de la voiture est, à ce propos, significatif. Après la guerre, en effet, environ la moitié de la croissance européenne avait trait, de manière directe ou indirecte, à l'industrie automobile. Une bonne part des revenus individuels était consacrée à l'achat d'une voiture, dont la possession est ainsi devenue un indicateur de richesse qui a crû de façon considérable en Europe, puisque plus de la moitié des foyers avait au moins une auto. Pour l'autre moitié, une telle situation a été la source de nombreux problèmes : déclin ou non-compétitivité des transports privés ou publics, création de grandes surfaces commerciales à l'extérieur des villes, démolition d'habitations pour la construction de routes, autant d'éléments dont les non-possesseurs de voiture ont souffert les premiers et qui, pour eux, ont représenté une perte de bien-être.

Ce seul exemple montre bien que les indicateurs de base n'ont pas forcément été bien choisis, qu'ils ne reflètent pas toujours les inégalités dans la répartition du bien-être et qu'il faudrait sans doute les remettre en question. De même, on doit être prudent dans l'analyse de la croissance, car une grande partie des augmentations du revenu national est artificielle, dans la mesure où elle traduit simplement la prise en compte d'un travail jusqu'ici exclu du champ monétaire, travail essentiellement féminin. Sans nier que l'emploi des femmes a pu constituer un important facteur de libération, le problème n'en reste pas moins posé de la distribution directe et indirecte du surcroît d'activité enregistré et de la réalité effective de ce qui est considéré comme une forte croissance.

L'économie informelle

M. Cole aborde alors le thème de l'économie duale, dans l'optique du matérialisme et de l'aliénation. Il note que l'apparition d'un secteur de production informel, c'est-à-dire non soumis au marché monétaire, est aujourd'hui un facteur inhérent à toutes les économies européennes : on peut se référer ici aux intéressantes analyses de M. Gershuny. L'existence d'une économie double a naturellement des implications sur l'emploi, le revenu et la demande, dont l'évaluation, bien que difficile, ne paraît pas impossible. Elle engendre par contre des questions dont la résolution semble plus complexe : probabilité d'un fort effet inflationniste dans le cas où la dualité aboutirait à un système d'importante redistribution ; tentation de réduire les salaires du secteur formel par comparaison avec le coût implicitement bas de la production informelle.

Ceci dit, parallèlement à l'émergence de la production informelle on a vu s'intensifier le sentiment général que l'aliénation allait en s'accroissant dans les sociétés développées, et ce plus particulièrement chez les jeunes et les minorités affectées par les tendances économiques précédemment soulignées. En même temps, dans le secteur de production formelle, grandissait l'impression d'une dé-responsabilisation et d'une déqualification des travailleurs, liées au progrès technologique et qui débouchent sur une perte d'identité. Celle-ci se transforme en une volonté superficielle de possession de biens pourtant de plus en plus indifférenciés : les gens ont peur des catastrophes, ne créent plus, n'imaginent plus leur avenir en dehors de changements insignifiants.

Ainsi, que l'on se trouve face à une insatisfaction parfois violente et en tout cas fortement réprimée, ou bien face à une résignation découragée, le problème est d'arriver à un équilibre permettant de dépasser matérialisme et aliénation. Dans cette optique, le scénario de l'économie double peut aider à résoudre certaines questions, mais peut aussi en exacerber d'autres. Les nouvelles technologies — en particulier les microprocesseurs — sont ici susceptibles de jouer dans le sens d'une décentralisation des relations de pouvoir, en permettant l'apparition d'opportunités créatrices : l'accroissement de productivité dans certains secteurs rendrait possible de subventionner des secteurs non-productifs. Toutefois, cette tendance à la décentralisation n'est pas sûre et l'on peut très bien assister à son renversement. Quoi qu'il en soit, il apparaît absolument nécessaire d'explorer de façon beaucoup plus systématique le champ des alternatives, afin de dégager des styles de développement plus largement satisfaisants.

L'intégration européenne

Pour en venir maintenant au problème de l'intégration européenne, M. Cole estime que celle-ci s'est faite sur des arguments à la fois politiques et économiques. Du côté économique, on trouve le principe fondamental de la division du travail et aussi l'idée qu'une concurrence accrue à l'intérieur d'un marché élargi et tactiquement protégé pouvait mener à une plus grande efficacité. Du côté politique, on trouve le désir d'éviter une nouvelle guerre intra-européenne ainsi que la conviction que chaque pays pris individuellement ne peut prétendre à un rôle de premier plan alors qu'ensemble ils constituent un véritable bloc économique et politique. Cependant, il dépend de nombreux facteurs que l'Europe, en tant que tout, soit dans une phase ascendante ou dans une phase de déclin.

La première question est évidemment celle de l'équilibre entre les pays de la Communauté. A ce point de vue et bien qu'il ne soit pas unique, le cas du Royaume Uni est significatif. Celui-ci est en effet presque totalement dépendant des autres pays pour certains biens industriels stratégiques : il serait préférable qu'une telle dépendance soit mieux équilibrée entre les États, sans quoi l'on risque d'arriver à des relations centre-périphérie du même type que celles qui existent aujourd'hui entre les nations industrialisées et les pays en voie de développement. La perspective pour la Grande-Bretagne de devenir une banlieue de l'Europe, avec une économie de travail à bon marché dépendant de la croissance du centre, n'est pas particulièrement attrayante, surtout quand on connaît le sort réservé jusqu'ici à ces économies par tous les pays européens.

Quant à l'économie duale, il faut noter que sa formation est susceptible d'affecter la distribution de la croissance à la fois entre et dans les différentes économies. Le changement technologique actuel peut en effet conduire à une rapide accélération des taux relatifs de croissance entre les secteurs et les économies. S'adapter à ce changement, s'efforcer de rendre son impact équitable, tels sont deux des principaux défis auxquels les sociétés européennes doivent faire face.

Pour ce qui est des phénomènes de distribution, il convient de souligner que, quel que soit le degré d'intégration atteint, des différences considérables demeureront entre chaque pays quant au style de développement adopté. En effet, même si toutes les économies européennes s'alignaient sur des principes de distribution identiques, leurs structures domestiques, sociales, démographiques et économiques n'en resteraient pas moins distinctes. De fait, si l'on raisonne en termes de besoins de base, rien ne s'oppose à priori à ce que les niveaux de bien-être diffèrent

entre et dans chaque pays : ce qui importe ici, c'est qu'aucun groupe ou individu ne soit enfermé par le jeu des forces économiques ou sociales dans une position défavorisée ou dominante.

Considérant que l'Europe n'est pas un bloc uniforme, il faut par ailleurs examiner comment se fera l'intégration des divers marchés et des planifications. L'important semble ici de garder à l'esprit que le marché n'est pas l'arbitre ultime de la répartition et qu'il peut être utilisé, de même que la technologie, comme un des éléments permettant une distribution plus égalitaire. En effet, la forme du système de production qui maximise le bien-être social, en termes de besoins de base, risque là encore de s'avérer très différente de celle qui maximise les profits et le contrôle des marchés. Aussi la politique économique doit-elle, à travers impôts et subventions, mettre l'accent sur la transformation de variables structurelles à long terme, comme par exemple les techniques de production ou les schémas d'investissement et d'éducation, qui déterminent, par le biais du marché, d'autres variables — à court terme cette fois — telles que les prix, les salaires ou le niveau du commerce et de la consommation.

On ne saurait enfin parler d'intégration européenne sans mentionner au moins les divisions politiques. Sans s'étendre sur les structures de pouvoir existant dans chaque pays, on peut toutefois constater une tendance générale à réduire l'expression et les droits des minorités quelles qu'elles soient. Dans la perspective très séduisante d'une éventuelle Europe fédérale, l'une des possibilités offertes serait de ne plus mettre l'accent sur les intérêts nationaux et les frontières, mais plutôt sur d'autres formes de groupements à l'intérieur de la société européenne, afin d'assurer non plus seulement une représentation géographique des États mais aussi une représentation par âge, classe, religion, origine ethnique, etc. On pourrait ainsi aboutir à une dispersion beaucoup plus forte des responsabilités politiques et économiques entre les groupes à un niveau local.

L'Europe, le monde

M. Cole aborde enfin le dernier thème de son exposé, à savoir les relations entre l'Europe et le reste du monde. L'avenir du développement européen ne saurait, évidemment, se soustraire à l'influence de facteurs extérieurs dont, en premier lieu, le phénomène de multipolarité. De ce point de vue, il est difficile de déterminer quelle va être la place de l'Europe dans un monde où de nouveaux pôles peuvent émerger à long terme au niveau continental et où il n'est pas du tout certain que les

États-Unis perdent leur rôle de *leadership*. Ce que l'on peut poser en principe, c'est la nécessité pour l'Europe d'adopter un style de développement qui n'aille pas systématiquement à l'encontre de la satisfaction des besoins de base d'autres régions.

Faute de temps, M. Cole n'insistera pas sur le dialogue Nord-Sud ni sur les problèmes de transferts de technologie à propos desquels il constate toutefois que dans les relations centre-périphérie, l'expérience tend à prouver que la mauvaise répartition des richesses et l'existence de régimes d'oppression a souvent fait le jeu de l'Europe. Il souhaite malgré tout traiter brièvement des questions de défense, observant que dans de nombreux pays l'attention du public est distraite de la course aux armements par les problèmes sociaux. Dans l'escalade militaire actuelle, les pays de l'OTAN ont pourtant une bonne part de responsabilités dans la mesure où ce sont eux qui ont initialement déclenché le processus et qui continuent à l'alimenter par la fourniture d'armes à d'autres États. L'Europe n'est donc pas innocente dans toute cette affaire, et elle ne peut se dé-responsabiliser entièrement ni de l'importance des dépenses militaires soviétiques, liées à cellés de l'Occident, ni de la puissance chinoise de défense, encore moins des éventuels conflits qui peuvent surgir à l'avenir. L'Europe doit prendre conscience qu'elle ne fait que sortir de la barbarie, ce qui ne l'autorise pas à juger les autres.

Pour conclure, M. Cole prie l'assistance de bien vouloir excuser le caractère un peu rapide du survol qu'il a tenté de faire sur les problèmes de la croissance européenne. Il a surtout voulu montrer que certaines questions pouvaient être expliquées en termes de concepts structurels, que certains indicateurs étaient mal adaptés à la traduction exacte de la réalité, tel l'indicateur de bien-être qu'il est nécessaire d'élargir jusqu'à y inclure, au-delà de la simple notion de revenu, celle d'épanouissement individuel et collectif. Peut-être cette vision est-elle naïve, mais il paraît aujourd'hui utile de ne pas raisonner exclusivement en termes de crise et de ne pas abandonner l'approche normative pour analyser l'avenir européen.

Le débat

Le Président remercie vivement M. Cole pour son intéressant exposé, bien qu'il ne partage pas toutes ses analyses, en particulier sur l'inflation. La théorie qui lie inflation et productivité différencielle n'est pas récente, et l'on peut se demander pourquoi elle est applicable à la période actuelle mais non aux années 50-60, pendant lesquelles les accroissements

de productivité étaient pourtant plus élevés. De même, l'idée que l'inflation favorise certains groupes sociaux est sans doute valable pour l'Amérique Latine, mais paraît moins défendable pour l'Europe où l'on ne peut nier que des efforts anti-inflationnistes aient été entrepris, même s'ils n'ont pas été forcément couronnés de succès. M. Cole devrait préciser ses prévisions dans ce domaine ainsi que les remèdes qu'il lui semble nécessaire d'apporter.

M. Fontela estime cependant que l'exposé a l'intérêt majeur de mettre l'accent sur les phénomènes de distribution et sur les inégalités de répartition, posant ainsi une question fondamentale : les changements actuels vont-ils ou non accentuer les inégalités, vont-ils en faire disparaître certaines ou bien au contraire en créer de nouvelles ?

M. Thoenes se montre, quant à lui, plus critique que le Président sur l'exposé de M. Cole. En ce qui concerne l'économie double, que se passera-t-il si le pont protecteur existant entre les secteurs formel et informel vient à disparaître ? Sur l'inflation et le chômage, l'analyse qui a été présentée montre qu'il y a deux méchants dans l'histoire, les riches et l'État : pourquoi ces deux personnages ne montrent-ils leur tête que maintenant ? En fait, M. Cole devrait préciser l'idéologie sur laquelle se fonde son étude. Il semble qu'il déteste avant tout l'inégalité, ce qui est louable ; mais ne doit-on pas cependant penser qu'une bonne solution pour l'Europe réside dans la coexistence de modèles économiques et sociaux différents ?

M. Mettler demande à l'ensemble des orateurs quels rapports ils établissent entre le probable et le désirable.

M. Lesourne répond immédiatement : l'équipe d'Interfuturs a en effet cherché à distinguer le probable, le possible et le désirable, étant entendu que les contraintes du désirable ne pouvaient qu'entraîner un débat sans fin avec les hauts fonctionnaires dans le cadre de l'OCDE et qu'elles ont donc été peu approfondies. Pour en rester au probable et au possible, il serait naïf de penser que ces deux optiques sont sans liens entre elles : Interfuturs s'est efforcé de préciser la nature des liens, mais il faut bien voir que les choses changent et que tout travail est historiquement daté.

M. Thorneycroft constate que l'exposé de M. Cole s'appuie sur une vision normative des phénomènes, c'est-à-dire politique. Quant à l'avènement d'une société égalitaire, il s'agit là d'une question à laquelle on ne saurait répondre aussi facilement que certains prétendent le faire. Il existe des tendances profondes, des contradictions que l'on ne peut passer simplement sous silence : le chômage n'est-il pas par exemple souvent l'effet de la sélection naturelle ? Le salaire n'est-il pas proportionnel à la qualification ou au degré de responsabilité ? En fait,

l'intervention de M. Cole pose un problème essentiel : l'égalitarisme est-il significatif d'un accroissement du bien-être ?

M. Fouque se félicite, pour sa part, de ce que l'exposé de M. Cole ait été résolument politique, car pour lui la prospective est un acte politique. Les problèmes ont été posés sur le terrain politique et même sur celui du militantisme, qu'il soit de droite ou de gauche : c'est là le seul valable. Il faut en effet souligner que l'État joue un rôle essentiel dans le passage à des technologies nouvelles et impose ainsi un dessein différent à l'organisation sociale.

M. Jensen se demande comment modifier des décisions déjà prises pour les vingt cinq ans à venir. Quand on considère l'importance des contraintes de toute sorte, on constate en fait que la marge d'action est extrêmement réduite.

M. Bouchet note que M. Cole a mis l'accent sur une question essentielle, à savoir l'apparition de l'économie duale (1) en tant que mode de réponse contemporain au phénomène d'internationalisation. Si la dualité de l'économie n'est en effet pas une nouveauté en soi, les formes qu'elle revêt, les conséquences qu'elle implique ne sont, elles, pas les mêmes que par le passé.

Au niveau industriel par exemple, les grandes firmes qui s'appuient sur un fort développement technologique peuvent acquérir une dimension internationale, alors que les petites entreprises se voient cantonnées au marché national ou même local. Une telle divergence dans la croissance va donc entraîner le laminage des éléments les plus faibles.

Au niveau des structures sociales, on constate de même qu'il existe un noyau de travailleurs stables et un volant de plus en plus élevé de travailleurs intérimaires ou temporaires. Ainsi le centre de gravité sociale s'est-il déplacé. Les problèmes ne se posent plus seulement en termes de classes mais aussi à travers les classes elles-mêmes, puisque maintenant des ouvriers profitent effectivement du développement et de la sécurité alors que des cadres peuvent en être exclus. La jeunesse est ici particulièrement concernée, en tant que groupe pour lequel l'intégration stable dans le monde du travail est peut-être la plus difficile : on en arrive ainsi à de véritables césures sociales.

Se posent également des problèmes spatiaux, dans la mesure où les industries nouvelles se localisent différemment, ce qui remet en cause l'existence de certains centres traditionnels. La carte de l'économie

---

(1) NDRL : l'expression vise ici la distinction entre secteur « protégé » et secteur « exposé » à la concurrence internationale

industrielle est donc amenée à changer et ces transformations interrogent directement les formes d'organisation de la vie sociale.

J. Huber voudrait revenir sur l'intervention de M. Thœnes qui se demandait, à propos de l'économie duale, quel serait le résultat de la disparition du pont protecteur existant entre les secteurs formel et informel. Une telle question suppose évidemment que l'on accepte la thèse d'une division stricte entre salariés et non-salariés ; or cette thèse a été défendue depuis cent cinquante ans par les politiciens les plus réactionnaires, Disraeli en tête. Il est clair que cette division n'est pas satisfaisante car on peut imaginer des recouvrements multiples entre les deux secteurs de l'économie, l'appartenance à l'un d'entre eux ne pouvant être considérée comme exclusive de tout autre.

M. Miles reprend les problèmes politiques qui ont été évoqués. De ce point de vue, l'analyse s'est fondée au départ sur les hypothèses faites par Interfuturs, en particulier sur celle d'une fragmentation sociale due à l'émergence de nouvelles valeurs. Il apparaît que les générations des années 50 ont un sentiment de sécurité beaucoup plus fort que les précédentes : la satisfaction des besoins matériels étant globalement assurée dans les pays industrialisés, on est entré dans une période de changements de valeurs, accompagnés de transformations brutales et de fortes tensions internes. Peut-être les choses ne sont-elles pas aussi simples, mais au moins peut-on penser que ce sont là les grandes tendances qui régissent l'évolution de la société.

Parallèlement, les pratiques politiques ont — elles aussi — changé, sous l'effet notamment de l'apparition d'une nouvelle classe moyenne, de la modification des conditions de travail, de l'importance prise par les professions non salariées, etc.

L'État a vu son rôle croître de façon considérable, ce qui fait qu'il est difficile aujourd'hui de différencier l'économique du politique à quelque niveau que ce soit.

Bien sûr, on pourrait se contenter de dire que tout ceci est naturel, naturels le chômage et la sélection du marché. Il semble toutefois plus sérieux, comme l'a fait M. Cole, d'examiner les mécanismes structurels qui sous-tendent les changements observés et d'essayer d'en cerner les conséquences. Dans cette optique, la perspective d'une crise politique n'est pas à écarter, avec une tendance vers le corporatisme : l'exemple de la Grande-Bretagne paraît significatif, où les décisions émanant d'un accord tripartite entre le gouvernement, les syndicats et l'industrie tendent à réduire le pouvoir du Parlement élu au profit des corporations. Il faut donc s'attendre à une probable restructuration des pouvoirs, dont le tracé reste encore difficile à dessiner, mais qui semble s'orienter vers une

société très oppressive, en particulier vis-à-vis des groupes minoritaires. De ce point de vue, il est regrettable que les discours tenus pendant la première journée du colloque ne présentent aucune solution : on voit mal comment une telle évolution va pouvoir être évitée et il semble, au contraire, que faute de préoccupations assez fortes à ce niveau ou de propositions assez concrètes, on rende les changements plus faciles.

Sur l'économie duale, M. Cole remet avant tout en question l'existence de coûts sociaux et économiques dans certains secteurs.

En ce qui concerne l'égalitarisme, il précise qu'il ne s'agit pas de mettre en place un système mais d'assurer des conditions égalitaires, ce qui est notablement différent. En fait, l'essentiel est que l'inégalité ne constitue pas un phénomène structurel de la société.

Reste enfin le problème de savoir si l'on peut, ou non, influencer l'avenir. Il faut dire ici que si un choix technologique a été fait, rien n'empêche d'en faire un autre. Peut-être le nouveau choix sera-t-il orienté vers l'armement et la défense, comme le suggèrent certains : le tout est de savoir qui va contrôler ce choix, qui va contrôler la société. L'importance qu'ont pris les divers groupes de pression concourt effectivement à un détournement de la démocratie, et le risque n'est pas mince de voir adopter la règle du plus méchant, aboutissant à un système d'oppression que l'Europe se doit de refuser. Sans doute est-il nécessaire de procéder à des marchandages, à des compromis, mais l'essentiel est d'aller vers une démocratie plus réelle, plus forte, et ce, quel qu'en soit le prix.

Les défis du futur



De gauche à droite : Evelyne Sullerot, Aurélio Peccei, Gunther Schuster, Hugues de Jouvenel.
Photo : Rosine Klatzmann.

Groupe de travail

Démographie et migration

Exposé d'Evelyne Sullerot
Rapporteur : Evelyne Sullerot
Secrétaire : Alain Parant

Il est surprenant de constater que les prospectivistes, lorsqu'ils s'interrogent sur les évolutions possibles de l'Europe d'ici à 1990-2000 et sur les défis auxquels cette même Europe devra faire face, privilégient dans leur réflexion des éléments qui relèvent du « possible-probable » et sous-estiment les données démographiques qui, pour l'essentiel, concernent des personnes déjà nées, et donc relèvent du « possible quasi certain ». N'évoquer les données démographiques que pour situer quantitativement la place de l'Europe dans la population du monde ou par rapport à telle ou telle région équivaut à nier la spécificité démographique de l'Europe en particulier, du monde occidental en général. Une telle attitude confine presque au refus de l'inéluctable, au refus du prévisible.

Qu'il existe des incompatibilités notoires entre le long terme des prévisions démographiques et le rythme de fonctionnement des médias qui conditionnent les sujets qu'ils traitent, le temps des hommes politiques obéré par les perspectives électorales, le temps des organisations internationales et des administrations talonnées par le court et le moyen termes, voire des incompatibilités entre certaines rigidités des données démographiques et le flou des possibles économiques, il ne s'agit là que d'incompatibilités compréhensibles à défaut d'être admissibles. Bien plus incompréhensible est l'apparent hiatus entre prospective et démographie.

Gérer le prévisible

Si l'on considère l'évolution de l'indicateur conjoncturel de la fécondité (le nombre moyen d'enfants par femme pour une année donnée) en Europe, depuis une quarantaine d'années, on note successivement une augmentation consécutive à la guerre (« baby boom »), une diminution

après la période de récupération des naissances (diminution qui laisse cependant l'indicateur conjoncturel à des valeurs supérieures à celles de l'avant-guerre), à nouveau une augmentation de 1955 à 1964, enfin une baisse tout à fait considérable qui se traduit par des niveaux de fécondité sans aucun précédent historique en temps de paix.

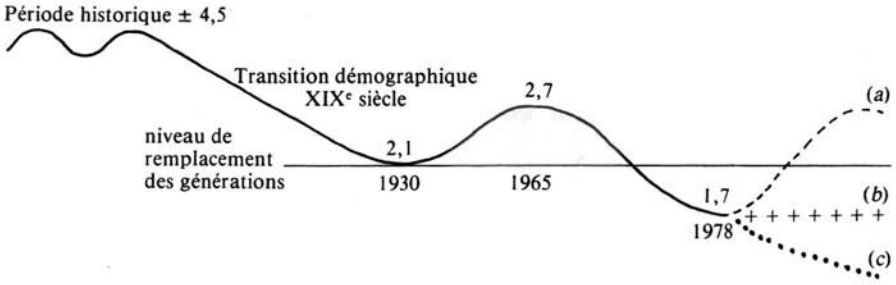
Au sein de la Communauté Économique Européenne, les nombres moyens d'enfants par femme observés en 1975 étaient respectivement de 1,45 en République Fédérale d'Allemagne, de 1,53 au Luxembourg, de 1,66 aux Pays-Bas, de 1,76 en Belgique, de 1,79 en Angleterre-Galles, de 1,91 en France, de 1,92 au Danemark, de 2,17 en Italie et de 3,57 en Irlande. En 1975, seules l'Irlande et l'Italie assuraient encore le remplacement de leurs générations (2,1 enfants par femme).

Ces valeurs, déjà très faibles, étaient déjà en 1975 inférieures aux prévisions les plus basses des pays concernés. Mais on pouvait penser qu'il s'agissait, en tout cas pour les pays où la baisse avait été la plus précoce et la plus rapide, d'un plancher et qu'il y aurait désormais stabilisation. Or les taux relevés en 1976, 1977 et 1978 laissent à penser qu'il n'en est rien : l'Allemagne, la Suisse, le Luxembourg, les Pays-Bas continuent à voir fléchir le nombre moyen d'enfants par femme (dans certaines villes allemandes il est tombé au-dessous de 1 enfant par femme). L'Italie, à son tour, ne remplace plus ses générations.

Que peuvent augurer ces tendances ? Une large rétrospective peut permettre de comprendre l'enjeu. Pendant quelques 20 siècles de civilisation paysanne traditionnelle, l'Europe a connu un taux de fécondité d'environ 4,5 enfants par femme, taux qui, bon an mal an, avec des oscillations, permettait juste le remplacement des générations étant donné le niveau élevé de la mortalité à l'époque. Puis commence la période qu'on a appelée de « transition démographique », laquelle débute grosso-modo avec la révolution industrielle (sauf en France où elle est plus précoce de 50 ans) : la mortalité fléchit, la natalité également, quoique moins rapidement, ce qui explique le gonflement au XIX^{e} siècle de la population de pays comme la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, etc. Pour les femmes nées autour de 1900, le taux de fécondité atteint un seuil bas : 1,8 en Grande-Bretagne, 2 en France, etc. Puis il semble que la chute de la fécondité s'arrête et dans toute l'Europe, pour la génération de femmes nées vers 1925-30, le nombre moyen d'enfants augmente : c'est le « baby-boom » d'après-guerre et ses suites que nous avons décrites plus haut. Il est donc suivi d'un nouveau fléchissement du nombre moyen d'enfants par femme, lequel, amorcé dès 1964, dix ans avant la crise, ne s'est pas encore arrêté dans l'ensemble des pays européens.

Nous nous trouvons donc devant une courbe ayant schématiquement l'allure suivante :

Nombre moyen d'enfants par femme (Europe occidentale)



En conséquence, on ne voit guère que trois possibilités :

— ou bien la période de transition est terminée et la fécondité des pays développés va dessiner des oscillations autour de la valeur 2,1, taux nécessaire pour le remplacement des générations, auquel cas la fécondité devrait sous peu recommencer à augmenter (hypothèse a) ;

— ou bien (hypothèse b) la fécondité s'installe de manière durable et stable au-dessous du niveau de remplacement des générations. On assisterait alors, après environ 75 ans de distorsions graves de la structure par âge, à un régime stable de population très vieillie vers 2050-60 ;

— ou bien (hypothèse c) la fécondité continue de chuter au-dessous des niveaux permettant tout rattrapage et on assisterait alors à une véritable implosion démographique.

Dans ces deux dernières hypothèses, ce n'est pas tant la baisse récente de la fécondité qui constitue « l'accident de parcours » que la reprise des années 1945-1964.

Quoi qu'il en soit, *le non-remplacement actuel des générations en Europe constitue un phénomène entièrement nouveau.*

C'est dans ces niveaux étonnamment bas de fécondité et aussi dans la tendance séculaire à la baisse — et dans le vieillissement qui en a résulté — que réside la spécificité démographique de l'Europe.

Dans un tel contexte actuel, on ne peut guère envisager que ceci :

— ou bien un régime de fécondité oscillant autour du niveau de

remplacement des générations s'instaure en Europe. Dans ce cas, il conviendra que les gouvernements des Etats membres mettent en œuvre des politiques économiques et sociales d'une très grande souplesse afin de limiter les effets induits par des effectifs de génération variant en dents de scie. Sans afficher de convictions personnelles natalistes, ou, au contraire, malthusiennes, il y a tout lieu de penser que la sinusoïde se déroulera entre des valeurs extrêmes de 1,4 et 2,2 enfants par femme et qu'elle aura pour conséquence, dans tous les cas de figures, un vieillissement accru de la population européenne (seule l'ampleur du vieillissement variant selon la fécondité effective).

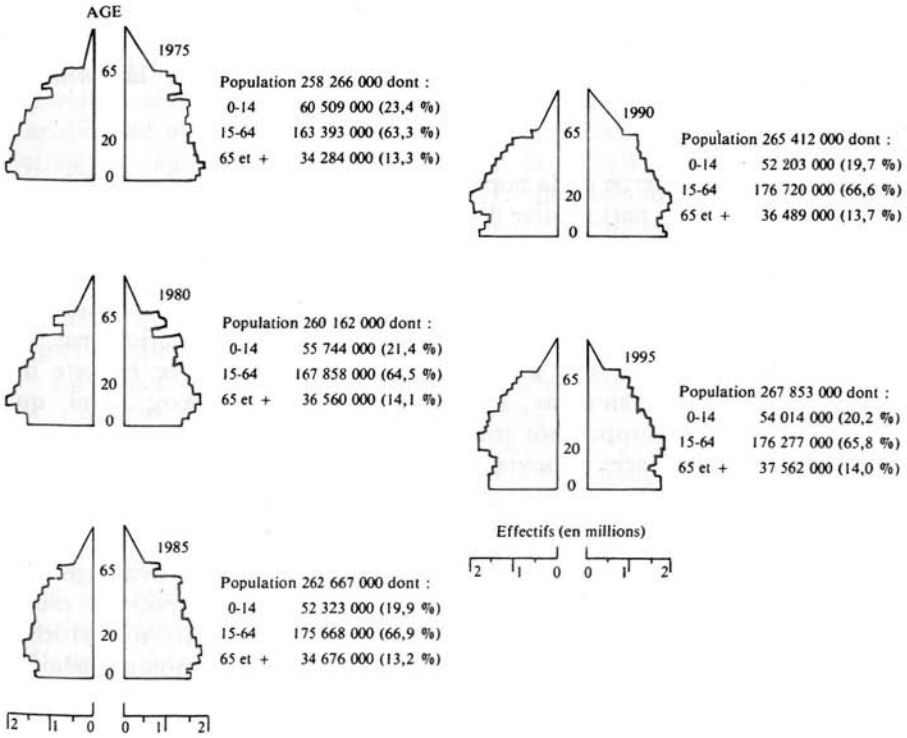
— ou bien la fécondité se maintient en l'état, voire baisse encore dans certains pays, si ce n'est dans tous. Dans ce cas, les effets induits sont pratiquement irrattrapables à terme.

Dans ces conditions, on notera tout ce que l'attitude des prospectivistes a d'irrationnel, lorsque ceux-ci ne prêtent pas à la toile de fond démographique tout l'intérêt qu'elle justifie alors même que *le plus grand défi du futur pour l'Europe est peut-être celui d'une implosion démographique.*

Étudiant les conséquences économiques de l'évolution démographique en Europe, un groupe d'experts a établi pour la Commission des Communautés Européennes (CCE) des perspectives, en supposant pour l'avenir un maintien (cas de la Belgique) ou un léger accroissement de l'espérance de vie à la naissance des hommes et des femmes et en posant pour principe qu'on ne pouvait admettre que « des générations réelles aient des descendances finales aussi basses que 1,4 ou 1,5 enfant par femme, ce qui n'a jamais été observé dans aucun pays ». Un tel principe est naturellement fort critiquable. Néanmoins, si l'on raisonne à l'horizon 1990-2000, on peut admettre que, quelle que soit la fécondité (pourvu qu'elle se situe dans la fourchette que nous avons précédemment indiquée) les résultats ne doivent pas différer de façon radicale. En effet, seuls les individus qui auront 16 ans ou moins en 1995 sont encore à naître. Il en irait par contre bien différemment si on considérait un horizon plus lointain. Ainsi, dans le cas français, selon que l'on prend un nombre moyen d'enfants par femme égal à 1,5 ou à 2,1 on a, à l'horizon 2050, soit une population de 37,9 millions d'individus dont 17,8 % âgés de moins de 20 ans et 25,4 % âgés de 65 ans et plus, soit une population de 62,0 millions forte de 26,9 % de moins de 20 ans et de 16,6 % de 65 ans et plus. Les différences sont suffisamment éloquentes et justifient pleinement le choix d'une fourchette, non d'une éventualité unique, dès lors que l'horizon des perspectives est très éloigné dans le temps.

L'échéancier des problèmes

Au vu des perspectives établies à l'horizon 1995 pour le compte de la CCE (voir graphique), on peut, à titre d'exemple, dresser un échéancier des problèmes qui vont se poser à l'Europe du fait de l'évolution passée de la fécondité et un calendrier des actions à entreprendre afin de préparer la venue des événements défavorables par des actions préventives. Il ne fait aucun doute que, compte tenu de son évolution démographique passée, présente et à venir perturbée, l'Europe - et naturellement ses différents États membres - doivent s'imposer *un devoir de prévision longue et de prévention précoce.*



Période 1980-1985 :

a) diminution de la charge imputable aux enfants notamment dans le domaine scolaire. D'où :

— possibilité d'améliorer les équipements pour la petite enfance, les taux d'encadrement à l'école, l'enseignement en général.
— problème posé par le recrutement des enseignants : les besoins diminuent alors que de nombreux étudiants se dirigent vers l'enseignement. Le problème se pose avec d'autant plus d'acuité que le corps enseignant a déjà renouvelé ses cadres.

b) augmentation de la population potentiellement active (population d'âge actif) d'où la nécessité de créer des emplois.

c) arrivée des générations plus nombreuses (nées après 1920) aux portes de la retraite. Il s'agit là d'une répétition générale de ce qui se passera à compter de 2010-2015 lorsque les générations nombreuses d'après-guerre seront à leur tour concernées. D'où :
— nécessité de limiter la généralisation d'un âge de la retraite uniforme sous peine de remise en cause profonde de l'assistance vieillesse.
— nécessité de préparer d'ores et déjà une politique de la vieillesse véritablement corrective des inégalités.

Période 1990-1995 :

Vieillissement interne de la population potentiellement active (20-65 ans) par diminution de la part relative des moins de 30 ans. D'où :
— nécessité de mettre en place des systèmes (aujourd'hui pratiquement inexistants) d'orientation et de reconversion des adultes.
— nécessité de créer des emplois pour les personnes veillissantes. La période 1990-1995 est une période de transition caractérisée par un vieillissement certes très prononcé par comparaison avec le reste du monde, mais néanmoins sans commune mesure avec celui qui caractérisera l'Europe sitôt tournée la page du vingtième siècle, pour peu que les tendances démographiquement constatées évoluent peu.

Préparer le vieillissement démographique

L'Europe ne rajeunira pas de son propre fait. C'est davantage une évidence qu'un constat. Il n'y a guère que dans l'hypothèse d'une implosion démographique, qui surviendrait dans un avenir très proche, que les tendances au vieillissement accru pourraient être momentanément interrompues. A moins d'un déferlement des pays jeunes en voie de développement (et même dans cette hypothèse, le rajeunissement importé serait de courte durée) l'Europe est condamnée au vieillissement. Son rajeunissement éventuel supposerait en effet une croissance exponentielle infinie. On peut même ajouter que, pour cette même raison, le monde n'échappera pas au vieillissement. A plus ou moins long terme — selon les pays ou les régions du monde — le vieillissement deviendra une

caractéristique démographique universelle.

Avoir à préparer le vieillissement démographique de l'Europe devrait obliger les prospectivistes à se poser au moins trois questions :

— Qu'est-ce que la vieillesse pour un individu ?
— Qu'est-ce que le vieillissement pour une nation ?
— Quelles sont les traductions et les implications économiques et sociales de ces deux phénomènes ?

Au niveau individuel, l'habitude est prise et solidement ancrée qui consiste à opposer les jeunes aux adultes et aux vieux, à ne considérer donc que des états et à rejeter dans l'ombre le processus continu du vieillissement. Si elles étaient enfin entreprises, des études longitudinales sur le vieillissement à partir de 35 ou 40 ans permettraient non seulement d'estimer des proportions de population à risque et les coûts en équipements, en personnels de soins à envisager, mais encore, dans la mesure où elles mettraient en évidence des réalités différentes selon les individus, elles contribueraient très certainement à remettre en cause *l'artificialité des traductions économiques et sociales de l'âge :* âge de la formation, âge du recrutement, âge de la cessation d'activité, âge et rémunération, âge et statut, âge et discrimination (émanant des administrations trop bureaucratiques ou d'entreprises privées)... A tout le moins, ces études longitudinales montreraient qu'avoir 40 ou 70 ans en 1950 ou en 2000 ne signifie nullement la même chose. C'est là une évidence, mais comme bien des évidences elle souffre de n'être pas encore admise.

Au niveau collectif, le vieillissement démographique, phénomène social, est trop souvent appréhendé comme un tout bien homogène. Cet état de fait résulte sans aucun doute d'un excès de globalisation et d'une attirance excessive pour les moyennes et les grands agrégats.

En matière de vieillissement démographique, une moyenne nationale ou régionale escamote en fait des structures radicalement différentes entre espace rural et espace urbain et entre sous-espaces d'un même espace rural ou urbain. Des études sont actuellement entreprises qui intègrent la donnée spatiale et qui devraient conduire à l'élaboration de scénarios différents visant à limiter les conséquences parfois néfastes d'évolutions démographiques structurellement différentes.

Toujours au niveau collectif, les tendances constatées à la baisse (ou au maintien de bas niveaux) de la fécondité et au vieillissement induit devraient inciter à une prospective plus fine des modes de vie. Nous pensons là par exemple à l'*émergence d'un nouveau modèle féminin* qui se traduit par une plus grande autonomie de la décision de fécondité, par une tendance à une plus grande indépendance socio-économique... Quels

peuvent être, à terme, les effets de ces récentes conquêtes des femmes (que ces dernières n'ont certainement pas envie de brader ni même de voir menacer) dans le cadre notamment d'une fécondité qui n'assurerait pas le remplacement des générations ? Ou également de l'émergence de *nouveaux types de structures familiales :* concubinage plus fréquent des jeunes, conceptions plus nombreuses hors mariage, accroissement du nombre des divorces, apparition d'un cycle de vie familiale à étapes successives...Ou encore de l'évolution des besoins de consommation en matière de santé, de loisirs ou de logements notamment, de l'attitude à l'égard du travail...

L'Europe et le monde

Préparer le vieillissement de l'Europe, c'est aussi se poser la question des relations futures avec le monde extérieur.

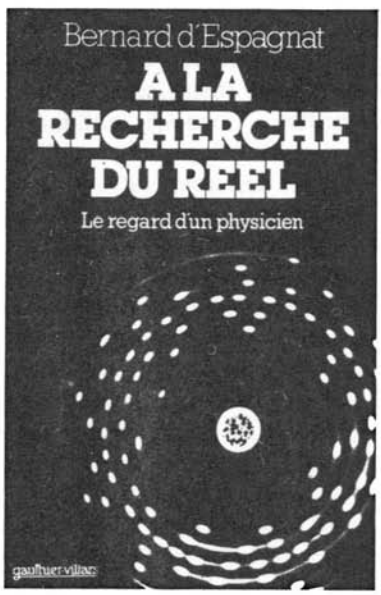
Les politiques actuelles dans nombre de pays européens tendent à limiter l'introduction de travailleurs permanents étrangers (autres qu'européens). Tant sur un plan démographique (l'immigration étrangère peut contribuer localement au rajeunissement des populations) que sur un plan économique (pouvoir multiplicateur d'emplois de l'immigration de travailleurs étrangers, répulsion exercée par certaines tâches pourtant nécessaires au maintien des activités économiques sur les populations développées, réduction de la durée de vie active...) de telles politiques restrictives ne peuvent être que transitoires. Ne serait-ce que compte tenu de la nécessité de créer des emplois pour satisfaire les besoins nés de l'augmentation de la population d'âge actif durant la décennie à venir. On ne peut cependant raisonnablement envisager le recours à une immigration économique massive, d'autant que les besoins en main-d'œuvre non qualifiée risquent fort d'être comblés par une immigration d'origine politique. Nous pensons là aux réfugiés politiques d'autres régions du monde, l'Asie du Sud-Est n'étant qu'un exemple cruellement actuel.

Envisager les relations futures de l'Europe avec le reste du monde, c'est aussi ne pas refuser d'envisager une quelconque immigration de conquête. En 1990, le contraste sera grand entre la structure par âge de l'Europe et celle de certains pays du monde en voie de développement. En 1990-2000, l'Europe devrait compter entre 260 et 270 millions d'habitants dont 20 % de moins de 15 ans et 14 % au moins de 65 ans et plus. A la même date, la seule façade méditerranéenne, pour ne considérer que cette seule partie du monde (Algérie, Egypte, Lybie, Maroc, Soudan, Tunisie), devrait compter environ 185 millions d'âmes

(106 millions en 1979), dont 25 % de moins de 15 ans et seulement 3,5-4 % de 65 ans et plus !

A l'horizon 1990-2000, le contraste entre ces deux régions du monde sera alors si marqué qu'il serait déraisonnable de ne pas imaginer, dès à présent, certaines pressions pouvant conduire à des conflits ou à des affrontements, sauf à aider, et ce de manière décisive, ces pays à se développer et à s'industrialiser. Cela suppose bien des changements d'attitude et de mentalité à l'égard de ces pays (nous ne parlons plus là simplement de la seule Afrique septentrionale) qui sont, malgré les discours, davantage regardés comme des concurrents, réels ou potentiels, que comme des partenaires économiques ayant leur identité et leurs aspirations propres.

DEVONS-NOUS MODIFIER NOTRE CONCEPTION DE L'UNIVERS ?



184 pages, 15,5 x 24. Broché
ISBN 2-04-010896-3

Une presse unanime

« Cet ouvrage est le plus important de tous ceux qui ont paru depuis « Le hasard et la nécessité » de Monod. »
Le Point - Georges Suffert

« ... un livre très important... cet éloge de la lucidité me paraît d'une brûlante actualité. »
La Croix - J. de Bourbon-Busset

« Depuis longtemps l'homme s'interroge : ce que nous voyons, ce que nous mesurons, est-ce bien la réalité des choses ? Bernard d'Espagnat, qui dirige le laboratoire de physique théorique de l'Université d'Orsay, vient de réussir la gageure de faire le point sur ce problème dans un petit livre dense. »
Le Matin - Robert Clarke

« Tout a changé au cours des dernières années. C'est ce que montre très bien le physicien Bernard d'Espagnat dans son ouvrage de synthèse. »
Sciences et Avenir.- François de Closets

« A la recherche du réel est un livre important, un livre qu'il faut lire et méditer. »
Le Monde - Maurice Arvonny

gauthier-villars

Groupe de travail

Innovation technologique et changement social

Exposés de Alexander King - Keith Pavitt
Rapporteur : Keith Pavitt
Secrétaire : Denise Boisot

M. King a développé les thèmes suivants :

Nos économies et nos modes de vie sont dépendants de la technologie. Lorsqu'on sait qu'il se passe environ trente ans entre une découverte technologique et sa mise en application, on se rend compte que l'on commence à peine à voir se concrétiser les résultats des énormes recherches engagées ces dernières années. Nous sommes à la veille d'une seconde révolution industrielle, qui sera aussi porteuse que la première de changements profonds. Deux domaines spécifiques doivent retenir l'attention : le développement de la biologie moléculaire et l'avancée récente de la microélectronique (en particulier les micro-processeurs).

Cette nouvelle révolution industrielle interviendra dans un monde dont la traditionnelle division en trois groupes (pays à économie de marché, pays à économie planifiée et pays en développement) semble dès maintenant inadéquate. Quant à l'Europe, il semble que la qualification de sa population active constitue son principal atout, en compensation de sa relative pauvreté en termes de ressources naturelles et d'énergie. Sa dépendance par rapport à des sources extérieures en termes de matières premières semble être de nature à orienter la production industrielle vers la miniaturisation et une production de transformation. L'accent mis sur la qualité de la population active devrait donc pousser l'Europe à s'engager dans la voie d'une réforme des systèmes d'enseignement et de formation, et ce dès aujourd'hui, étant donnée la longueur des cycles de formation.

Si l'Europe veut rester compétitive dans les années difficiles à venir, elle doit concentrer ses efforts sur l'innovation technologique. Mais il ne

faut pas oublier que le potentiel représenté par cette innovation risque de ne pas être concrétisé si elle n'est pas accompagnée d'innovations touchant la société et ses institutions. La situation nouvelle que devra affronter l'Europe contribuera à réexaminer complètement les relations entre industrie et secteur public. Seul le Japon offre aujourd'hui un exemple des effets du développement de la micro-électronique et des problèmes que pose une « société informatique ».

C'est dans le secteur public que se posera, avec le plus d'acuité, le problème de la recherche d'innovations structurelles, pour remédier à l'incapacité des institutions à s'adapter aux changements.

L'innovation est donc essentielle, qu'elle soit technologique, sociale ou institutionnelle. Mais si nous commençons à percevoir ce que recouvre le changement technologique, nous sommes encore très peu renseignés sur les processus d'innovation sociale.

Pour M. Pavitt, l'évolution de la nature et de l'importance de l'innovation dans les pays avancés est aujourd'hui une question de fond. En effet, la pression qu'exercent les pays nouvellement industrialisés ne fera que s'accentuer. D'autre part, les modes de consommation resteront en constante évolution. L'énergie et les matières premières se feront, par ailleurs, de plus en plus rares, alors que les potentialités pour un changement technologique accéléré resteront importantes dans l'électronique et s'accroîtront dans la biochimie. Dans ce contexte, réussiront les innovations qui satisferont ces diverses tendances. Elles seront probablement celles qui concerneront les biens en capitaux, l'ingénierie, les biens de consommation durables et les chaînes d'assemblage automatique.

Cette capacité à innover dépendra de plus en plus d'activités déjà établies dans la recherche et le développement et sur l'aptitude à assimiler des technologies issues d'une large gamme de secteurs, y compris l'électronique.

Quels sont les liens entre niveau de productivité et innovation technologique ? En 1974, il n'y avait pas de corrélation évidente entre la capacité à innover et le niveau de productivité. Tout ce qu'on peut observer, c'est une relation étroite entre l'augmentation de la productivité et celle des activités d'innovations. Mais la capacité à innover sera déterminante pour les pays de l'O.C.D.E. dès 1980. Les schémas de croissance économique, de revenu par tête et de distribution de l'emploi industriel seront très largement déterminés par la capacité à innover et par le succès de l'innovation industrielle. Les pays de l'O.C.D.E. sont différemment placés à cet égard, et les différences qui existent dans ce domaine auront un large effet à long terme. Les données disponibles sur les activités de R & D dans ces pays et sur les brevets accordés aux

États-Unis fournissent une bonne indication sur leur classement en termes d'innovation. Si les tendances actuelles se développent, on peut s'attendre à ce que le Japon rejoigne le peloton de tête (R.F.A., Suède et Suisse) parmi les pays les plus fortement « innovateurs ». Au deuxième rang se placent la France, la Belgique et le Canada. En 1980, les Pays-Bas (et peut-être les États-Unis) pourraient commencer à perdre de leur puissance dans ce domaine ; la France et la Belgique maintiendraient leurs positions, alors que l'Italie et l'Angleterre amorceraient un déclin.

Conséquence importante de cette évolution : elle signifie la fin d'un modèle convergent de croissance économique, à la tête duquel se trouvaient les États-Unis.

Dans la discussion, un certain nombre de questions ont été soulevées :

La technologie, valeurs et objectifs

Certains participants étaient d'avis que l'Europe devrait d'abord formuler ses prévisions et ses objectifs pour l'avenir. Mais personne n'a proposé d'alternative à la croissance économique pour assurer l'emploi et le bien-être. Par contre, il y a eu accord sur le fait que l'Europe devra affronter un certain nombre de contraintes dans les vingt années à venir : coût élevé de l'énergie, de la technologie et de la protection de l'environnement, évolution rapide des innovations technologiques, mais évolution lente dans la recherche de substituts du pétrole et du gaz. L'Europe devra s'adapter à la concurrence croissante des pays en voie d'industrialisation dans un nombre croissant de biens de consommation courants.

Pour répondre à ces contraintes, l'Europe sera dans l'obligation d'augmenter sa capacité d'innovation technologique, particulièrement en ce qui concerne les biens de consommation de qualité, les techniques et les biens d'équipement plus sophistiqués. Ceci exigera plus de R & D, une gestion efficace et une main-d'œuvre spécialisée.

La capacité d'innovation de l'Europe

En Europe, la capacité d'innovation fait défaut, surtout en comparaison avec le Japon et les États-Unis. Certains soulignent les disparités dans les capacités d'innovation (fortes en Suède et en Allemagne, faibles en Italie, croissantes en France et en déclin au Royaume-Uni). D'autres ont insisté sur la nécessité d'innover autant dans le domaine social que dans le domaine économique. En ce qui concerne les qualifications, M. Sam Cole a évoqué le problème du prix du savoir : peut-on lui donner

un prix raisonnable, en avons-nous le monopole ? La demande de qualifications touchera particulièrement les minorités ethniques, les jeunes et les femmes.

La nécessité de mener une politique de prévention vis-à-vis des problèmes à long terme, en soutenant la recherche fondamentale et appliquée, en particulier en un temps où les industriels restreignent leurs programmes à long terme. Cela impose aux gouvernements un plus grand fardeau, car ils auront à supporter une technologie de base (énergie, matières premières, production alimentaire). Ils n'ont d'ailleurs pas excellé dans cette tâche par le passé, s'étant inévitablement concentrés sur le court terme et les échéances politiques. L'énergie nucléaire a été citée en exemple, où les pouvoirs publics ont négligé et continuent de négliger le très long délai nécessaire qui s'écoule jusqu'à la vente et le développement économique de systèmes complètement opérationnels.

Il a été suggéré que l'Europe devrait :
— financer la recherche à long terme ;
— promouvoir le développement de systèmes électroniques domestiques ;
— encourager les dépenses publiques comprenant des équipements sophistiqués ;
— encourager la R & D concernant directement les besoins et les contraintes du tiers et du quart mondes.

L'emploi

Il a été généralement reconnu que les modes de croissance seront très différents dans les années 80 et ne favoriseront pas l'emploi comme par le passé. Cela s'appliquera également au secteur des services, de sorte que le problème de l'emploi restera aigu en dépit du déclin démographique à moyen terme. Mais désirons-nous une société de travailleurs qualifiés et instruits supportant des chômeurs sans formation ? Tous reconnaissent qu'il s'agit là du défi majeur des vingt prochaines années.

Cependant, un certain nombre de questions sont restées posées :
— Quels devraient être les principaux moteurs de l'innovation technologique (objectifs stratégiques, finalités socio-économiques, bien-être) ?
— Quelles seront nos possibilités de choix dans les technologies naissantes ?
— Comment saurons-nous nous préparer aux changements sociaux engendrés par le développement des micro-processeurs ?
— Comment l'interrelation entre gouvernements et industries peut-elle être développée ?
— Comment pouvons-nous créer des technologies génératrices d'emploi ?
— Comment pouvons-nous accroître la participation du public ?

Travail et emploi

Exposé de Robert Tavitian
Rapporteur : Wenceslas Baudrillard
Secrétaire : Rosine Klatzmann

Monsieur Tavitian a tout d'abord rappelé que des changements, survenus à la suite du tournant qu'ont connu les sociétés industrielles depuis 1973, avaient modifié la façon d'aborder la réflexion prospective en matière d'emploi et de travail : on peut citer, en premier lieu, l'incertitude concernant les taux de croissance future et, par conséquent, des rythmes d'emploi. D'autre part, la disparition de la quasi-garantie du plein-emploi et l'importance croissante des aspects qualitatifs du travail affectent, elles aussi, à leur façon, les réflexions prospectives dans ce domaine.

Le travail joue un rôle grandissant dans la détermination de l'équilibre global et l'offre future de main-d'œuvre n'est pas déterminante uniquement en termes quantitatifs, mais aussi en termes qualitatifs (femmes, jeunes, etc.).

La suite de l'exposé sur le devenir de l'emploi et du travail s'ordonne autour de quatre thèmes :

— les problèmes d'ajustement entre l'offre et la demande pour atteindre l'équilibre global de l'emploi ;
— les aspects qualitatifs du travail et la place de celui-ci dans la société future ;
— les changements à escompter dans les rôles et les compétences des principaux acteurs : gestion du travail et relations industrielles ;
— les conséquences de l'internationalisation du travail.

L'ajustement entre l'offre et la demande

En ce qui concerne l'ajustement entre l'offre et la demande, un certain nombre de solutions peuvent être envisagées. Il restera ensuite à déterminer celles qui paraissent les plus probables ou les plus souhaitables.

— *L'exclusion ou le découragement*

Cette solution constitue la forme d'adaptation la plus radicale ; elle consiste en l'exclusion de certaines catégories de travailleurs (jeunes, femmes, personnes âgées) par des méthodes diverses :
— abaissement de l'âge de la retraite ;
— prolongation de la scolarité.

— *La réduction du temps de travail*
Les actions possibles relèvent pour l'essentiel de trois domaines :
— réductions individuelles hebdomadaire, annuelle, etc. ;
— assouplissement des normes de travail ;
— possibilités accrues de travail à temps partiel.

— *La réduction des taux d'accroissement de la productivité*
— par un freinage délibéré des gains de productivité ;
— par le développement de technologies moins capitalistiques.

Les aspects qualitatifs du travail et sa place dans la société future sont appelés à jouer un rôle important dans le climat social. Trois problèmes méritent, à cet égard, d'être mis en évidence :
— la relation entre technologie et travail ;
— les aptitudes sociales vis-à-vis du travail ;
— la répartition de la vie active entre le travail et les autres formes d'activité.

Pour ce qui est de l'internationalisation du phénomène, le problème de la migration n'apparaît pas comme capital et tendra à devenir un phénomène marginal au cours des prochaines années.

Par contre, l'attitude des travailleurs devant les multinationales et l'accession des travailleurs à la dimension internationale en dehors du cadre des multinationales ont plus retenu l'intérêt du groupe.

Après cet exposé, le débat s'est engagé. Il a d'abord été constaté que, pour une fois, le groupe « Travail et Emploi » n'était pas, comme d'habitude, le dernier et qu'enfin, on reconnaissait que l'emploi n'était plus seulement une résultante, mais aussi une composante de l'avenir.

Il est important de souligner que le débat s'est nettement placé dans une perspective à court et à moyen terme,et non pas dans une perspective à long terme. Ceci résultant d'une part des incertitudes citées précédemment (incertitudes quant aux taux de croissance, etc.), mais aussi d'incertitudes plus philosophiques : en effet, le travail occupe une place au centre de notre système de valeurs, place que l'évolution actuelle remet en cause.

D'autre part, le court et moyen terme, c'est aussi l'horizon choisi par les décideurs ; privilégier la réflexion à long terme dans ce domaine reviendrait à encourager l'inaction et à accepter la décision passive.

La discussion a été amorcée sur la base de trois constats :

1) le sous-emploi est un gaspillage ;
2) le plein-emploi n'est pas accessible d'ici 1985 ;
3) le plein-emploi sera progressivement atteint par une politique de relance mettant en œuvre une stratégie diversifiée mais cohérente.

En ce qui concerne le premier constat, le sous-emploi est considéré comme un gaspillage parce qu'il signifie en réalité non-utilisation de ressources comptabilisables en P.I.B. Sur ce concept, l'accord a pu se faire au sein du groupe, précisément parce que l'on raisonnait à l'horizon 85.

Aujourd'hui, la nature du chômage est totalement différente de ce qu'elle était en 1930. L'indemnisation joue le rôle d'un amortisseur et le chômage est beaucoup plus diffus dans le corps social, malgré une forte sélectivité (jeunes, femmes, immigrés, personnes de plus de 50 ans). De ce fait, le chômage est mieux supporté, mais plus dangereux aussi, parce qu'il contribue à diffuser des valeurs de marginalité et parce qu'il remet en cause le statut de l'éducation comme moyen de promotion sociale.

Les avis sont partagés sur le deuxième constat et, en particulier, certains participants craignaient que l'énoncé d'un tel constat ne décourage et freine la recherche des possibilités permettant d'accéder au plein-emploi. L'un des participants a fait remarquer que certains pays connaissent le plein-emploi et que rien n'empêche la France de parvenir à la même situation, dans la mesure où il n'y a pas saturation de la demande. Puisque la demande existe, il faut y répondre en créant des emplois. Cette même personne a suggéré que les fonds qui gonflent les caisses d'épargne soient utilisés afin de donner aux industriels les moyens d'être plus dynamiques. L'intervenant a conclu en ajoutant qu'il était dangereux d'exclure a priori la possibilité de plein-emploi.

Réponse d'un participant : « Certes, il y a plein-emploi au Japon et en Suisse, mais les Suisses ont renvoyé chez eux les travailleurs immigrés, et au Japon le chômage de la femme n'est pas considéré comme tel ».

Ce n'est pas parce que le plein-emploi paraît fort peu probable d'ici 1985 qu'il faut renoncer à l'atteindre en ne se donnant pas les moyens d'y parvenir.

Un million d'emplois par an ?

Compte tenu de l'évolution de la population active, il faudrait créer plus d'un million d'emplois supplémentaires par an d'ici 1985 pour maintenir le niveau de l'emploi. De 1955 à 1973, ce sont en moyenne

300.000 emplois par an qui ont été créés. *Il faudrait donc, au moins, tripler ce chiffre,* uniquement pour maintenir le niveau de l'emploi. Une autre solution est de procéder à des ajustements quantitatifs, comme :
— l'exclusion ;
— la réduction de la productivité ;
— la réduction du temps de travail.

— *L'exclusion*

Cette forme d'ajustement apparaît comme la plus probable. Elle existe déjà à l'heure actuelle (exclusion des femmes, des jeunes, des personnes de plus de 50 ans), mais elle tend de plus en plus à prendre des formes institutionnelles (prolongation de la scolarité, abaissement de l'âge de la retraite), et des formes incitatives (action sur le revenu de la femme au foyer, amplifiée par les préoccupations démographiques), etc.

— *La réduction de la productivité*

Le risque de cet ajustement est la réduction de la compétitivité qui pourrait en découler. Une solution favorable à l'emploi consiste à développer des technologies moins capitalistiques et à réviser ce qui, dans notre système fiscal, représente un encouragement au choix du capital plutôt que du travail.

— *La réduction du temps de travail*

Ce problème est fondamental à l'heure actuelle et, s'il apparaît quasiment certain que l'on se dirige vers une réduction du temps de travail, on ne voit pas encore très bien quelles seraient les modalités adoptées : réductions journalières, hebdomadaires, mensuelles, compensation salariale ou non, etc. Pour certains participants, cette solution est fausse dans la mesure où l'on ne pourra pas indéfiniment réduire le temps de travail : il faudra donc un jour en trouver une autre.

Pour l'un des participants, cette revendication a été imaginée par les services des études des syndicats et n'a pas l'adhésion de la base : de ce fait, elle pourra se traduire par des heures supplémentaires.

Il apparaît nécessaire, quoi qu'il en soit, pour parvenir à la solution de la réduction du temps de travail, de passer par un changement de mentalité, et, en particulier, il faudrait parvenir à abolir la distinction rigide qui existe entre temps de travail et temps de loisir et distendre la relation actuelle entre travail et revenu.

Ces trois ajustements interviendront sûrement simultanément. Pour certains, l'exclusion, même si elle est la moins souhaitable des solutions, semble être la plus probable.

Le décalage est tel entre l'offre et la demande prévisible que le plein-

emploi ne pourra pas résulter d'une seule action, mais d'*une avancée multiforme* qui ne néglige aucune possibilité et qui se donne quatre objectifs :
— desserrement de la contrainte extérieure ;
— développement d'activités à fort contenu en travail ;
— développement d'activités à faible contenu en importations ;
— développement d'activités bien réparties spatialement.

Deux autres thèmes ont fait l'objet de discussions : il s'agit, d'une part de la dualité du marché du travail et, d'autre part, de l'émergence possible de nouvelles activités.

Émergence de nouvelles activités

Certaines activités nouvelles peuvent être créatrices d'emplois. Mais, pour pouvoir créer ces nouvelles activités, il faut donner à ceux qui « ont des idées » les moyens de le faire, de réaliser des initiatives. Cette idée est fondamentale. Certes, l'efficacité risque de n'être que partielle, mais cette baisse de l'efficacité sera de toutes façons moins coûteuse que le sous-emploi.

Un participant a cité l'exemple de chômeurs sidérurgistes qui, après avoir constaté que les casques qu'ils portaient étaient fabriqués en RFA, avaient suggéré de les fabriquer sur place.

Un autre participant a décrit l'expérience qu'il tente actuellement en Allemagne : il a créé un réseau d'entraide destiné à financer des initiatives : des jeunes chômeurs, par exemple, désirent organiser des transports, créer un restaurant, etc. Son réseau est actuellement efficace dans 14 villes et fonctionne grâce à un système de membres donateurs.

Autres idées émises par différentes personnes :
— encourager ceux que la grande entreprise rejette à développer les produits que cette dernière ne peut lancer ;
— éviter le soutien systématique aux initiatives émanant directement des pouvoirs publics qui appréhendent mal le terrain ;
— encourager les initiatives qui traduisent une nouvelle relation profit/travail.

La dualité du marché du travail.

La précarisation de l'emploi, qui segmente le marché du travail, se développe sans doute durablement. Quelques précisions fournies par divers participants sur le travail précaire :
— en France, le travail précaire (intérim, contrats à durée déterminée,

etc.) concernait en 1970 3 % de la population active, mais alimentait près de 30 % du chômage ;

— au Danemark, 15 à 20 % de la population active travaille à temps partiel ;

— les causes du système précaire : la crise, la rigidité, les préférences individuelles.

Se pose alors cette question : comment éviter que ce soient toujours les mêmes qui occupent des emplois précaires, ou, si ce n'est pas possible, comment aligner leurs conditions de « carrière » sur celles qu'offrent les emplois permanents ?

Groupe de travail

L'Europe et le Tiers-monde

Exposés de Maurice Guernier - Ulrich Hiemenz
Rapporteur : Christian Comeliau
Secrétaire : Anne Charreyron

Les exposés ont essentiellement porté sur deux points : les perspectives de développement du Tiers-monde et l'action de l'Europe en faveur du développement.

Les perspectives de développement du Tiers-monde

Les perspectives de développement pour les diverses régions du Tiers-monde s'annoncent plus difficiles encore que par le passé, et pourraient être aggravées par la faible croissance des pays industrialisés (1). Les principaux problèmes sont notamment :

a) l'explosion démographique : vers l'an 2005, la population du Tiers-Monde devrait doubler par rapport à 1975.

b) la persistance de la pauvreté :

— sur les 2 milliards d'habitants du Tiers-monde (la Chine étant comptée à part), 1 800 millions vivent en état de grande pauvreté parmi lesquels 800 millions sont en état de pauvreté absolue et de grave malnutrition.

— de l'avis même de la Banque Mondiale, 600 millions resteront en état de pauvreté absolue en l'an 2000.

c) l'aggravation des disparités :

— entre les pays industriels (P.I.) et les pays en voie de développement (P.V.D.) :

• le rapport Interfuturs de l'OCDE reconnaît que la croissance en

(1) Notons que cette thèse de l'interdéveloppement prête à controverse. Les récents travaux du GATT montrent que la crise dans les pays développés n'empêche pas la croissance dans les pays en voie de développement. NDLR

- dollars/habitant pendant ces 25 ans a été de 116$ par an pour les pays industriels contre 8 $ dans le Tiers-monde (en fait cette croissance a profité essentiellement à une minorité de privilégiés, la majorité de la population recevant à peine 2 à 3 $ de plus par an et par habitant).
- pour la décennie en cours (1970-1980), des chiffres encore plus sévères ont été prévus ; le revenu des pays riches qui était 30 fois supérieur à celui des pays pauvres va devenir, en 1980, 40 fois plus fort.

— à l'intérieur des P.V.D. :
- entre les différentes régions du Tiers-monde,
- entre les zones urbaines et les zones rurales.

d) l'alimentation :

— tous les pays du Tiers-monde sont en déficit alimentaire croissant. Ce déficit devrait être multiplié par 4, et seuls les États-Unis et le Canada possèderont une capacité d'exportation suffisante en nourriture ; ils bénéficieront ainsi d'un monopole alimentaire.

— le problème de l'alimentation se pose de façon plus ou moins forte dans les régions du Tiers-monde.

e) l'épuisement relatif des ressources naturelles notamment énergétiques, alors que la demande d'énergie devrait également quadrupler, la production pétrolière va décliner dès les années 1990.

f) la nature d'un modèle de croissance qui correspond mal aux véritables besoins :

— ce modèle s'appuie sur des industries requérant de forts investissements en capital alors que ce capital est rarement disponible dans les pays du Tiers-monde.

— dans le même temps, ces « labor intensive industries » laissent subsister de graves problèmes d'emploi.

L'interdépendance entre les diverses régions du monde s'accroît inéluctablement et conditionne de plus en plus étroitement ces perspectives :

— interdépendance économique :
- développement des échanges entre P.I. et P.V.D., au sein des P.I. et au sein des P.V.D.
- structures de production multinationales.

— interdépendance politique :

Le degré de compréhension mutuelle entre les pays industrialisés et le Tiers-monde demeure peu satisfaisant, notamment en raison de la différenciation croissante du Tiers-monde, mais aussi parce que le monde industrialisé accepte difficilement, en pratique, l'idée d'un modèle de

développement différent du sien.

En dehors d'un *système mondial* il n'est pas possible de comprendre les problèmes nationaux. Le centre de dynamisme de ce système est actuellement situé dans les pays industrialisés. Il se traduit par :

— l'interdépendance déjà mentionnée ;
— l'accroissement des échanges ;
— la diffusion d'un modèle de développement « productiviste » et axé sur un certain type de consommation.

Ce cadre entraîne l'existence d'intérêts communs, mais aussi de multiples divergences d'intérêts entre le Nord et le Sud, au sein du Nord et au sein du Sud. Il n'y a donc pas une seule voie possible de développement mondial mais de multiples voies selon les intérêts prioritaires que l'on veut satisfaire. D'où la nécessité de faire des *choix*.

Les stratégies de développement actuellement proposées par le Tiers-monde à une échelle régionale assez vaste pour être réalistes, sont encore insuffisantes.

L'action de l'Europe en faveur du développement dans le Tiers-monde.

— Il faut préciser, en premier lieu que, si notre part de *responsabilité* dans les chances de développement du Tiers-monde est considérable, la responsabilité de ce développement lui-même incombe aux pays du Tiers-monde et à eux seuls. En particulier pour les choix.
— Diverses *motivations* pour une action de l'Europe peuvent être envisagées :
  • une préoccupation éthique de justice sociale : lutte contre la pauvreté.
  • un souci de maximiser les bénéfices de l'interdépendance et de réduire les coûts en maintenant des relations privilégiées issues du passé colonial ou en créant des relations nouvelles. Cette interdépendance est particulièrement importante pour l'Europe qui, touchée de plein fouet par la crise de 1973, doit rechercher aujourd'hui le soutien de l'Afrique et du Proche-Orient.
  • un souci de maintenir l'ordre et la sécurité mondiale.

Ces motivations ne sont pas exclusives l'une de l'autre, mais leur dosage peut varier et commander des actions très diverses. Par exemple : choisira-t-on de privilégier l'aide aux pays les plus pauvres par rapport aux pays en voie d'industrialisation ? Des accords d'échange s'établiront-ils en priorité avec les pays producteurs de denrées comme le pétrole plutôt qu'avec d'autres ?

Outre ce choix d'objectifs prioritaires, diverses grandes options

s'imposent aux stratégies européennes :

a) Choix quant au modèle de développement que l'on tend à diffuser.

— finalité du modèle de développement : l'idée que le Sud pourrait un jour rattraper le Nord n'est plus un objectif acceptable, puisqu'impossible. Au contraire, le groupe s'interroge sur notre capacité à accepter une remise en question du modèle « productiviste » par les pays du Tiers-monde et à reconnaître des stratégies alternatives de développement.

— choix des groupes bénéficiaires en priorité : l'objectif est-il de satisfaire les besoins des plus pauvres ou de permettre à une faible partie de la population, déjà favorisée, d'améliorer encore ses conditions d'existence ?

— nécessité d'une action réelle de coopération plutôt qu'une attitude de « clientèlisme » qui domine actuellement.

— rôle accordé à l'intégration dans les échanges mondiaux.

b) Action régionaliste ou mondialiste.

Les deux thèses ont été vivement discutées dans le groupe :

— les partisans du libre échange mettent l'accent sur un renforcement dans le sens du libéralisme des politiques internationales actuelles, avec des améliorations concernant notamment le fonctionnement du marché des denrées de base, les modalités de l'aide au développement et l'accès des P.V.D. aux marchés internationaux ;

— d'autres membres du groupe privilégient le développement de liens inter-régionaux (par exemple Europe/Afrique/Proche-Orient) qui permettent des actions plus concrètes et s'inscrivent dans le prolongement de liens déjà existants.

c) Choix des interlocuteurs : problème des liens entre les gouvernements en place et la population. Il faut distinguer les besoins de la population des intérêts des cercles gouvernementaux.

L'action de l'Europe

L'action de l'Europe est ainsi soumise à un certain nombre de conditions :

a) Nécessité d'une perspective politique d'ensemble, c'est-à-dire :

— perspective globale, à long terme, sur l'interdépendance des priorités en fonction de secteurs spécifiques et de certains groupes de pays (cette condition n'est actuellement réalisée ni au plan national, ni au plan européen, et l'on ne voit guère qui pourrait actuellement l'engendrer) ;

— une philosophie (ou une « vision ») politique cohérente ;

— un engagement politique effectif.

b) Nécessité d'un effort d'information considérable, tant auprès des responsables du Nord que des responsables du Sud, ainsi que des opinions publiques.

c) Redéfinition du rôle d'un certain nombre d'institutions :

— bilatéralisme et multilatéralisme ;

— rôle des organisations internationales : dépasser le verbalisme pour mener des actions plus directes.

Enfin, les divers domaines d'actions pratiques n'ont pu être examinés un à un, du fait de leur trop grand nombre et de leur grande complexité :

— politiques commerciales : stabilisation (rôle du Stabex), protectionnisme ;

— mouvements de capitaux : aux conditions du marché ou aides spécifiques aux P.V.D. ?

— politiques industrielles : redéploiement - « adjustements ».

— transfert de technologies : création de structures d'accueil et de développement des technologies au niveau régional.

— problème alimentaire : les pays du Tiers-monde doivent-ils tendre à l'autosuffisance alimentaire ou importer la nourriture et se consacrer à d'autres activités ?

Dans tous les cas, il est apparu au groupe que ces politiques sectorielles devront être conçues en conformité avec les grandes options qui ont été exposées précédemment.

Groupe de travail

Ressources naturelles

Exposé de Claude Guillemin
Rapporteur : Pierre Bonnaure
Secrétaire : Carole Médrinal

Quelle est la situation de l'Europe au plan énergétique ? A quels problèmes se trouve-t-elle confrontée ? Quelles solutions ont été apportées et quelles sont les chances de ces solutions ? Y a-t-il d'autres propositions à faire ? Quels moyens employer pour accélérer certains systèmes ou en inventer de nouveaux (système d'exploitation minière) ? Que peut apporter la recherche européenne et dans quelle direction doit-on la pousser ?... Telles sont les questions auxquelles ce groupe de travail a tenté de répondre.

La discussion s'est logiquement articulée, dans un premier temps, autour de l'énergie ; dans un second temps, autour des matières premières minérales, avant d'aborder plus rapidement les problèmes d'approvisionnement en matières premières renouvelables.

Avant même d'ouvrir le débat, Monsieur Guillemin a tenu à faire une distinction entre l'énergie, qui est de plus en plus régie par des ententes de producteurs, et les autres matières premières minérales diversement soumises à un système classique du marché au demeurant passablement désorganisé.

En ce qui concerne l'énergie, nous nous trouvons face à un certain nombre de pays « agressifs » parfaitement organisés (sous d'apparentes divergences) qui augmentent brutalement les prix après avoir donné l'impression de les laisser se stabiliser, ce qui, joint au manque de prévision des techno-structures européennes, nous a empêché de travailler de façon constructive dans le domaine des économies d'énergie, des substitutions, des énergies nouvelles ou des énergies classiques à developper (1).

Par contre, du côté des matières premières, nous nous trouvons

(1) On pourrait arguer que les pays consommateurs ont un rôle essentiel dans la formation des prix du pétrole et qu'au demeurant ils n'ont pas su tirer parti du répit accordé par les pays de l'OPEP entre 1974 et 1978. NDLR

toujours dans le même système anarchique qui existait déjà avant ce que l'on a appelé « la révélation du Kippour ». Il est significatif à cet égard de constater qu'il n'y a pas eu un seul exemple de réussite d'un nouveau cartel de producteurs de matières premières minérales au cours des six dernières années. Au contraire, le seul cartel qui marchait bien — celui de l'étain — a tendance à se détériorer.

Concernant les prix, après de fortes hausses dans les années 1973-1975, nous avons eu une défervescence qui a causé, d'une part, le pessimisme des opérateurs miniers, d'autre part, la désaffection totale du système bancaire privé pour la recherche minière. Actuellement la tendance serait à une légère hausse que malheureusement le développement de la crise rend très précaire.

L'énergie

La dépendance européenne en matière d'énergie, déjà préoccupante au plan stratégique et politique, peut se transformer en désastre économique et social si le prix des hydrocarbures continue à monter, en termes réels, outre mesure.

Parmi les différents scénarios évoqués, le plus probable reste celui d'un pétrole cher à 40/50 dollars le baril (en monnaie constante). Dans l'hypothèse où aucune guerre ne survient d'ici 1990 et où la situation internationale continue à se dégrader en raison des rapports grandes puissances/OPEP, nous atteindrons ce prix avant 1990. Si nous prenons le cas de la France, dans ce scénario, nous doublons le prix du pétrole. Notre facture pétrolière qui, pour un baril de pétrole à 25 dollars en 1980, va s'élever à 90 milliards de francs, serait en 1990 de 140 milliards de francs (francs 1979), compte tenu des économies d'énergie, avec plus de 3 millions de chômeurs, c'est-à-dire près de 20 % de la population active.

Ces chiffres, d'une part, ne tiennent pas compte de tout ce qui est induit (l'inflation, le taux bancaire, les investissements...) et, d'autre part, ne se vérifient que toutes choses égales par ailleurs. En effet, ce scénario suppose que la consommation de pétrole diminue et que notre politique énergétique reste constante.

On estime qu'aucune mesure palliative ne peut avoir un effet majeur à l'horizon 90, les investissements lourds influant sur nos économies à cette époque ayant déjà été consentis. Ainsi, on sait que le nucléaire n'opérera pas de remplacement important d'ici 1985.

Cependant, à l'horizon 1995-2000, l'Europe pourrait affronter la situation énergétique avec succès si dès maintenant des mesures étaient

adoptées pour :
— développer le nucléaire dans les pays encore réservés vis-à-vis de cette forme d'énergie ;
— relancer la production charbonnière en mettant en œuvre des techniques nouvelles ;
— développer les énergies dites « nouvelles ».

Pour le nucléaire, si les dépenses d'exploration de l'uranium dans la Communauté sont passées de 7 à 25 millions de dollars entre 1972 et 1977 (essentiellement du fait de l'effort fourni par la France), trois États membres (Danemark, Luxembourg, Pays-Bas) n'ont inscrit aucune centrale nucléaire dans les programmes d'équipement pour 1990 et dans les autres pays (sauf la France), les programmes sont retardés (au lieu de 100 GW en 1985, on n'aura que 75 à 80 GW, dont 27 sont déjà installés) (1).

Au plan économique, le nucléaire dûment majoré des coûts marginaux liés à la sécurité et au cycle de combustible (déchets compris) devrait être compétitif avec le pétrole à 40/50 dollars le baril (envisagé précédemment dans un scénario). Cependant, de telles mesures doivent être acceptées par le public et un réel effort d'information et de résolution sur le fond des problèmes de sûreté nucléaire est encore à accomplir.

Par ailleurs, la permanence du nucléaire au-delà des années 2010 passe par la mise en service de surgénérateurs et, là encore, il faudra affronter une réticence du public encore plus marquée. Enfin, la fusion constitue l'espérance ultime, mais à ce sujet aucun pronostic n'est possible actuellement ; on ne peut avancer aucune date et la fusion demande encore un effort accrû et soutenu de recherche.

Le charbon : contrairement à ce que l'on a souvent dit, l'Europe en est riche, du moins dans l'optique des deux ou trois siècles qui peuvent former un relais entre nos besoins et nos possibilités. Délaissée depuis la dernière guerre mondiale (et dans l'ensemble européen tout spécialement) la recherche charbonnière reprend actuellement dans tous les pays d'Europe.

Des recherches faites récemment en Allemagne et en Grande-Bretagne ont révélé des ressources considérables de charbon à partir de 1 500 mètres de profondeur.

Il est relativement impossible, dans les conditions économiques prévisibles d'ici 1990-1995, de songer à exploiter ces ressources, sauf si nous atteignons d'ici là le prix de 40/50 dollars le baril de pétrole.

---

(1) GW = Gigawatt.

D'autre part, l'exploitation présuppose la mise sur pied d'une nouvelle politique charbonnière en Europe, ainsi que la revalorisation de la profession minière.

Dans ces conditions, il serait possible de développer considérablement la production européenne d'ici à l'an 2000 par les voies classiques et des méthodes nouvelles ; même si, en France, par exemple, on refuse d'entendre parler d'une relance du charbon classique, des programmes d'inventaire de charbon profond et des recherches sur les possibilités de gazéification sont en cours.

S'agissant des possibilités de gazéification profonde, actuellement expérimentées, elles peuvent, si elles se révèlent positives, changer complètement l'avenir énergétique de l'Europe vers 2000-2010. On saura vers 1982, après les premiers résultats des essais, quelles sont les chances de la gazéification profonde, vers 1985 si elle peut se développer et vers 1990 si l'on peut lancer une production économiquement valable.

On constate donc qu'une véritable politique charbonnière pourrait être d'une extrême importance pour l'Europe de l'Ouest. Elle passerait nécessairement par :

— la révision des programmes de régression de la production charbonnière qui sont encore en vigueur dans certains bassins du pays ;
— l'examen des possibilités de développer les capacités de production dans certains bassins pour compenser les fermetures de sièges jugées inévitables dans d'autres zones ;
— le fait de donner aux houillères de la Communauté l'assurance que la nouvelle politique aura un caractère durable, condition permettant seule aux entreprises d'investir à long terme et de poursuivre une politique de personnel à long terme (recrutement, formation...).

En dehors de l'énergie pour la grosse industrie, essentiellement concentrée, une large partie de la chaleur de plus basse température (utilisée pour le chauffage urbain, l'agriculture et certaines industries alimentaires notamment), pourrait être fournie par la chaleur résiduelle des centrales nucléaires, par l'utilisation des énergies dites nouvelles — en particulier des biocombustibles (bois et déchets agricoles), par l'énergie solaire peu ou non concentrée, la géothermie, etc. Toutes énergies qui permettraient au public de prendre conscience de la valeur et de la nécessité de l'économie et des économies.

Par ailleurs, ce n'est qu'à partir du milieu des années 1990 qu'un début de solution pourrait être apporté au problème des carburants pour les transports. Le méthanol issu de la biomasse, les essences synthétiques dérivées du charbon et, pour certaines applications spéciales, l'hydrogène, pourraient remplacer les hydrocarbures partiellement et progressivement.

Ceci implique de considérables investissements, mais relativement peu de recherche et développement en comparaison d'autres solutions telles que la fusion nucléaire. Le surcoût des combustibles synthétiques serait contrebalancé par la réduction des exportations de capitaux et le développement de l'activité économique interne.

Matières premières minérales

A l'exception de certaines matières premières (manganèse, chrome, phosphate, par exemple), l'Europe dispose d'un potentiel considérable. En densité de minéralisation, l'Europe soutient favorablement la comparaison avec le reste du globe, mais, ne représentant que 3 % des terres émergées, elle ne produit actuellement que 7,6 % du minerai non énergétique mondial. Ainsi, l'Europe occidentale, hautement industrialisée et grande consommatrice, est largement dépendante des importations pour assurer ses besoins en minerais et métaux. Cette dépendance, causée en partie par le fait que l'on s'est peu à peu habitué à importer en raison du faible coût de la main-d'œuvre des P.V.D., a conduit à laisser de côté les gisements européens que l'on reprend actuellement.

L'Europe pourrait considérablement augmenter ses ressources et atteindre un degré d'autarcie suffisant si une politique résolue d'amélioration des méthodes d'exploration en profondeur, de changement d'esprit envers les petites mines à forte teneur, d'inventaire et d'économies était rapidement mise en place.

En effet, si nous arrivons à augmenter la profondeur d'investigation des méthodes de prospection indirecte (méthodes essentiellement géophysiques et géochimiques), si nous arrivons à recréer une gitologie dynamique afin de mettre au point une typologie des gisements permettant de pronostiquer avec plus de sûreté leur importance d'après les indices superficiels, nous pourrions encore trouver de très nombreux gisements, comme actuellement en Irlande, France, Espagne, Portugal.

Nous devons, par ailleurs, changer les conditions d'investissement à l'étranger : au lieu de relancer de grosses mines à faible teneur qui présupposent obligatoirement des durées d'investissement et de fonctionnement considérables pour rentrer dans les mises de fonds, il faut dans la plupart des pays où nous travaillons — qui sont de surcroît souvent des pays instables — investir dans de petites mines à haute teneur, et ce pour deux raisons :

Du point de vue européen, cette attitude assurerait un meilleur rendement des investissements et permettrait de diversifier considérablement les approvisionnements.

Pour les pays producteurs, en favorisant la main-d'œuvre au détriment de l'équipement lourd (contrairement à la grosse mine, qui est le type-même de la mine qui ne crée pas d'emplois), cette attitude leur procurerait un avantage direct au point de vue social et technologique.

Il est donc nécessaire de développer la connaissance géologique des pays afin de diversifier les approvisionnements, car chaque fois que nous diversifions, nous nous offrons une chance supplémentaire. On pourrait envisager de réunir une vingtaine de spécialistes mondiaux (métallogénistes, typologistes de gisements...) pour leur demander ce qu'ils pensent de l'avenir de telle province géologique du point de vue des possibilités de découvertes minières.

Tout ceci n'exclut cependant pas le problème de certaines matières premières minérales dont l'Europe manque, comme le manganèse, les phosphates ou le diamant. Pour ces matières premières, il faut, d'une part, constituer des stocks, d'autre part, s'assurer des approvisionnements en provenance des pays extra-européens, en les liant si possible par des accords préférentiels.

Problèmes d'approvisionnement

La dépendance de la CEE à l'égard de ses importations en matières premières minérales en provenance des pays en voie de développement est plus forte que celle des autres ensembles de pays industrialisés. Depuis 1970, en effet, on constate un net ralentissement de la participation des capitaux européens aux investissements miniers dans les pays en voie de développement, par rapport à celle consacrée aux pays producteurs développés. Ceci s'explique par le souci des investisseurs qui disposent de capitaux et de main-d'œuvre dont les durées d'amortissement et de rentabilité sont élevées, d'investir dans des pays politiquement sûrs.

Devant une telle situation, la CEE préconise la réalisation d'accords bilatéraux ou régionaux, un système de garantie des risques politiques, des incitations variées et un système de sources complémentaires de financement au niveau communautaire.

L'Europe doit admettre que les matières premières soient de plus en plus fréquemment valorisées sur les lieux d'extraction dans la mesure où cela se justifie au niveau des possibilités et des coûts de production.

Pour cette raison, on devrait supprimer progressivement les mesures d'aide aux productions européennes, lorsque les opérations peuvent être réalisées plus économiquement dans les pays fournisseurs de matières premières et mettre à leur disposition l'assistance et les moyens financiers nécessaires.

Cependant, la stabilité géopolitique de ces pays n'étant jamais assurée, il reste nécessaire de constituer des stocks au niveau européen.

Parmi les différentes recommandations émises au cours de la discussion, l'une d'entre elles a été mentionnée à plusieurs reprises : *la nécessité d'établir un inventaire des ressources potentielles de l'Europe.* A cet effet, un rapide effort de documentation, ainsi qu'une collaboration des experts des différents domaines et des différents pays semblent primordiaux si l'on veut mettre en commun la somme des connaissances requises pour fonder une politique européenne.

Pour illustrer cette nécessité, on peut citer le cas des schistes pétroliers de l'Est de la France, dont l'inventaire rapide a révélé des ressources de quelques milliards de tonnes de pétrole non conventionnel, gisements qui, de toute évidence, se prolongent au Luxembourg, en Belgique et en Allemagne et nécessiteraient un inventaire au niveau de la Communauté.

Agriculture

Exposés de François Clerc - Joseph Klatzmann
Rapporteurs : Joseph Klatzmann - Olivier Ruyssen
Secrétaire : Jean-Michel Vieillard

Deux exposés ont introduit les travaux de la commission.

Pour M. Klatzmann, l'agriculture a évolué très vite depuis la fin de la guerre, en particulier en ce qui concerne la productivité du travail qui est multipliée par quatre en vingt ans. Pour les dix années à venir, et malgré l'augmentation du coût de l'énergie, il y aura une simple continuation des tendances établies précédemment. Par contre, dans une perspective à long terme, l'orateur prévoit des changements plus importants :

— L'adoption de mesures efficaces pour lutter contre la faim dans le monde, à la fois en répondant à la demande solvable des pays du Tiers-monde et en accroissant l'aide aux plus démunis ; ces mesures nécessiteront une adaptation des productions européennes, ainsi que leur augmentation.

— Les limitations imposées par la crise de l'énergie se répercuteront sur l'agriculture, y compris à l'aval et à l'amont des productions agricoles. Dans le bilan de la consommation d'énergie du complexe agro-alimentaire, c'est l'aval, c'est-à-dire la distribution et les ménages, qui consomme la plus grosse part d'énergie. Cela dit, il faudra faire des économies d'énergie également en amont, au niveau de la production proprement dite, et éventuellement contribuer à la production énergétique sous diverses formes (cas brésilien, production de méthane...).

— Dans un cadre plus large, s'il est vrai que l'agriculture est un facteur de protection de l'environnement, il n'est pas moins vrai qu'elle est aussi un facteur de pollution. A long terme, et devant l'intérêt croissant des populations pour cette question, il sera nécessaire que l'agriculture tienne compte de ce problème et s'adapte.

— Les perspectives de travail à temps partiel dans l'agriculture peuvent entraîner des modifications importantes dans le monde rural.

Les progrès possibles de l'agriculture européenne.

— La marge des progrès de production grâce à une plus grande vulgarisation des techniques actuellement connues et maîtrisées est très importante en Europe, même dans les pays où ces techniques sont déjà largement diffusées.

— Les techniques nouvelles : il ne faut pas s'attendre à des miracles ; il y a peu de chances d'extension de techniques nouvelles et révolutionnaires à l'horizon 2000, le temps de passage entre le laboratoire et la pratique sur le terrain étant souvent très long.

— Une agriculture européenne plus autonome est un progrès possible pour l'Europe. Nous pouvons aller vers une moindre dépendance au niveau des importations, notamment pour l'alimentation du bétail.

— En ce qui concerne le problème de l'environnement, et particulièrement la question de l'épuisement des sols et du maintien de la fertilité des terres, l'abandon des spécialisations exagérées et le retour à un système de polyculture-élevage présenteraient des avantages certains. Mais la mise en place de telles propositions n'ira pas sans difficulté.

Les conséquences des facteurs de changement

— Il ne semble pas y avoir de transformation profonde prévisible dans la structure des exploitations ; l'agriculture européenne est de type familial et le restera.

— Nous allons vers une nouvelle répartition géographique des productions, du fait de l'entrée de nouveaux pays méditerranéens dans la C.E.E., du fait également de la sous-exploitation du potentiel français qui devra être mieux valorisé aux dépens de certaines régions de l'Europe qui ont une production beaucoup trop importante, compte-tenu de leurs ressources naturelles médiocres (Allemagne du Sud et Italie du Sud).

— L'évolution de la population active agricole : vers une réduction plus lente et peut-être une stabilisation.

De son côté, M. Clerc a développé trois points :

A l'intérieur de la C.E.E. : les dépenses alimentaires continueront à augmenter sans qu'augmentent forcément les dépenses pour payer les produits agricoles, parce que les gens achètent des produits alimentaires de plus en plus transformés et élaborés ; ils achètent en fait des services industriels. En ce qui concerne les revenus des agriculteurs, il n'est pas sûr que les prix agricoles puissent continuer à monter ; ces prix sont des prix politiques, et vraisemblablement le poids politique des agriculteurs diminuera. De fait, les agriculteurs sont des privilégiés dans la crise et

il est même possible que les prix agricoles perdent de leur pouvoir d'achat. Nous en concluons qu'il n'y a pas de perspectives pour un accroissement des débouchés des produits agricoles européens à l'intérieur de la Communauté et pas de perspectives de revalorisation des prix.

A l'extérieur de la C.E.E. : contrairement à M. Klatzmann, M. Clerc doute que les débouchés existent. La faim dans le monde est certes un grave problème, mais l'agriculture européenne ne sera pas mise à contribution, et cela pour plusieurs raisons :

— Les besoins alimentaires du reste du monde sont bien supérieurs à l'accroissement de production que pourrait fournir l'Europe.

— La solution du problème alimentaire mondial est plutôt dans l'accroissement des productions des pays en voie de développement. Ce serait même un mauvais système que d'essayer de les nourrir, car cela gênerait certainement le développement de la production intérieure dans le domaine agricole.

— Cette aide coûterait très cher et les pays d'Europe occidentale ne sont pas du tout prêts à consacrer une grosse part de leurs ressources budgétaires pour financer des exportations gratuites de produits alimentaires. Il ne faut pas oublier que nous allons vers des déficits budgétaires croissants.

— Dernière remarque : l'agriculture européenne ne produit pas pour l'exportation ce dont les pays en voie de développement ont besoin pour se nourrir, c'est-à-dire des céréales. Nous sommes excédentaires en protéines (poudre de lait) du fait de la structure même de notre agriculture ; pour devenir exportateur de céréales, il faudrait une reconversion totale de notre agriculture, c'est-à-dire une large diminution de la population active agricole.

En conclusion, l'agriculture européenne est condamnée pour l'avenir à ajuster sa production aux débouchés communautaires.

Pas de réduction des inputs (énergie, engrais)

Si nous avons affaire à des agriculteurs rationnels — et ils le sont de plus en plus — ils continueront à accroître leur quantité d'inputs industriels : ce n'est pas parce que le fuel augmente qu'il cesse d'être intéressant d'avoir un tracteur plutôt qu'une paire de bœufs. Ce n'est pas parce que les engrais chimiques augmentent de prix très sensiblement qu'il cesse d'être intéressant d'en mettre sur une prairie ou sur un champ de blé ; c'est moins intéressant que par le passé, mais cela reste une opération rentable. Cela entraînera même un rééquilibrage : ceux qui en utilisent trop auront tendance à revenir à la norme ; mais à l'inverse,

ceux qui en utilisent peu ou pas assez seront contraints à l'augmentation des quantités afin d'améliorer les rendements. Donc pas de réduction dans les inputs industriels.

Les progrès de productivité : c'est la grande inconnue, la productivité du travail étant largement fonction de ce que sera l'exode rural. On ne sait pas s'il y aura continuation du mouvement en cours, à savoir le remplacement de la main-d'œuvre par du capital et par des machines. C'est un point important sur lequel nous sommes assez mal renseignés.

Le retour à la terre ? Phénomène marginal, peu important, non significatif.

La localisation de l'activité agricole.

Bien que M. Klatzmann pense que nous allons, à long terme, vers une répartition géographique des productions plus rationnelle, il ne semble pas que la localisation des activités agricoles subisse une quelconque modification à moyen et à long terme. En effet :

— les prix agricoles, jusqu'à présent, ont été tels que, là où la localisation de l'activité agricole n'était pas très rationnelle, la production agricole s'est maintenue ;
— l'ingéniosité des individus fait qu'ils arrivent à se maintenir même là où les conditions naturelles sont défavorables à la production ;
— de plus, tous les Etats s'arrangent pour que leurs agriculteurs puissent rester là où ils sont. La Communauté elle-même n'a-t-elle pas instauré un système de prime, l'indemnité spéciale montagne, qui permet aux agriculteurs de rester dans des zones où les conditions naturelles sont loin d'être les meilleures ?

Le débat s'est organisé autour de cinq thèmes :

— Facteurs géopolitiques
— Facteurs technologiques
— Fonctions de l'agriculture
— Equilibres régionaux
— Politique agricole commune

Facteurs géopolitiques

Deux points de vue fort opposés se sont exprimés sur la position que devrait avoir l'agriculture européenne vis-à-vis des problèmes mondiaux d'alimentation.

L'agriculture est elle une force que l'on peut utiliser au niveau mondial pour compenser certaines de nos faiblesses ? Ou bien faut-il se

contenter, comme le pense M. Clerc, de la situation actuelle où elle n'est ni force ni faiblesse mais autosuffisance, et pour lequel se lancer dans l'exportation serait catastrophique dans un marché mondial où les vendeurs de produits agricoles se bousculent déjà ? Si l'agriculture est une faiblesse, gardons le statu quo actuel. Si c'est, ou si cela peut être une force, il faut chercher à en tirer parti.

Les arguments « pour » une orientation résolument exportatrice et une aide alimentaire : MM. Klatzmann et Madec proposent que l'on développe en matière agricole européenne une politique d'exportations, afin de répondre à la fois à la demande solvable de certains pays en matière agro-alimentaire et à l'aide alimentaire pour briser le cercle vicieux de la faim dans le monde.

Pour que cela soit une force, il faudrait réorienter les productions et restructurer l'agriculture européenne. Sans modifier les structures de base des exploitations, en se groupant pour l'utilisation du matériel, la France par exemple pourrait produire plus de céréales et autant du reste. Comment les deux choses sont-elles possibles ? En accroissant les rendements à l'hectare, en augmentant les surfaces en céréales et en intensifiant la production fourragère sur les surfaces restantes pour maintenir la production animale et même l'augmenter dans certaines régions considérées comme pauvres actuellement (le Limousin, par exemple). Les chiffres avancés par M. Klatzmann : un surplus d'une quinzaine de millions de tonnes de céréales, rien que pour la France, et sans que cela ne nécessite une réduction de la population active agricole puisque la production animale serait maintenue. Une telle évolution est-elle généralisable à l'Europe ? Non, car du fait même d'une sous-exploitation, la France est la région d'Europe qui a les potentialités les plus importantes : le potentiel d'accroissement de la production européenne se trouve en France et en Irlande.

Les arguments « contre » : M. Clerc fait remarquer que 15 millions de tonnes de céréales en plus ne feraient que combler le déficit européen en la matière.

M. de Hoogh recommande la prudence dans le suivi de cette voie ; il ne faudrait pas, en voulant aider, décourager les producteurs locaux et inciter ainsi les gouvernements des pays en voie de développement à négliger le secteur agricole dans la mesure où ils trouvent sur le marché mondial des produits à bas prix. Certains pays en développement négligent effectivement leur agriculture au profit de l'industrie, grâce à laquelle ils espèrent « décoller » plus rapidement. L'effet de l'aide est alors dépressif et négatif. Mais, de toute façon, puisqu'il apparaît que le déficit alimentaire des pays en voie de développement s'accroîtra d'ici l'an 2000,

il ne fait pas de doute que l'Europe a un rôle à jouer dans la maîtrise de ce déficit.

Enfin, l'effort d'adaptation nécessaire est bien au-delà de ce que l'Europe peut faire : les USA feront toujours mieux et moins cher.

Le groupe a longuement discuté l'opposition exportation/autosuffisance mais n'a pas réussi à la résoudre. Sur les possibilités d'exportation de la C.E.E., aucune étude n'a été sérieusement faite ; il serait souhaitable que la Commission des Communautés européennes se penche sur ce problème.

Facteurs technologiques

M. Ruyssen se demande si nous n'assistons pas comme dans un certain nombre de domaines, à un phénomène de rendements décroissants de la technologie... Mais ce problème ne se pose pas en agriculture, même en Europe, parce que la marge de progrès possible reste très importante, grâce à des techniques parfaitement au point mais encore mal diffusées.

Même à long terme, M. Klatzmann fait le pari d'une évolution technologique continue : l'apparition chaque année de variétés nouvelles permettra d'augmenter les rendements, sans révolution profonde, sans découverte qui pourrait être généralisée rapidement et qui bouleverserait notre agriculture. Prenons un exemple : si l'on réussissait à faire assimiler aux céréales l'azote de l'air comme le font les légumineuses, le problème des engrais azotés deviendrait totalement différent ; c'est peut-être la solution d'avenir pour l'agriculture mondiale, mais ce n'est certainement pas pour demain.

Cela dit, si les progrès sont continus, la marge de progrès reste très importante ; la limite absolue serait par exemple 12 tonnes de blé à l'hectare : nous en sommes encore très loin.

Que peut apporter l'informatique à l'agriculture européenne ? En agriculture, on a affaire à un très grand nombre de micro-décideurs au niveau des exploitations ; d'un autre côté, on constate que les grands marchés sont aux mains d'un tout petit nombre de grandes firmes. M. Madec pense que l'informatique peut offrir une solution médiane. Entre les deux, il existe peut-être un système dans lequel les micro-décideurs seraient reliés entre eux, de telle sorte que les exploitations soient gérées comme des ateliers de production branchés sur un ensemble. La décision de l'agriculteur devient alors fonction des orientations prises par les autres, de manière à ce que l'ensemble coopératif ait l'assurance d'avoir un certain nombre de produits à vendre ou à livrer... Cela peut être un

facteur important de changement, que nous ne pouvons mesurer, puisque cela n'a jamais été expérimenté. On peut imaginer que chaque agriculteur sache plus vite où il en est dans ses recettes et ses dépenses ; que la coopérative sache plus vite ce que ses adhérents achètent et vendent ; que le gouvernement sache plus vite chaque soir la quantité de lait livrée dans la journée, ou le nombre d'hectares de céréales ensemencés en reliant toutes les unités à un ordinateur central, et ainsi de suite. Mais si ce système renseigne et informe, on est encore loin d'un système réel de coordination des décisions. Cela peut être un début. *Ce type d'organisation de l'agriculture n'a fait l'objet d'aucune étude connue des membres du groupe.* Il semble que de telles études soient souhaitables.

L'agriculture biologique : c'est une agriculture de riches pour gens riches dont la généralisation permettrait de nourrir une fraction seulement de la population du globe (M. Klatzmann). Cela paraît être une impasse, jusqu'à preuve du contraire. Certes, l'agriculture biologique a adressé des critiques justifiées à l'agriculture moderne, mais elle ne pourrait en aucun cas se substituer à cette dernière.

L'énergie : il est nécessaire de multiplier les recherches dans ce domaine pour trouver de nouvelles sources, et l'agriculture doit participer à ces recherches. Mais il ne faut pas se faire trop d'illusions, car le passage à la pratique pose en général beaucoup de problèmes. Ce n'est pas un hasard si la production de méthane grâce au fumier n'a pas le succès espéré. M. de Hoogh rappelle que les études menées en Hollande ont montré qu'en général l'input industriel utilisé par l'agriculture pour une production énergétique était supérieur à l'output ; en d'autres termes, que l'on consommait plus d'énergie que l'on en produisait. Mais même si une calorie de pétrole fournit moins qu'une calorie de blé, c'est de blé donc on a besoin ! Et la situation est sans doute moins défavorable pour d'autres pays d'Europe.

Aliments d'origine non-agricole (levures, aquaculture, etc.) : les difficultés techniques sont sous-estimées, d'où l'intérêt et la nécessité de poursuivre des recherches.

Les fonctions de l'agriculture

Si la fonction de production — et plus largement la fonction alimentaire — sont bien admises, le groupe s'est divisé sur une fonction que l'on peut appeler sociale, et qui regroupe les fonctions d'entretien, d'occupation de l'espace et celle d'accueil.

Pour M. Clerc, la préoccupation « occupation du territoire » est une préoccupation française, parce que la France, pays peu peuplé, a horreur

de l'idée que certaines régions puissent être vides de population. Si la fonction alimentaire dure à long terme, la fonction « occupation du territoire », (curieusement financée par la C.E.E. grâce à l'indemnité spéciale montagne) ne durera pas, car les Etats financeront de moins en moins de choses. Il ne faut pas se faire d'illusions, les Etats ne vont pas payer des gens pour entretenir le paysage ; cette idée appartenait à une période de prospérité, à la société post-industrielle, mais nous sommes revenus, pour une dizaine d'années au moins, à une réalité plus dure.

MM. Ruyssen et Vieillard expriment un point de vue très différent : dans une perspective à moyen terme et dans la mesure où préserver et créer des emplois sont et resteront des objectifs prioritaires, ne vaut-il pas mieux maintenir, parallèlement à l'agriculture de production, une agriculture moins productive, mais qui a une fonction sociale d'entretien de l'espace et d'accueil des urbains, plutôt que payer des chômeurs ?

M. de Hoogh pense pour sa part que la fonction d'accueil est une fonction importante à préserver dans la mesure où la pression du monde urbain se fera de plus en plus forte et le besoin d'espace rural — accessible et non dégradé — plus pressant. Pour préserver ces espaces, il est nécessaire d'y maintenir ou d'y réintroduire une population locale ayant une activité agricole. Cette opposition de points de vue se manifestera à nouveau lors de la discussion sur les équilibres régionaux.

Les équilibres régionaux

Sur la question des équilibres régionaux, il semble que la politique européenne ait échoué, dans la mesure où les disparités régionales se sont accrues. M. Clerc pense que les calculs de disparités régionales des revenus ne sont pas de bons indicateurs du fait même de la méthode de calcul. Ce qui ne veut pas dire pour autant que les disparités régionales n'existent pas. Pour M. Ruyssen, la politique agricole commune a conduit grossièrement à la situation suivante : les pays du Nord de l'Europe arrivent à une certaine autonomie au niveau agricole, car ils produisent pratiquement de tout et en quantité suffisante ; cette même politique a conduit les pays du Sud à se spécialiser dans les productions pour lesquelles ils étaient compétitifs, ce qui les place dans une situation de dépendance ; ceci est encore plus net au niveau des régions. C'est en ce sens que se posent les problèmes de disparités régionales, et non pas uniquement en termes de revenu par tête.

Deux analyses s'opposent :

La logique de la productivité. Il n'y a aucune politique agricole qui pourra faire de la Corse un pays ayant un revenu agricole par travailleur

égal à celui de la Hollande. L'idéal, pour le Marché Commun, aurait été que l'agriculteur quittât la Corse ! La politique agricole commune, dans la mesure où il y a relocalisation de l'activité, aboutit bien à ces résultats (M. Clerc). D'ailleurs, pourquoi vouloir une égalité entre les régions ? Les gens ont quitté les régions pauvres pour aller dans des régions riches, là où se sont installées les industries de pointe, les industries automobiles, etc.

La logique du rééquilibrage. Il y a contradiction entre la politique agricole et la volonté de réduire autant que possible les disparités régionales, parce qu'une région dont l'économie était fondée sur une agriculture jugée peu rentable a été asphyxiée. Et que propose-t-on en remplacement ? Rien. Résultat : pas d'investissement dans les infrastructures parce qu'il y a de moins en moins de monde, d'où des régions qui dépérissent complètement et d'autres qui deviennent des centres de rentabilité et de profit. Ce n'est pas l'objectif du Traité de Rome, qui est de réduire les disparités régionales. La solution pour les régions agricoles pauvres serait une décentralisation de l'industrie et des services. Mais on ne voit pas par quel miracle ces industries, qui ne sont pas venues là avant, y viendraient subitement. Si elles ne viennent pas, c'est parce qu'il n'y a pas d'infrastructures, pas de marché local. Pour renverser la vapeur, il faudrait une politique extrêmement volontariste.

Vers une voie médiane ? Pour M. Klatzmann, soit on fait uniquement de la rationalité économique, et on arrive à des résultats désastreux sur le plan social, soit on fait du social à n'importe quel prix et c'est aussi négatif, car si l'on agit uniquement à coup de subventions, on arrive en fin de parcours à un faible niveau de vie pour tout le monde. Tout le problème est de trouver un équilibre entre ces deux extrêmes. C'est une question de fond pour le long terme : l'objectif doit-il être de maintenir partout l'agriculture ? Ou l'objectif ne doit-il pas être d'accepter une relocalisation de l'agriculture, avec une extensification dans certaines régions en acceptant des densités très faibles de population active agricole ? On ne peut avoir des agriculteurs riches et nombreux dans le Limousin sur une terre pauvre et mal cultivée. Par contre, on peut avoir des agriculteurs riches et peu nombreux dans le Limousin sur une terre pauvre et bien cultivée.

En conclusion le groupe regrettera qu'aucune commission ne s'occupe spécifiquement de la question régionale, qui déborde largement du cadre simplement agricole.

La politique agricole commune (1)

1° *Aujourd'hui : la politique au jour le jour.* La C.E.E. continuera-t-elle à être aussi protectrice contre les importations ? Les prix agricoles de la Communauté resteront-ils aussi élevés ? Les agriculteurs européens pourront-ils sans dommage continuer à produire sans discernement, la Communauté se chargeant de l'écoulement des produits ? Ce sont les trois points essentiels pour l'avenir. On pourrait souhaiter que la politique commune consiste à se fixer un plan, des objectifs. Mais si on voulait mettre noir sur blanc les objectifs de la C.E.E. en matière agricole, on ferait éclater les contradictions entre ce que souhaitent les différents partenaires. Et c'est avec beaucoup de sagesse que l'on vit au jour le jour. La C.E.E. n'est pas en état, du fait du poids social et politique des agriculteurs, d'avoir une politique d'orientation des productions en fonction des débouchés mondiaux. Cela ne peut pas être autrement parce que les Européens sont incapables de se mettre d'accord sur des objectifs chiffrés ; le seul point d'accord, ce sont les niveaux de prix, chacun chargeant ces chiffres de vertus différentes. Mais une telle politique au jour le jour peut-elle se perpétuer ? Est-ce que nous pouvons vraiment parler d'Europe avec une telle politique ? Si nous voulons fixer des objectifs à long terme pour l'agriculture européenne, il faut d'abord savoir si les instruments pour mener à bien cette politique existent et si nous les maîtrisons. Nous ne les avons pas.

2° *A l'avenir,* par la force des choses, la politique agricole commune n'aura plus l'importance qu'elle a eue depuis la signature du Traité de Rome. Il n'est déjà plus dramatique de ne pas avoir d'accord sur les prix agricoles ; les problèmes monétaires par exemple, sont plus symboliques que la construction européenne ; il y a et aura de plus en plus déclin de la politique agricole en tant qu'incarnation de l'Europe. Si l'Europe existe, c'est-à-dire devient un vrai centre de décisions économique et monétaire, alors la politique agricole commune existera.

(1) L'agriculture représente 11 % de la population active de l'Europe des Neuf et 75 % du budget des Communautés Européennes. NDRL

Avenir de l'état protecteur (1)

Exposés de Göran Backstrand - Ian Miles - Jesus Moneo
Rapporteur : Daniel Malkin
Secrétaire : Gritti Haumont

La double dénomination du groupe de travail (« Avenir de l'Etat protecteur » et « l'Europe vers un changement politique ») pouvait constituer au départ une source d'ambiguïté. Mais un consensus s'est vite établi sur le fait que la question essentielle portait bien sur les mutations structurelles susceptibles d'affecter le système socio-économique européen et sur les conséquences directes de ces mutations sur le rôle joué par l'Etat.

Problèmes et limites de l'état protecteur

Au départ, il a semblé bon de partir d'une approche globale et de s'appuyer sur le cadrage macro-économique adopté par Jesus Moneo dans son exposé. Après un rappel historique de la période dans laquelle l'Etat protecteur s'est développé sous ses multiples aspects, Jesus Moneo a ensuite évoqué les multiples contraintes auxquelles se heurte — actuellement et dans un avenir prévisible — le développement de cet « Etat protecteur ».

Cet avenir semble caractérisé par un niveau de croissance moins élevé que par le passé, alors même que la conception qu'ont les individus de l'Etat protecteur se fait plus exigeante. L'ensemble des pays industriellement développés connaît actuellement une évolution économique négative, mais l'Europe apparaît particulièrement défavorisée à cet égard et ses possibilités d'expansion sont assez limitées. Ce ralentissement a des effets

(1) L'état protecteur est entendu au sens de « welfare state ».

évidents sur des politiques budgétaires qui commencent à s'essouffler. Ainsi, les politiques de santé rencontrent, dans la plupart des pays développés, des difficultés dans la mesure où elles accumulent des déficits souvent considérables, dans leur effort pour répondre à une demande croissante. Jesus Moneo renvoie, à ce propos, à un article publié dans « Futuribles » (1) sur les dépenses de santé. Notons que le vieillissement de la population européenne est un facteur supplémentaire d'accroissement de la demande de services de santé. Cette analyse vaut également pour d'autres politiques budgétaires en matière de services publics.

Il semble donc que le « welfare state », tel qu'il s'est constitué au sein des sociétés occidentales, doive être remis en cause, dans la mesure où son développement a été le fruit d'une dynamique propre et que ce développement autonome semble compromettre ses chances d'adaptation à une situation économique de plus en plus contraignante.

Le cas suédois — qui a fait l'objet de l'exposé de M. Backstrand — est intéressant à double titre : d'une part, parce que la Suède reste, pour beaucoup, dans ce domaine, un cas exemplaire ; mais également parce que s'y sont développées certaines composantes du « welfare state » : le système de santé dans son acceptation la plus large, le système d'éducation, également dans son sens le plus global, et même les transferts sociaux entre les différents secteurs.

M. Backstrand a rappelé que les observateurs étrangers avaient, ces derniers temps, trop rapidement conclu à l'échec du « welfare state » en Suède. Il est clair que celui-ci rencontre de sérieux problèmes, mais que l'effort de réévaluation et de critique mené actuellement par les Suédois ne signifie pas pour autant que le « welfare state » doive être relégué au chapitre des utopies irréalisables. Le consensus populaire, qui a été à l'origine de son développement, existe toujours. Dans le domaine de la santé, les critiques portent essentiellement sur l'inertie actuelle du système, impuissant à promouvoir une médecine ou une assistance préventive, ou à modifier durablement les conditions sociales qui sont à l'origine du mal-être ou de l'exclusion sociale. La croissance des coûts de ce système fait aussi l'objet de vives critiques, dans la mesure où elle aboutit à une élévation significative des charges municipales. L'augmentation des dépenses santé n'est désormais plus considérée comme le pendant obligatoire de l'amélioration du système d'assistance. Emerge l'idée que certains groupes ou communautés sociales pourraient se substituer à l'Etat

---

(1) P.E. Barral « Sur l'extension infinie des dépenses de santé ». Futuribles n° 19, janvier 1979.

pour assurer la satisfaction de certains besoins collectifs. Quant à l'éducation, la principale critique s'attache au fait que, dorénavant, un savoir détaillé ne semble plus nécessaire dans un monde où les techniques sont en constante évolution. Une certaine amertume vient aussi de la constatation suivante : le système éducatif a échoué dans sa tentative de briser les barrières sociales. A ce titre, l'influence du milieu social s'est révélée plus forte que l'existence d'obstacles financiers. Ce sont toujours les « héritiers » qui poursuivent des études supérieures...

Le « welfare state » : condamné ?

Par le passé, le « welfare state » a certainement constitué un adjuvant à la croissance économique et il a joué un rôle moteur dans le type de développement qu'ont connu les pays développés, sous ses multiples formes, qu'il s'agisse du système d'éducation, du système de santé publique, de sécurité sociale ou même, à la limite, du système de transports. Il faut aujourd'hui s'interroger sur les formes, aussi bien politiques qu'instrumentales, que pourrait prendre ce qui ne s'appellera plus le « welfare state », mais qui sera en fait la mise à la disposition des citoyens de services et de programmes proches de ce concept. Ces nouvelles structures devront tenir compte à la fois de la dynamique propre à ce type de « provisional services », mais aussi des contraintes auxquelles seront confrontées, sur le plan économique autant que social, les sociétés développées.

Un certain nombre de voies semblent possibles :

— l'éventuelle « privatisation » d'un certain nombre de services collectifs, notamment au sein des grandes entreprises. On peut, à ce propos, citer l'exemple du Japon, où il n'existe pas de « welfare state » à proprement parler, mais où un certains nombre de services collectifs sont directement fournis au niveau de l'entreprise. Il semble que certaines grandes firmes, en Europe, seraient disposées à fournir elles-mêmes un certain nombre de prestations — et à assurer une sorte de relai par rapport à l'Etat — quitte à voir leurs charges et les taxes qui pèsent sur elles réduites. En particulier sur le plan médical, nombre de firmes seraient disposées à se débarrasser des charges de Sécurité sociale pour proposer leurs propres services médicaux à leurs employés. On constate d'ailleurs actuellement une interférence entre le contrôle médical à l'intérieur de ces firmes et celui exercé par la Sécurité sociale, ce qui crée une situation conflictuelle.

— deuxième voie possible : il y aurait convergence entre trois types d'acteurs (l'Etat, les entreprises et le secteur associatif) pour que la

Le fardeau des dépenses publiques

Entre 1960 et 1977 le poids des dépenses publiques dans le PIB en prix courant est passé de 32,2 % à 46,3 % pour l'ensemble des pays de la Communauté. Les deux tiers de cette augmentation sont imputables aux transferts sociaux (santé, allocations chômage, etc.) et presque un autre tiers à la demande finale des administrations (salaires des fonctionnaires, enseignants, par exemple).

La croissance des dépenses de transferts est d'autant plus spectaculaire que dans le même temps :

— les dépenses consacrées à la défense accusent une baisse sensible dans le PIB entre 1960 et 1970 — le niveau tendant en moyenne à se stabiliser par la suite. Dans certains pays comme la France, la baisse est continue depuis 1960 (moins de 2 % en 1978 contre plus de 3 % en 1960).

— les dépenses d'investissements publics ont vu leur part dans le PIB stagner depuis 1960 et même décroître dans certains pays comme la France et les Pays-Bas.

Parallèlement, le financement de ces dépenses n'a pu se faire qu'au prix de l'augmentation des impôts et des cotisations sociales (le poids des cotisations sociales dans le PIB est passé de 8 % à plus de 14 % entre 1958 et 1977 alors que la pression fiscale directe et indirecte progressait de 22,7 % à 25,8 %). En outre, dans certains pays le recours systématique au déficit budgétaire est tel qu'aujourd'hui le poids des charges d'intérêts de la dette approchent ou dépassent les dépenses publiques d'investissements en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas, en Belgique, et au Royaume-Uni.

Le poids des dépenses publiques dans l'économie ne peut croître indéfiniment, c'est la raison pour laquelle l'Etat manifeste une volonté de désengagement, comme le souligne Frédéric Saint-Geours dans la revue Futuribles de mars 1979 :

« La volonté de désengagement se traduit à la fois au stade des intentions, par l'annonce de politiques budgétaires restrictives, et au niveau des résultats, par une diminution de la part de la demande de biens et services en provenance des administrations publiques dans la demande globale.

Mais l'explosion des prestations sociales et le ralentissement de la croissance réduisent à néant ces efforts et provoquent l'accroissement de la place des finances publiques dans l'activité économique...

Autrement dit, le rôle essentiel assigné à la politique des finances publiques n'est pas un rôle anticyclique... mais plutôt procyclique, la volonté de réduire le rythme de progression des dépenses de l'Etat concordant avec le ralentissement de la croissance économique et risquant d'y participer. Cette attitude dominante s'est traduite par la diminution de la contribution des administrations publiques à la demande de biens et services ».

La prolongation des tendances actuelles pourrait amener les dépenses publiques à représenter 55 % du PIB communautaire en 1990. Si l'on songe que les taux atteints aujourd'hui (notamment pour les prélèvements obligatoires) auraient été considérés comme irréalisables il y a quinze ans, la perspective du poids croissant des dépenses publiques ne doit pas être écartée.

satisfaction des besoins collectifs soit assurée par ce même secteur associatif ou communautaire. Pour plusieurs raisons : en premier lieu, l'Etat, pris dans des contraintes budgétaires plus strictes, se trouverait ainsi soulagé d'une partie des charges qui pèsent sur lui. D'autre part, le secteur associatif et certains mouvements sociaux seraient prêts — sans peut-être en mesurer exactement les conséquences ultérieures — à reprendre le flambeau de l'auto-organisation en termes de services collectifs. Enfin, certaines firmes, en vertu du fait que l'Etat interviendrait moins dans la régulation sociale, seraient prêtes à se lancer dans la voie des services collectifs, éventuellement par le biais de leur propre organisation.

Il faut cependant mettre en évidence deux conséquences possibles dûes à l'éclatement du « welfare state », conséquences évoquées respectivement par Ian Miles et Michel Savy. D'une part, le développement de ces services autonomes pourrait entraîner un éventuel accroissement des inégalités au sein de nos sociétés, et comporter donc un risque de fragmentation sociale accrue. D'autre part, pourrait se produire le phénomène suivant, lié à l'existence d'une double économie au sein de la plupart des sociétés développées : une segmentation heureuse du système social, car l'existence d'un secteur indépendant du secteur formel permettrait aux individus qui le souhaiteraient de travailler pendant quelques temps de manière informelle, quitte à regagner dans d'autres périodes de leur existence un secteur plus organisé. Cette mobilité entre les deux secteurs de l'économie serait à l'origine d'une porosité sociale inattendue.

L'Italie constitue, à cet égard, un exemple intéressant : on y voit, en effet, l'Etat laisser se développer un secteur informel de plus en plus important (évalué à plus de 20 % de l'économie selon différentes sources). Ceci tient à deux raisons : c'est, d'une part, un moyen de gommer les tensions sociales ; c'est aussi l'occasion, pour l'Etat, de se débarrasser d'une partie des charges que représentent les services collectifs, dans la mesure où la population a tendance à se substituer à l'Etat pour assurer la satisfaction de ses propres besoins.

Microélectronique et emploi

Exposés de Lucien Gérardin - Roland Huber
Klaus Friebe - Walter Zegveld
Rapporteur : Roland Huber
Secrétaire : Gilles Moinot

Trois exposés sont d'abord présentés en introduction aux travaux du groupe.

M. Gérardin évoque l'émergence déjà très sensible d'une société de l'information qui contribue à rendre caduque la distinction entre secteurs primaire, secondaire et tertiaire. L'information tend ainsi à devenir une ressource essentielle pour les pays industrialisés : aux Etats-Unis, 50 % des travailleurs sont, directement ou indirectement, partie prenante de ce champ d'activité ; le pourcentage étant en Europe de 30 à 35 %, avec une tendance à l'augmentation. Parallèlement, on constate une évolution très rapide de la technologie, puisque le facteur progrès a été, pour les vingt dernières années, de 2 tous les six ans, soit 10.000 au total, et que le rythme devrait se maintenir pour la prochaine période. Par conséquent, la productivité va s'accroître non seulement dans l'industrie mais aussi pour les services, où elle était restée jusqu'ici assez stable. La question est alors de déterminer s'il existe un lien direct entre productivité et niveau de l'emploi, c'est-à-dire si la conjonction des deux phénomènes précédemment évoqués va provoquer ou non une forte croissance du chômage. En ce qui concerne l'impact des nouvelles technologies sur l'ensemble de la société, ce n'est pas au niveau de la fabrication que les transformations seront les plus profondes, mais bien au niveau des usagers.

M. Zegveld dresse un rapide bilan des évolutions observées sur le marché de l'emploi depuis l'après-guerre dans les sociétés occidentales, analysant les différents facteurs qui ont régi ces évolutions : rôle du marché, nouvelle division internationale du travail, développement des techniques à forte intensité capitalistique, etc. A partir de 1973-1974, on

constate un déclin très marqué de l'emploi dans les secteurs primaire et secondaire, le problème étant de savoir si cette tendance va gagner le tertiaire encore épargné jusqu'ici. Il semble que pour les services publics, les politiques de restriction des déficits budgétaires ainsi que la faible productivité actuelle ne puissent laisser espérer un fort développement des postes de travail mais plutôt, au mieux, leur stagnation. C'est donc dans le secteur privé que des solutions peuvent le plus vraisemblablement apparaître : il est en effet permis de penser que l'introduction de la microélectronique, si elle accroît l'intensité du facteur capital dans le tertiaire, contribuera néanmoins à la création de nouveaux services, donc de nouveaux emplois. Même sans être trop optimiste, on doit ainsi considérer que les technologies modernes, tout en accentuant les tendances observées depuis 1970, concourront à l'ouverture d'horizons encore difficilement imaginables aujourd'hui mais qui joueront très probablement dans le sens de la résorption du chômage qui, en tout état de cause, ne saurait être envisagée en dehors d'un contexte global.

M. Huber note, pour sa part, que la microélectronique affectera effectivement toutes les sphères de l'activité humaine et que l'on ne peut donc s'arrêter au seul problème de l'emploi, même si celui-ci paraît actuellement dominant. L'effet concret — en termes quantitatifs — de l'introduction de nouvelles technologies sur l'emploi apparaît à travers les chiffres suivants, tirés d'un rapport de M. Friedrich : de 1970 à 1977, sur 45 secteurs de l'industrie allemande, le changement technologique a accru la production de 13,5 % (valeur ajoutée), alors que les effectifs employés baissaient de 14,5 % et que le volume de l'emploi (nombre de personnes multiplié par nombre d'heures de travail) baissait de 21,3 %.

Cela étant, l'élément essentiel reste ici non pas le chômage, mais la nouvelle division du travail instaurée entre l'homme et la machine, celle-ci ne servant plus seulement à accroître la force physique humaine mais à acquérir des capacités d'intelligence et pouvant même devenir plus efficace que l'individu. Ce phénomène implique bien évidemment une profonde restructuration des tâches dont la conception même devra être modifiée : il est impossible de distinguer dès à présent les répercussions à long terme d'un tel bouleversement. Le problème n'est cependant pas de refuser ou non les changements, ce qui ramènerait au vain débat sur l'utilité de la technique, mais de les maîtriser ; de ne pas simplement laisser jouer le marché mais bien de dégager les multiples implications de l'introduction des nouvelles technologies dans tous les domaines, afin de pouvoir décider des orientations et des mutations à venir.

M. Friebe estime que la difficulté principale tient à l'apprentissage des nouvelles technologies. Selon lui, en effet, le chômage résultant de

l'utilisation de la microélectronique touchera beaucoup plus les ingénieurs que les travailleurs du secteur productif, en Allemagne tout au moins. De fait, les entreprises ne sont pas prêtes aux changements prochains, elles ne disposent pas du personnel capable de maîtriser les nouvelles technologies, et ce d'autant moins que l'obsolescence des connaissances dans ce domaine paraît extrêmement rapide.

M. Friebe souligne, à ce propos, que l'ignorance du langage informatique, par exemple, équivaudra, dans vingt ans, à une forme d'analphabétisme.

Le groupe en vient alors à examiner les problèmes de la formation dans une optique plus globale, constatant que dans une société d'information, les nouvelles tâches vont requérir des connaissances plus étendues que par le passé, ne serait-ce que pour l'utilisation des machines à leur pleine capacité.

Certains participants se demandent ainsi ce que deviendront les individus les moins qualifiés. M. Mayer évoque ici la situation des groupes déjà particulièrement affectés par le chômage ou qui ont un niveau faible de formation, notamment les immigrés ou les employés de banque dont on peut penser qu'ils vont être les prochaines victimes du « cataclysme » technologique : n'est-on pas en train de créer une génération d'inadaptés ? Le groupe insiste donc sur la nécessité de former et d'éduquer les individus, quel que soit par ailleurs leur niveau actuel, aux nouvelles technologies, et ce dans le cadre le plus général possible et non purement professionnel. C'est là, semble-t-il, le seul moyen d'éviter de violentes réactions sur le plan social, de favoriser l'acceptation des changements et de faciliter l'adaptation à la nouvelle forme de société qui est sur le point de s'instaurer sous l'effet des technologies modernes.

Le problème de l'emploi

Bien que conscients de leur capacité limitée dans ce domaine, les participants au groupe de travail ont l'impression que, dans ce contexte d'extension de la microélectronique, l'Europe aura à faire face à de graves problèmes d'emploi. Ils se poseront aussi bien en termes :

— de volume de l'emploi (nombre d'actifs × heures de travail) ;
— d'organisation du travail ;
— de nature du travail productif ;
— de concurrence internationale et de division du travail.

Ce changement aura des répercussions à d'autres niveaux et des problèmes plus complexes risquent d'apparaître :

— acceptation sociale du changement technique ;

— ajustement par rapport aux valeurs attachées au travail dans la société ;
— passage d'un emploi productif à d'autres formes d'occupation ;
— et enfin, modification du système scolaire et d'apprentissage.

Problèmes-clés

Quelques thèmes-clés ont été dégagés par le groupe de travail. En effet :

— Le changement technologique affectera durement les groupes dont le niveau d'éducation est le plus élevé. Concrètement, son effet s'exercera surtout sur la population active tertiaire (administration, communications) et portera aussi sur des catégories spécifiques telles que les ingénieurs, les architectes, les techniciens (c'est-à-dire près de 30 % du secteur privé en 1990).
— Notre perception des changements, que ce soit en termes quantitatifs ou qualitatifs, est tout à fait insuffisante. Les données existantes sont trop imparfaites pour permettre toute évaluation des conséquences entraînées par ce changement.
— A long terme, c'est probablement en termes d'adaptation structurelle qu'il faudra se poser la question, l'emploi devenant secondaire.
— Le niveau national paraît inadéquat pour poser la problématique du changement, aussi bien social qu'économique ou politique. C'est au niveau européen que doivent être définies les stratégies de développement industriel ou les politiques d'ajustement à des tendances qui nous mènent vers une « société de l'information ». Autrement dit, l'innovation technologique devra être accompagnée d'innovations sociales et politiques.
— L'enseignement et la formation joueront un rôle déterminant. Le manque de connaissances actualisées sur la micro-électronique constitue en effet, aujourd'hui, un handicap important pour l'industrie européenne.

Au total, en l'absence de données véritablement fiables, le groupe se déclare incapable de dégager des orientations prioritaires, encore moins de fournir des éléments pour une stratégie européenne. La conclusion essentielle qu'il semble nécessaire de souligner, est la probable augmentation du chômage au cours d'une phase transitoire, dont la durée reste cependant difficile à cerner. L'importance de la question de l'emploi devrait ensuite s'atténuer, les problèmes structurels passant alors au premier plan, du fait de l'étendue des changements introduits par les nouvelles technologies. Celles-ci pourraient, d'autre part, se révéler créatrices de nouveaux services et contribuer à une réorganisation du

marché du travail dans le sens d'une diminution du chômage.

Elargir les expériences actuelles

La communauté scientifique européenne devrait, avant toute chose, s'attacher à améliorer les données disponibles. Les méthodes de calcul varient très sensiblement suivant les pays et ne tiennent en général pas compte de phénomènes aussi importants que l'absentéisme, le chômage féminin, les congés de maladie, etc.

Le groupe s'est ensuite interrogé sur les expériences menées actuellement dans le champ des technoloies nouvelles. Ont été citées les expériences de Prestel et Vélizy, ainsi que celles réalisées en Suède, au Danemark dans le secteur bancaire, en Allemagne ou au Japon. Certains participants, dont MM. Zegveld et Friebe, regrettent que l'expérimentation soit souvent freinée, en Europe, par une législation extrêment contraignante, par exemple au niveau du monopole des postes et télécommunications ou de la télévision. Il semble qu'aucune des expériences actuelles ne soit encore assez large ou développée pour que l'on puisse en tirer des conclusions déterminantes. Le groupe souhaite donc que des expériences soient menées sur une échelle suffisante et dans des secteurs assez significatifs, notamment l'administration et la santé, pour que l'on puisse procéder à une analyse prospective sérieuse de la situation et, éventuellement, y apporter des correctifs avant que le grand public ne soit touché. Quelques exemples :

— le « bureau 2000 » (dans un environnement administratif) ;
— des services médicaux (où l'on s'attacherait à limiter les coûts) ;
— une re-régulation (en particulier dans le domaine des postes) ;
— la participation politique (les technologies nouvelles étant mises au service d'une décentralisation des responsabilités au niveau local).

Ces expériences coûteront certainement assez cher : mais, de l'avis des participants, les questions de coût paraissent secondaires dans la mesure où l'ignorance de l'avenir risque d'être payée beaucoup plus cher par la société.

Divergences entre pays européens

Exposés de Michel Godet - Gérard Tardy
Rapporteur : Eduard Weimar
Secrétaire : Philippe Goybet

La dénomination du thème confié au groupe de travail contenait déjà en soi cette affirmation abrupte : les pays européens « divergent ». Affirmation en opposition profonde avec le texte du Traité de Rome. Celui-ci attribue en effet à la Communauté européenne la mission de promouvoir pour tous ses membres un développement harmonieux des activités économiques, une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue et un relèvement accéléré du niveau de vie.

Devant cette « provocation » des organisateurs du colloque, il appartenait au groupe soit de la démentir, soit de la confirmer.

En fait — et les débats l'ont bien montré — si les objectifs poursuivis dans chaque Etat membre en matière de retour à une plus forte croissance et à l'amélioration de la situation de l'emploi, de la hausse des revenus personnels et de la qualité de la vie, d'aspiration à la sécurité individuelle et collective sont largement concordants, la longue crise économique que traversent les pays européens met en question leur capacité à les atteindre.

Dans la période (que d'aucuns considèrent maintenant comme révolue) de la fin des années 1950 au début des années 1970, caractérisée par un formidable mouvement d'adaptation des structures économiques et de progrès général des niveaux de vie, soutenus par une croissance vive et régulière, il semblait que chaque pays s'acheminait, sans heurts majeurs, vers la réalisation de tels objectifs. Depuis la crise du pétrole d'octobre 1973 et les incertitudes qui pèsent depuis sur le devenir des économies occidentales, la conviction d'être assuré de maîtriser le développement économique et social s'est muée en interrogation. Apparaît l'inquiétude de voir se renforcer les inégalités, sinon les divergences entre les perspectives de chaque pays de la Communauté (voir encadré).

Les inégalités régionales

Les convergences et divergences globales entre les pays de la Communauté masquent bien souvent de profondes disparités régionales. Ainsi, par exemple, « la prospérité communautaire est restée très inégale, et « l'harmonisation » des niveaux de vie demeure une abstraction. La production par habitant varie énormément selon les régions puisque celle-ci est en Corse inférieure de moitié à ce que l'on observe à Hambourg et qu'elle ne représente en Calabre qu'à peine le sixième de celle de la région la plus riche d'Allemagne ».

Mieux qu'un long discours les cartes témoigent de la situation profondément inégale des régions — tant sur le plan :

— *de la densité* qui est inférieure à 100 habitants par km² dans la plupart des régions de France et dépasse le plus souvent 250 habitants par km² dans les pays d'Europe du Nord.

— *des revenus par tête* où l'Irlande, le Sud-Ouest de la France et la majeure partie de l'Italie font figure de parents pauvres.

— *de l'impact des restructurations industrielles :* dans certaines régions comme l'Ecosse, le pays de Galles, le Yorkshire, la Lorraine, le Pas-de-Calais, le val d'Aoste, l'emploi dans les secteurs menacés (sidérurgie, charbon, textile, habillement, cuir, chaussures, chantiers navals) est supérieur à 20 % de l'emploi total.

— *du taux de chômage en général :* en 1977 celui-ci était compris entre 7,5 % et 10 % de la population active (le double de la moyenne communautaire la même année) en Irlande, dans la région de Liège, en Sardaigne, dans le Lazio, en Calabre.

— *du chômage des jeunes en particulier :* en 1977, la part des jeunes de moins de 25 ans dans le chômage total de chaque région dépassait 50 % dans toute l'Italie (et même 60 % en Italie du Nord, du Centre et en Sardaigne), en Auvergne, dans le Midi Pyrénées, dans l'Ouest, le Nord et l'Est de la France, le pourcentage restant largement inférieur à la moyenne communautaire (plus de 40 % en 1977 contre 25 % dans la période 1969-1973) dans la plupart des régions d'Europe du Nord.

Source : FAST, « L'Europe en mutation ». Rapport interne, à paraître en 1980.

Afin d'épauler les réflexions du groupe, deux rapports ont été présentés par leurs auteurs : « l'Europe, déclin et renaissance », par M. Godet, et « l'Industrie en Europe : les divergences s'accentuent », par M. Tardy. Leur teneur, essentiellement économique, était sensiblement convergente : l'Europe est une association de pays où persistent des disparités de niveau de développement structurel, national ou régional, de souplesse d'adaptation des appareils de production, que la brutale dégradation de l'environnement économique est venue aggraver. Cependant elle demeure — unie — une puissance économique et commerciale considérable. L'équilibre entre cette diversité, qui est à la fois la richesse et la faiblesse de l'Europe, et sa cohésion est fragile. Parmi les forces qui s'exercent, les mouvements centripètes semblent, dans le contexte actuel, plus puissants que les forces centrifuges.

Divergences et convergences

Le rapport de M. Godet expose cependant la thèse de la renaissance de l'Europe. Celle-ci est un centre de gravité et un point de passage obligé d'une large partie du commerce mondial. Elle est détentrice d'une part déterminante des réserves monétaires officielles. Son évolution est caractérisée jusqu'au début des années 70 par la convergence des progrès économiques et sociaux des pays membres.

Mais des secousses sont venues ébranler cet édifice et remettre en question cette intégration. Certaines sont d'origine extérieure (nouveau coût de l'énergie et des matières premières, crise du dollar et du système monétaire international, émergence de nouveaux pays producteurs favorisée souvent par la délocalisation de la production d'entreprises européennes, d'autres proviennent du type même d'organisation qui régit les systèmes économiques européens (chute des rentabilités et changement de nature des investissements réalisés, l'inflation dont la menace tempère les politiques de relance et surtout la dégradation de la situation de l'emploi et l'incapacité des secteurs productifs à créer, en nombre suffisant, de nouveaux postes de travail).

Les capacités de réaction des économies européennes face à la montée de ces contraintes, ont été différentes et ont conduit à une accumulation des disparités :

- disparités monétaires : les taux de change effectifs s'appréciant de 46 % pour le D.M. à — 45 % pour la Lire italienne entre 1970 et 1980 ;
- disparités en matière de taux d'investissement, de rythme d'inflation et de niveau de prix, de progression du chômage, de développement

régional, etc.

Seuls apparaissent communs à l'ensemble des pays européens la chute de la natalité qui aura pour conséquence, d'ici quelques années, un nombre d'inactifs supérieur à la population en âge de travailler et l'alourdissement du poids des dépenses publiques qui se rapproche de 50 % du PIB de la Communauté.

De nombreux facteurs militent cependant pour l'augmentation des dépenses publiques, en dépit des risques de dépassement du seuil de tolérance en matière de pression fiscale (1) et des tensions sociales que cela pourrait entraîner : accroissement des prestations vieillesse accentué par un abaissement de l'âge de la retraite, réévaluation des prestations familiales afin de tenter d'enrayer le déclin démographique et plus généralement l'augmentation des charges de la Sécurité sociale.

L'industrie en Europe

L'intervention de Gérard Tardy était plus centrée sur les problèmes des industries en Europe, où s'affirment peut-être le plus clairement les différences de maturité, d'orientation, de flexibilité des structures productives des pays de la Communauté.

Si l'on excepte le cas du Royaume-Uni (qui était resté en dehors de l'aventure européenne et qui a connu une lente dégradation de la compétitivité de ses industries) les industries des autres pays membres au cours des années 1960 se sont rapidement développées, souvent sur des créneaux identiques (chimie et dérivés, matériel électrique et électronique, automobile, énergie autre que le charbon) remplaçant les mêmes secteurs en déclin (charbonnage, textile, cuir, habillement). On a pu ainsi espérer une harmonisation progressive des structures de production.

Cette apparente convergence masquait en fait des différences de fond, qui se révèlent au grand jour dans un environnement économique déprimé.

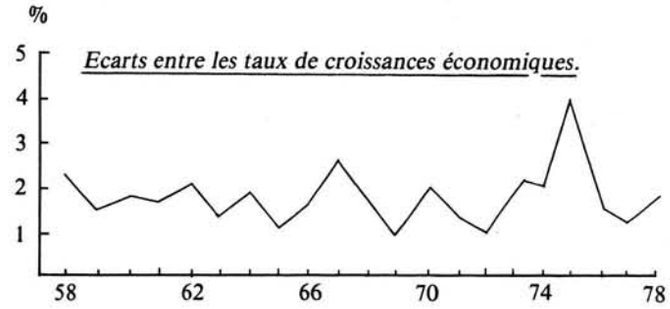
Dès avant la crise de 1973, certains pays européens se donnaient les moyens de répondre aux contraintes qui allaient s'exercer sur les économies européennes, contraintes pour lesquelles le maintien, voire le développement d'une forte position compétitive, sur les marchés européens comme dans le reste du monde, constitue la meilleure parade.

Orientation judicieuse des dépenses de Recherche-Développement,

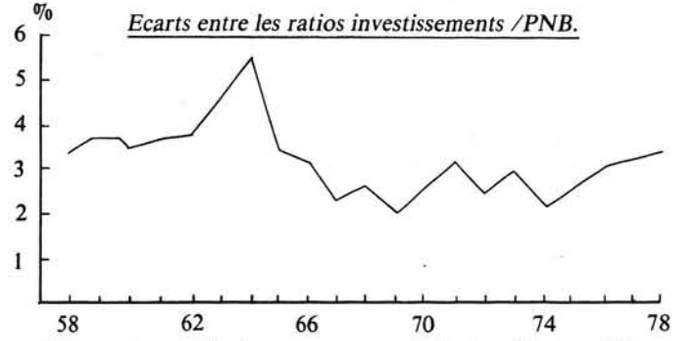
---

(1) Notion toute relative d'ailleurs, puisqu'il était jugé presque déjà atteint il y a une quinzaine d'années.

Evolution comparative des pays de la Communauté
(écarts types des taux de croissance)



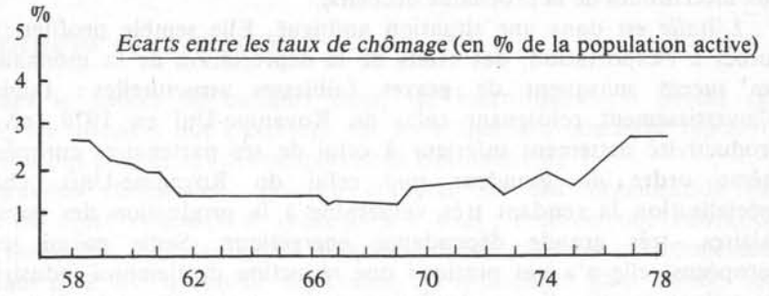
La croissance : une faible convergence pendant les années 60, de fortes divergences juste après la crise et depuis 1976, une convergence vers le marasme.



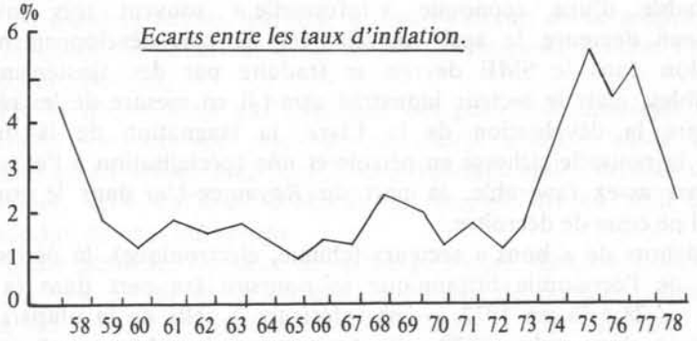
Les investissements, une forte convergence sur la deuxième moitié des années soixante, puis un retour à la divergence depuis 1975. Il est intéressant de noter que les écarts sont plus importants ici qu'ailleurs sur ce plan ; dans la mesure où l'investissement est le moteur de la croissance il n'est pas exagéré de parler d'Europe à plusieurs vitesses.

restructuration industrielle exercée au détriment des industries à main d'œuvre peu qualifiée, incitée par une évolution des coûts relatifs capital-travail favorable à l'investissement, adaptation de la production à l'évolution de la demande mondiale et capacité à saisir les opportunités de croissance de nouveaux marchés (OPEP), sont des caractéristiques inégalement réparties entre les grands pays de la Communauté. Confrontés ainsi à une même exigence de compétitivité, mais dotés de capacités de réponse différentes, les pays européens ont opéré des choix différents.

L'Allemagne, par ses choix de spécialisation, privilégie l'exportation de produits à haute technologie (tant humaine que technique) en acceptant



L'emploi : une *nette divergence depuis 1975* qui contraste avec la stabilité des situations relatives des différents pays dans les années soixante.



Des disparités croissantes dans la maîtrise des rythmes de l'inflation : même si depuis 1977 les situations relatives se sont rapprochées, des écarts importants (de plus de 10 points) continuent à subsister entre des pays comme l'Allemagne et la Belgique d'une part, et le Royaume-Uni et l'Italie d'autre part.

la pénétration de produits à faible valeur ajoutée. Mais parallèlement à ces choix (et son appartenance au serpent monétaire en a été l'un des principaux aiguillons) elle a comprimé ses coûts (4,8 % par an de hausse de prix entre 73 et 78, contre 11 % pour la C.E.E.), poursuivi ses gains de productivité (4,5 % par an dans l'industrie entre 73 et 77, contre 2,9 % pour la C.E.E.) mais au prix de 1,7 million de pertes nettes d'emploi entre 73 et 77.

Son industrie en est sortie renforcée, atteignant même les niveaux de productivité les plus élevés dans les secteurs considérés en crise comme le textile. La forte reprise des investissements en 1978 et 1979 et la baisse

du taux de chômage sont caractéristiques d'une adaptation en cours de réussite. Ainsi l'avance prise sur ses partenaires la rend moins vulnérable aux incertitudes de la prochaine décennie.

L'Italie est dans une situation ambiguë. Elle semble profiter, par ses succès à l'exportation, des effets de la dépréciation de sa monnaie. Mais ces succès masquent de graves faiblesses structurelles : faible taux d'investissement rejoignant celui du Royaume-Uni en 1978, niveau de productivité nettement inférieur à celui de ses partenaires européens (du même ordre de grandeur que celui du Royaume-Uni), choix de spécialisation la rendant très vulnérable à la production des pays à bas salaires, très grande dépendance énergétique. Seule parmi les pays européens, elle n'a pas pratiqué une réduction de l'emploi industriel (pas de volant immigration, population active croissante, très fort taux de chômage). Tous les secteurs de production ont freiné leur croissance depuis 1974, tout au moins si on fait abstraction du développement remarquable d'une économie « informelle » souvent très inventive. L'extérieur demeure le seul soutien réel de son développement. Son intégration dans le SME devrait se traduire par des ajustements plus perceptibles, mais le secteur industriel sera-t-il en mesure de les réaliser ?

Malgré la dévaluation de la Livre, la stagnation de la demande interne, la nouvelle richesse en pétrole et une spécialisation à l'exportation au départ assez favorable, la part du *Royaume-Uni* dans le commerce mondial ne cesse de décroître.

En dehors de « bons » secteurs (chimie, électronique), la désindustrialisation de l'économie britannique se poursuit (sa part dans la valeur ajoutée — 28,5 % en 1977 — est inférieure à celle de la plupart de ses partenaires alors qu'en 1970, elle figurait au deuxième rang) au profit d'un large secteur tertiaire. La multiplication des commissions tripartites sectorielles de l'époque travailliste n'a pas redressé cette situation. Celle-ci se traduit par d'importants dégagements d'emploi dans chaque branche industrielle, sans pour autant restaurer des niveaux et des progrès de productivité compatibles avec le poids que représentent les échanges extérieurs dans son économie (le Royaume-Uni a exporté près de 30 % de son PIB en 1977 contre 25 % en Allemagne).

La position des autres pays est intermédiaire. Entre la R.F.A. d'une part, l'Italie et la Grande-Bretagne d'autre part, la *France* se caractérise par le retard avec lequel la nécessité d'ajustement a été ressentie.

Alors que l'Allemagne — mais également les Pays-Bas — sous l'effet de l'appréciation continue de leur monnaie, ont cherché à accroître leurs gains de productivité avant même que débute la crise économique, la France s'y engage maintenant, mais dans un environnement de chômage,

de marché déprimé, et sans reprise des investissements, ce qui rend problématique ses chances de succès à moyen terme.

Incertitudes et menaces

Devant le succès de certains pays, les incertitudes qui pèsent sur d'autres, les menaces qui s'exercent sur les troisièmes, comment répondre aux aspirations communes des peuples de la Communauté ?

Aspirations communes : pouvoir compter sur une organisation des services de santé efficaces et accessibles à tous ; recevoir une éducation et une formation professionnelle adaptées ; vivre dans un environnement permettant à la fois d'obtenir des ressources nécessaires pour assurer son existence, de réaliser un équilibre entre le temps consacré au travail, aux transports, aux loisirs, à la vie familiale, d'assurer l'épanouissement des valeurs personnelles et collectives ; respecter les spécificités régionales ou locales, en d'autres termes, garantir à tous l'exercice de sa propre liberté.

A l'inégalité des situations économiques, correspond souvent l'inégalité des réponses possibles.

Certes, la liberté n'est pas l'apanage des pays économiquement forts. Des actions violentes de rejet de la société existent aussi bien en Allemagne qu'en Italie, mais une liberté fondamentale, inscrite dans les constitutions, celle du droit d'obtenir un emploi, est en péril dans un grand nombre de pays européens.

A l'heure actuelle, les taux de chômage moyen dans la Communauté varient de 9 à 3,5 % de la population en âge de travailler, descendant même à 2,5 % pour les hommes en Allemagne. Les perspectives les plus optimistes pour le VIII[e] Plan français n'envisagent pas une réduction sensible du nombre de chômeurs d'ici 1985 et, compte tenu des prévisions démographiques, le taux de chômage en Irlande pourrait même atteindre 20 % de la population active dans quelques années.

C'est peut-être en matière de perspectives d'emploi que s'accusent les divergences les plus graves ; c'est dans ce domaine que sont engagées les plus lourdes responsabilités des décideurs politiques de chaque pays. Quant à la Communauté, atteinte dans sa cohésion, marchant à plusieurs vitesses, est-elle encore une solution ou un obstacle pour sortir de la crise dans laquelle se trouvent beaucoup de ses membres ?

Question trop ambitieuse pour recevoir une réponse précise : elle est une solution si, en cas d'agression extérieure politique, économique ou même militaire contre un des Etats membres, la solidarité de ses partenaires prime sur toute autre forme d'action ; elle est un obstacle si son appartenance à la Communauté impose à un pays le suivi de

politiques en contradiction avec ses propres intérêts et démobilise les volontés nationales.

La vérité est bien sûr plus nuancée. L'Europe est fondée sur une interdépendance croissante des économies, et sur un certain nombre de transferts de pouvoir (politique commerciale extérieure, politique agricole) qui limitent les possibilités de choix individuels de chaque pays. Elle est devenue une force en s'exprimant d'une seule voix lors des négociations internationales. Mais elle risque de devenir plus conflictuelle, car la définition du contenu des choix collectifs se heurtera aux différentes situations individuelles.

Convergence des objectifs, divergence des développements : une crise trop prolongée pourrait inciter certains à rechercher une solution autonome dont il est peu probable qu'ils en seraient les bénéficiaires, mais dont pâtiraient à coup sûr les pays partenaires.



Photo : Studio Meusy, Besançon.

Groupe de travail

Perspectives de croissance économique 1985-1990

Exposés de Michel Courcier - Emilio Fontela - Jacques Lesourne
Rapporteur Secrétaire : Guy Poquet

Les rapports Europe - Etats-Unis

Parmi les facteurs importants qui affecteront la croissance économique des pays européens au cours de la prochaine décennie, il convient de ne pas surestimer l'influence des rapports Nord-Sud. En effet, ces rapports jouent actuellement un rôle mineur dans la crise des économies européennes et ne gagneront pas sensiblement en importance d'ici 1990. Nier ce fait relève souvent de la recherche plus ou moins consciente de boucs émissaires. Même si à un horizon plus lointain, on peut légitimement penser que l'influence du Sud sur le Nord s'accroîtra progressivement, jusqu'en 1990 son importance sera négligeable par rapport aux relations entre les Etats-Unis et l'Europe.

En effet, si l'ensemble des pays industrialisés semble être pour une longue période dans une phase de croissance réduite, le taux de croissance des Etats-Unis est devenu au cours des années 70 meilleur que celui de l'Europe et cette dernière sera sans doute plus affectée par le ralentissement économique général des années 80. Cette vulnérabilité sera d'autant plus grande que les problèmes d'approvisionnement énergétique continueront d'exercer une pression sur les économies européennes, tandis que les Etats-Unis, grâce au Plan Carter et notamment à leurs perspectives de production de combustibles synthétiques, sont susceptibles de regagner sur la scène mondiale un avantage économique à long terme, sinon définitif.

Politiques énergétiques

L'état de ces relations sera d'autant plus important que le prix du pétrole augmentera probablement et que cette augmentation se réalisera sans doute par à-coups. A-coups qui seront autant de chocs pour les économies occidentales. Paradoxalement, il n'est pas sûr que l'intérêt de l'OPEP soit de poursuivre à long terme une politique de maximisation des prix du pétrole. Cependant, il n'existe actuellement pas de climat favorable à un accord avec l'OPEP sur une augmentation graduelle du prix du pétrole à long terme. Force est de constater que quand les enjeux sont considérables, le poids du court terme l'emporte souvent dans l'esprit des dirigeants sur celui du long terme. Or, tant que les pays de l'OPEP ne seront pas convaincus de la volonté des pays industrialisés de poursuivre une ferme politique énergétique, les chances de voir se réaliser un tel accord resteront assez faibles.

Le système monétaire

Le troisième facteur, d'origine extérieure, qui affectera l'évolution de la croissance économique des pays européens, réside dans le fonctionnement du système monétaire et notamment dans le mécanisme des taux de change. En effet, si sur le plan théorique des taux de change flottants sont supérieurs à des taux de change fixes, en pratique ils favorisent des comportements irrationnels de la part des gouvernements, comme des pseudo-politiques de dévaluation pour se donner des avantages comparatifs, et détruisent la confiance des investisseurs en créant un climat spéculatif. Dans un système instable, l'incitation n'est pas à l'investissement.

Cela ne signifie d'ailleurs pas qu'il faille revenir à un système de taux de change fixes stricto-sensu, car en cas d'ajustements tardifs, un tel système est de nature à favoriser le développement de structures perverses, comme par exemple au Japon ou en République fédérale allemande une longue période de sous-évaluation a conduit à une surindustrialisation. Il conviendrait de se diriger plutôt vers un taux de change fluctuant avec une moyenne mobile et des marges d'interventions différenciées. Un tel mécanisme serait de nature à permettre aux agents économiques de faire des prévisions fiables.

Dans cette perspective, le SME (Système monétaire européen), apparaissant comme un élément stabilisateur, est un signe encourageant,

dans la mesure où son maintien peut recréer un climat de confiance. Encore qu'il ne faille pas oublier que dans le domaine monétaire, l'équilibre des balances de paiements et l'aménagement des structures de production dans l'espace européen revêtent une importance aussi grande que les problèmes relatifs aux taux de change.

La demande : un changement d'orientation

A l'évocation des principaux aléas extérieurs dont dépend la croissance future de l'Europe, il convient d'ajouter une interrogation sur le moteur même de cette croissance et, à cet égard, on constate tout d'abord un déplacement de la structure de la demande dont l'effet multiplicateur sur la croissance est moindre.

En effet, alors qu'au cours des années 50-60 l'évolution des prix relatifs des biens de consommation est favorable aux biens durables (baisse des prix relatifs des biens durables), ce qui a entraîné une croissance de la consommation, on remarque actuellement que cette baisse des prix relatifs s'estompe et que la technologie utilisée atteint une certaine limite. D'autant plus que, du côté consommateurs, le niveau d'équipement des ménages est assez élevé.

Or, le secteur des biens durables est celui qui, en économie, a le plus d'effet multiplicateur. Les services, secteur vers lequel la demande a dérapé, possèdent un effet multiplicateur bien moindre et constituent donc une source de ralentissement de la croissance.

On assiste donc, non pas à une saturation de la demande, mais à un changement de son orientation. C'est dire que ce glissement de la demande des biens de consommation durables à grande diffusion vers les services où les inputs intermédiaires sont moins nombreux, rend nécessaire une adaptation des facteurs de production. La lenteur de cette adaptation, due à la grande rigidité des facteurs de production, ne peut que favoriser un processus de croissance ralentie.

L'investissement

Autre moteur de la croissance : l'investissement. A cet égard, l'Europe a des besoins d'investissements très importants, qu'il s'agisse d'investissements de capacité, de modernisation ou encore d'investissements dans les activités industrielles à haute technologie. C'est dire qu'en Europe les possibilités d'investissements sont importantes, même dans l'industrie, pour procéder à une relance de la croissance.

Mais il semble que nous ne sachions pas décrire tous les services

nécessaires à la croissance et, en conséquence, les investissements se font plus lentement. De plus, ces investissements sont surtout des investissements de capacité, ce qui provoque une augmentation des coefficients de capital. Et, dans ce contexte, les comportements psychologiques ont une importance fondamentale.

En effet, augmentation des coefficients de capital et climat défavorable à la relance des investissements, s'associent pour faire de la rentabilité à court terme le souci primordial des investisseurs potentiels. C'est contre ce climat qu'il faudrait donc entreprendre une action et, parmi les différentes mesures à effets accompagnateurs qui sont possibles et qui ne sont pas à négliger, il semble que le meilleur moyen de rétablir la confiance soit la stabilité monétaire.

L'approche économique

Jusqu'à une date récente, il existait une sorte de cassure entre la microéconomie et la macroéconomie, car on ne saisissait pas très bien leurs liens. Mais au cours des dernières années, un effort a été accompli pour tenter de remplir la césure : c'est l'étude des équilibres à prix fixes dans la microéconomie, c'est-à-dire la situation des marchés où les prix ne bougent pas ou ne bougent que très lentement, qui a marqué un tournant. D'autre part, on a ensuite envisagé que dans des activités comprenant un grand nombre de secteurs, plusieurs types d'équilibre pouvaient coexister. Cette évolution de l'approche économique constitue un phénomène très important dans la mesure où il pourrait accélérer la définition de politiques économiques qui tiennent compte *simultanément* des aspects structurels et des aspects conjoncturels des problèmes économiques.

En d'autres termes, si l'approche macroéconomique n'est pas aussi moribonde que certains économistes le croient, elle doit cependant réintégrer des concepts classiques dans de nombreux domaines, afin de repenser ses instruments et de corriger certains des effets nocifs. C'est dire que si la macroéconomie est l'étude d'un certain nombre de contraintes dans une réalité extrêmement changeante, il convient d'opter pour « un regard neuf », de refaire de la microéconomie ou de la mésoéconomie, afin d'en redégager des lois macroéconomiques.

Ce détour du côté de la théorie met bien en évidence l'inadaptation des politiques économiques actuelles, qui, se combinant aux facteurs mentionnés précédemment, ne peut qu'offrir des perspectives de croissance réduite pour les cinq à dix prochaines années. En effet, mettre en place des politiques adéquates (prise en compte simultanée du « structurel » et

du « conjoncturel ») nécessitera encore du temps.

Des schémas dépassés

D'autant plus que certains schémas explicatifs de la croissance semblent dépassés. A titre d'exemple, on peut évoquer le passage de l'individu « consommateur de masse » à l'individu « contrôlé de masse », c'est-à-dire à un individu qui n'a plus le choix de son travail et de son niveau de productivité, à un individu contrôlé pour une technologie de plus en plus polyvalente. Quand il y a trop de choix, y a-t-il encore possibilité de choisir ? C'est à un véritable changement de statut de l'individu qu'on assiste et on ne peut plus analyser un comportement individuel uniquement en terme de psychologie. Il faut au contraire raisonner en termes socio-économiques et socio-politiques.

On assiste également à un déplacement du centre de gravité des contradictions sociales dans les sociétés industrielles, c'est-à-dire que l'incertitude se diffuse dans des couches sociales qui auparavant ne la connaissaient pas. Que ce déplacement soit inéluctable, ou qu'il apparaisse comme le résultat d'une politique susceptible d'être remise en cause, il constitue un phénomène nouveau insuffisamment pris en compte.

Autre facteur parmi ceux rendant nécessaire la révision de certains schémas : des manifestations sociales relativement nouvelles susceptibles de contribuer à la définition d'une nouvelle croissance. Par exemple, les personnes sans emploi sont capables d'exprimer des demandes nouvelles et dans le même temps de se doter de nouveaux moyens de production pour les satisfaire en dehors des circuits traditionnels. Sont évoquées ici les possibilités de développement de ce qu'on a appelé « l'économie informelle ».

Ces exemples montrent combien la révision de certaines approches économiques s'avère urgente, compte tenu du décalage inévitable entre la mise en œuvre d'une analyse et sa concrétisation sur le terrain.

L'Europe face aux problèmes de croissance

Alors qu'au cours des années 50-60, les pays européens convergeaient économiquement (les moins développés croissaient plus rapidement que les plus industrialisés), après 1974 la tendance s'est inversée, faisant supporter davantage la crise aux pays les plus faibles. Ces trois dernières années, on a cependant assisté à une sorte de parallélisme, sans écart notoire, dont la poursuite aurait des effets très négatifs. Il convient donc de favoriser une nouvelle convergence.

Ceci afin que les pays européens puissent présenter une certaine homogénéité dans leurs politiques économiques et, en particulier, dans leurs politiques économiques à long terme. Il s'agit d'une condition essentielle pour qu'ils puissent faire face à leurs problèmes de croissance.

Homogénéité des politiques ne signifie d'ailleurs pas identité, mais concertation sur des attitudes pouvant être spécifiques, tout en s'inscrivant dans une stratégie d'ensemble, dans une stratégie mondiale qui devrait être frappée au sceau du futur.

Si, comme Jean Monnet, on pense que les hommes n'agissent jamais que face à la nécessité, on pourrait faire preuve d'optimisme. En effet, une politique économique européenne s'avère plus que jamais nécessaire pour répondre aux défis du futur, et notamment à la survie de l'Europe. Toute marche en ordre dispersé est de nature kamikaze. Mais force est de se demander si les différents responsables des politiques économiques sont bien convaincus de cette nécessité...

Remarques finales

Aurélio Peccei

Monsieur Peccei indique que les exposés des rapporteurs l'ont vivement intéressé et exprime son regret de n'avoir pas pu participer à l'ensemble des travaux des groupes qui, sans nul doute, devaient être fort intéressants. Il se propose d'apporter un certain nombre de remarques reprises sur les conclusions tirées par les différents rapporteurs.

S'agissant des problèmes démographiques, il déplore que la priorité soit toujours donnée aux éléments quantitatifs. Il insiste en particulier sur l'importance de la qualité humaine, en précisant que c'est en privilégiant l'éducation et la formation que l'on pourra assurer le progrès qualitatif indispensable pour faire face à toutes les situations, à l'explosion comme à l'implosion. Dans ce domaine, plus que dans tout autre, l'avenir tiendra — quelques soient les quantités — à la qualité des hommes et des femmes qui feront l'avenir.

Sur l'innovation technologique, il regrette que le groupe ait eu une approche essentiellement économique des problèmes d'adaptation et d'innovation. Monsieur Peccei indique que tant que nous continuerons à raisonner à l'intérieur d'un système de références hérité du passé, nous ne pourrons pas trouver de solutions satisfaisantes et, qu'à son avis, il s'agit de définir un cadre d'analyse différent, au sein duquel la croissance ne soit plus une fuite en avant, mais soit synonyme d'équilibre et dans lequel l'emploi correspondra à la façon dont sont mises en œuvre les capacités humaines.

Les conclusions du groupe sur le travail et l'emploi lui paraissent trop optimistes en ce qui concerne les perspectives de plein emploi et de chômage. Il pense en effet que nous devons nous attendre, dans ce domaine, à une aggravation croissante de la situation, du fait notamment du développement de la micro-électronique. Par ailleurs, il estime qu'on ne peut réduire le chômage en réduisant la dépendance des économies nationales vis-à-vis de l'extérieur, et que si tous les pays adoptaient ainsi une politique de repli, la situation ne saurait qu'empirer.

Il retient du quatrième groupe que les perspectives de développement du Tiers monde s'avèrent encore plus mauvaises que le résultat des décennies écoulées et il souscrit à ce constat. Il insiste sur le fait que

tous les pays, qu'ils soient industrialisés ou non, vont être confrontés à un avenir à la fois plus complexe et plus menaçant et il s'étonne à cet égard, que la Banque Mondiale persiste à envisager l'avenir comme une simple extrapolation du passé, sans envisager de rupture. Une telle attitude, pense-t-il, est irresponsable. Se situant dans un cadre mondialiste, Monsieur Peccei pense que l'on doit s'orienter vers l'établissement de



Joseph Klatzmann et Aurélio Peccei.
Photo : Rosine Klatzmann.

liens privilégiés entre certaines régions tels par exemple, entre l'Europe d'une part, l'Afrique et le Moyen-Orient d'autre part. De ce point de vue, la tendance actuelle à ne plus parler qu'en termes de régions ou groupes de pays, lui paraît très significative.

S'agissant de l'énergie, Monsieur Peccei regrette que le groupe n'ait pas davantage insisté sur l'impérieuse nécessité de réaliser des économies d'énergie. Outre l'aspect bénéfique de telles économies, eu égard aux contraintes d'approvisionnement actuelles, il indique que de telles mesures auraient également un côté éthique très important. La lutte contre le gaspillage et la recherche d'une croissance moins énergivore, devraient correspondre à la recherche d'une croissance qui serait à la fois plus respectueuse de la nature, mais aussi des valeurs morales et humaines.

Le sixième groupe a mentionné la possibilité d'une production énergétique d'origine agricole. Peut-on vraiment penser qu'il s'agit là d'une solution d'avenir ? Monsieur Peccei pense qu'il serait plus judicieux de viser un développement important des exportations agricoles européennes, dans la mesure où un tel objectif — outre ses indéniables avantages économiques — aurait l'avantage de contribuer à résoudre un des plus grands problèmes mondiaux, à savoir la famine. Il insiste à cet égard, sur l'importance de la solidarité mondiale pour faire face au drame de ceux qui ont faim.

Le nouveau type de contrat social, évoqué par le groupe consacré à l'avenir du Welfare State, laisse présager une plus grande participation des individus et des groupes aux décisions, à l'organisation même de la société. C'est là une tendance probable qui devrait nous conduire à une nouvelle conception de la liberté, plus favorable à l'individu et au citoyen. A cet égard, il considère que l'éducation ne doit pas simplement préparer les individus à la pratique d'un métier, mais aussi les initier aux choses de la vie et leur apprendre à raisonner et à agir d'une façon prospective (esprit systémique, capacité d'anticipation et d'innovation).

Cette préoccupation rejoint une des idées-clef du Club de Rome, à savoir que l'important n'est pas seulement, pour les hommes comme pour les femmes, qu'ils vivent dans un monde moderne, mais aussi qu'ils soient eux-mêmes modernes.

Le huitième groupe a souligné l'ampleur des transformations liées à l'introduction de nouvelles technologies, et a indiqué à juste raison, que l'on se trouvait bel et bien confronté aujourd'hui à une véritable révolution industrielle. Les avantages tirés de ce progrès, notamment dans le domaine de la micro-électronique sont indéniables, mais ils auront des répercussions économiques et surtout sociales auxquelles il sera certainement difficile de faire face et qu'il ne faut à aucun prix masquer.

Le neuvième groupe a beaucoup insisté sur les divergences entre les différents pays européens, mais il n'a peut-être pas assez insisté sur la richesse que constituent ces divergences, et qui donnent à l'Europe un atout important dans le monde. Puisque les problèmes de sécurité ont, là aussi, été évoqués, Monsieur Peccei indique que la sécurité, envisagée au seul niveau européen, ne peut être qu'illusoire et que dans ce domaine comme dans presque tous les autres, les choix européens sont conditionnés par l'appartenance de nos régions à l'ensemble de la communauté mondiale.

Pour terminer, Monsieur Peccei indique que l'avenir ne tiendra pas seulement compte des politiques économiques, mais de plus en plus des grands choix culturels. Il faut donc faire un saut qualitatif et procéder

à des changements fondamentaux dans les orientations et les structures, afin de pouvoir faire face et maîtriser les mutations à venir.

Les pensées et les méthodes présidant à nos réflexions et à nos recherches sont de plus en plus inadaptées aux transformations mondiales. Il faut inventer des modes de pensées et des modes d'actions totalement nouveaux.

Monsieur Peccei précise finalement qu'on pourrait envisager un prochain colloque qui sera organisé d'une façon totalement différente, où les débats ne devraient pas se succéder sur chaque problème, mais procéder d'une vue plus systématique ; où nous passerions du raisonnement déductif au raisonnement prospectif et où l'on se plaira à imaginer d'abord les objectifs pour ensuite inventer le cheminement nécessaire pour transformer le rêve en réalité.

Synthèse et morceaux choisis (1)

Michel Godet et Olivier Ruyssen

L'imbroglio mondial

Géopolitique, énergétique, monétaire, alimentaire... Les composantes de l'imbroglio mondial sont multiples, et on voit mal qui pourrait le dénouer si l'on accorde crédit à « l'idée de Daniel Bell, selon laquelle les gouvernements sont en train de devenir trop grands pour les petits problèmes et trop petits pour les grands problèmes ».

Les régulateurs défaillants

« L'Etat n'est plus considéré comme un acteur privilégié mais plutôt comme une sorte de nœud, point de rencontre des demandes internes et des pressions des autres Etats face aux incertitudes et aux difficultés grandissantes ». Les régulateurs du monde d'hier ont dû reculer ou s'effacer complètement : où est, par exemple, la fameuse « Pax Britannica » du Moyen-Orient ?

L'émergence politique et économique de l'Europe et du Tiers-Monde (ou plutôt des Tiers-Mondes, car il semble en effet que l'on s'oriente vers une différenciation croissante), le déclin économique relatif des Etats-Unis par rapport à l'Europe et au Japon, le réveil de la Chine, sont autant de tendances lourdes, qui en se confirmant, pourraient précipiter la fin du monde bipolaire dominé par les Etats-Unis et l'URSS et annoncer le monde multipolaire de demain. « Mais dans ce monde

(1) Dans cette conclusion, les passages entre guillemets sont extraits des compte-rendus de séances plénières et d'ateliers.

multipolaire, les phénomènes régulateurs s'avèrent de plus en plus difficiles à cerner, les pays étant soumis à des problèmes dont le nombre et l'ampleur vont croissant, chacune de leurs initiatives devenant, pour les autres, source d'incertitudes. »

L'énergie, par exemple : alors que le problème n'est pas tant la tendance à la hausse à long terme que les cassures à court terme autour de la tendance « il n'existe actuellement pas de climat favorable à un accord avec l'OPEP sur une augmentation graduelle du prix du pétrole à long terme. Force est de constater que quand les enjeux sont considérables, le poids du court terme l'emporte souvent dans l'esprit des dirigeants sur celui du long terme. Or, tant que les pays de l'OPEP ne seront pas convaincus et qu'il n'y aura pas de volonté des pays industrialisés de poursuivre une ferme politique énergétique, les chances de voir se réaliser un tel accord resteront assez faibles. »

Le régulateur de l'énergie reste donc à inventer.

Autre problème, l'alimentation mondiale : « sur les 2 milliards d'habitants du Tiers-Monde (la Chine étant comptée à part), 1.800 million vivent en état de grande pauvreté parmi lesquels 800 millions sont en état de pauvreté absolue et de grave malnutrition, et de l'avis même de la Banque Mondiale, 600 millions resteront en état de pauvreté absolue en l'an 2000. »

La dernière conférence de la FAO a constaté que la révolution verte sombrait dans la grisaille. Même si, entre 1974 et 1978, la production alimentaire des pays en développement a légèrement progressé, « tous les pays du Tiers-Monde sont en déficit alimentaire croissant. Ce déficit devrait être multiplié par 4, et seuls les Etats-Unis et le Canada possèderont une capacité d'exportation suffisante en nourriture ; ils bénéficieront ainsi d'un monopole alimentaire ». Le régulateur existe donc, mais quand il s'appelle « arme alimentaire » quelle confiance peut-on lui accorder ?

Le constat est analogue dans le domaine monétaire : croissance permanente et sans doute excessive de la masse monétaire internationale, mouvements désordonnés de capitaux, déséquilibres des balances de paiements, fluctuations rapides des taux de change, endettement du Tiers-Monde (dont la concentration, tant au niveau des emprunteurs que des bailleurs laisse planer la menace permanente d'une crise bancaire en chaîne) et de certains pays industrialisés, inflation généralisée... tels sont les traits majeurs caractérisant le désordre monétaire international qui a succédé à la période d'exceptionnelle stabilité que l'on a connue grâce au

rôle joué par le dollar-étalon. Mais, depuis 1971, le dollar est devenu plus perturbateur que régulateur, dans la mesure ou il reste le moyen de paiement international de loin le plus utilisé.

Des crises sans issues

Le consensus relatif des années soixante sur les bienfaits de la croissance quantitative s'est effrité, entre autres causes, du fait même de la croissance. En effet, on a pris peu à peu conscience des limites et de quelques effets néfastes de la croissance. En outre, aux limites qualitatives de la croissance (écologiques et humaines) sont venues s'ajouter des limites quantitatives (ressources physiques et taux de croissance).

La juxtaposition de ces tendances a donné son ampleur à la récession actuelle, qui paraît dès lors beaucoup plus structurelle que conjoncturelle, et c'est sans doute la capacité d'adaptation et de transformation des systèmes économiques et sociaux qui devrait leur permettre de retrouver le chemin d'un nouveau développement, plutôt que leur capacité de résistance au changement. « La crise n'est pas une panne mais un phénomène classique du capitalisme, phénomène à travers lequel se fait la gestation des mutations : en fait, c'est la non-crise qui constitue l'exception ». Mais, au moment où l'évolution des valeurs serait nécessaire pour s'adapter aux mutations, celle-ci semble freinée : il semblerait que la récession ne favorise par le changement de valeurs.

Ainsi, « dans le secteur de production formelle, grandit l'impression d'une déresponsabilisation et d'une déqualification des travailleurs, liées au progrès technologique et qui débouchent sur une perte d'identité. Celle-ci se transforme en une volonté superficielle de possession de biens pourtant de plus en plus indifférenciés : les gens ont peur des catastrophes, ne créent plus, n'imaginent plus leur avenir en dehors de changements insignifiants. »

Blocages, donc, au niveau des valeurs. Blocages aussi dans le domaine de l'inflation, qui s'auto-alimente : la productivité diminue, la croissance se tasse, les revenus aussi. Les ressources de l'Etat ne peuvent que suivre le même chemin, alors qu'on compte de plus en plus sur lui pour aider les victimes de l'ajustement industriel et de l'inflation, que d'autres sont en mesure de supporter en la reportant ailleurs.

« En tout état de cause, pour les acteurs sociaux dominants, un taux élevé d'inflation est un avantage plus qu'un handicap dans la mesure où il produit en leur faveur des mécanismes inverses de distribution, notamment par le biais des impôts. Ainsi, le problème de l'inflation réside avant tout dans l'incapacité de certains groupes sociaux à s'en

prémunir et dans le malaise que cette situation engendre. Pour les gouvernements, la question importante est donc de maintenir l'inflation au plus haut niveau politiquement acceptable, c'est-à-dire en deçà d'un seuil maximum dont le dépassement provoquerait des conflits que l'on ne saurait pas forcément maîtriser. »

Inflation reportée, répercutée sur les coûts des facteurs de production, baisse de la productivité, la boucle est bouclée. Les incertitudes pour l'avenir, que ces mécanismes engendrent et entretiennent, se traduisent par une baisse des investissements dans le secteur de la production. Les services peuvent-ils prendre la relève ? Non, car « le secteur des biens durables est celui qui, en économie, a le plus d'effets multiplicateurs. Les services, secteur vers lequel la demande a dérapé, possèdent un effet multiplicateur bien moindre et constituent donc une source de ralentissement de la croissance. »

« Certains schémas explicatifs de la croissance semblent donc dépassés. A titre d'exemple, on peut évoquer le passage de l'individu « consommateur de masse » à l'individu « contrôlé de masse », c'est-à-dire à un individu qui n'a plus le choix de son travail et de son niveau de productivité, à un individu contrôlé pour une technologie de plus en plus polyvalente. Quand il y a trop de choix, y a-t-il encore possibilité de choisir ? C'est à un véritable changement de statut de l'individu que l'on assiste. On ne peut plus analyser un comportement individuel uniquement en terme de psychologie. Il faut au contraire raisonner en termes socio-économiques et socio-politiques ».

Il est donc clair que les crises que nous connaissons ne sont pas de vulgaires pannes, et que les traiter comme des défaillances momentanées est une erreur de jugement fondamentale, car si le diagnostic est mauvais, il y a peu de chances que la thérapeutique soit bonne...

L'Europe et ses contraintes

Une croissance double de celle d'aujourd'hui, un chômage trois à quatre fois moins élevé, une inflation de quelques pour-cent. Telle est l'image du « paradis des années soixante » que les neuf pays de la Communauté, comme les autres pays occidentaux ont quitté et qu'ils ne sont sans doute pas prêts de retrouver. En effet, dans les neuf pays de la Communauté la croissance se tasse (le taux de croissance moyen pour 1978 a été de 2,6 % contre 1,8 % l'an durant la période 1974-1977, mais 4,6 % l'an entre 1960 et 1970), le chômage s'aggrave (il y a actuellement en moyenne six millions de chômeurs contre 2,1 millions entre 1960 et 1970) et l'inflation persiste à des niveaux élevés (7,5 % en 1978 et le

taux prévisible pour 1980 devrait être plus proche de celui que nous avons connu en 1974 et 1975 (13 %), contre 3,3 % par an en moyenne entre 1958 et 1967).

Dès lors, pour faire face aux contraintes tant externes qu'internes, « au nom de la realpolitik, les discours qui dominent ne parlent que de compétitivité, d'agressivité commerciale, de guerres économiques, de « chacun pour son compte », de vainqueurs et vaincus. Le fameux « si vis pacem, pare bellum » a quitté la sphère exclusive des armements. Il semble désormais inspirer les stratégies économiques nationales et internationales des pouvoirs publics et des grands groupes privés, et orienter aussi le comportement des groupes sociaux à l'intérieur d'un pays ».

En effet, « alors qu'au cours des années 50-60, les pays européens convergeaient économiquement (les moins développés croissaient plus rapidement que les plus industrialisés), après 1974 la tendance s'est inversée, faisant supporter davantage la crise aux pays les plus faibles ».

« Les capacités de réaction des économies européennes face à la montée des contraintes, ont été différentes et ont conduit à une accumulation des disparités :

• disparités monétaires : les taux de change affectifs s'appréciant de + 46 % pour le DM à — 45 % pour la Lire italienne entre 1970 et 1980 ;

• disparités en matière de taux d'investissement, de rythme d'inflation et de niveau de prix, de progression du chômage, de développement régional, etc. »

« Alors que l'Allemagne, mais également les Pays-Bas, sous l'effet de l'appréciation continue de leur monnaie, ont cherché à accroître leurs gains de productivité avant même que débute la crise économique, la France s'y engage maintenant, mais dans un environnement de chômage, de marché déprimé, sans reprise des investissements rendant plus problématique ses chances de succès à moyen terme. »

« Seuls, apparaissent communs à l'ensemble des pays européens la chute de la natalité qui aura pour conséquence, d'ici quelques années, un nombre d'inactifs supérieur à la population en âge de travailler et l'alourdissement du poids des dépenses publiques qui se rapproche de 50 % du PIB de la Communauté. »

Cette montée des divergences, ou plus exactement, cette poursuite de la non-convergence (« ces trois dernières années, on a cependant assisté à une sorte de parallélisme, sans écart notoire, dont la poursuite aurait des effets très négatifs ») ne favorise pas, bien au contraire, la progression de la Communauté européenne. Pourtant, dans cet environnement sombre, « le SME (Système Monétaire Européen), apparaissant comme un élément

stabilisateur, est un signe encourageant, dans la mesure où son maintien peut recréer un climat de confiance. Encore qu'il ne faille pas oublier que dans le domaine monétaire, l'équilibre des balances de paiements et l'aménagement des structures de production dans l'espace européen revêtent une importance aussi grande que les problèmes relatifs aux taux de change. »

En effet, acceptant de contrôler étroitement les fluctuations de leurs monnaies, les gouvernements des pays européens se privent d'une certaine liberté de manœuvre ; à l'inverse, ils découragent dans une certaine mesure les spéculations contre leur monnaie.

Pourtant, face aux crises, l'Europe est et reste une puissance solide, au moins en apparence : la plus peuplée des grandes zones industrialisées, la plus grande puissance commerciale du monde, le premier producteur d'automobiles, le deuxième producteur de fonte et d'acier, le troisième producteur de céréales, la première flotte marchande... Allemagne + Belgique + Danemark + France + Grande Bretagne + Irlande + Italie + Luxembourg + Pays-Bas, l'arithmétique des tonnages ou des dollars fait apparaître des résultats impressionnants. Est-ce un jeu statistique ou le reflet d'une réalité économique, politique ou sociale ? En outre, quelles sont les chances de l'Europe de surmonter ses deux faiblesses : pénurie de ressources et potentiel de défense ? L'examen des perspectives apporte autant d'éléments d'incertitudes et de questions que de réponses.

L'Europe face aux futurs

Au-delà des multiples tendances et contraintes qui traversent l'Europe et son environnement, une caractéristique principale des prochaines décennies semble se confirmer : la montée des incertitudes géopolitiques, énergétiques et technologiques, où aucune tendance n'est certaine et où aucune rupture ne peut être absolument exclue. Par conséquent, la prospective est plus que jamais nécessaire.

Dérégulations et ruptures

La tendance au déclin relatif américain, si elle se poursuit tant sur les plans économiques que politiques, voire militaire (lorsque plusieurs pays du Tiers-Monde détiendront l'arme atomique) ne résoudra en rien le désordre ambiant, mais contribuera sans doute à le renforcer. Le monde bipolaire n'est plus, mais le monde multipolaire mettra du temps à voir le jour, et l'absence de régulateur se fera cruellement sentir. Le

Japon est une base trop étroite pour jouer ce rôle et l'union européenne reste trop faible. Il faut sans doute envisager l'affirmation de différents pôles d'attraction pour chaque grande région du monde « Ainsi l'Europe, grâce en particulier à sa population et à son agriculture, pourrait devenir un de ces régulateurs ou mieux le modérateur dont le monde aurait besoin, l'Europe dont la sagesse a été acquise à travers une histoire déchirée et au prix de longues guerres. Pour cela cependant, il faudrait que les gouvernements n'abdiquent pas et que la Communauté cesse d'être une puissance qui refuse de se reconnaître ».

« Parmi les ruptures, se pose la question de la guerre, mais aussi celle des révolutions : guerres entre pays du Tiers-Monde, guerres civiles, explosions nationales comme l'on peut en craindre un jour au Mexique, par exemple, etc. Tout ceci montre bien l'importance des problèmes de défense, l'essentiel restant cependant la possibilité de dégénérescence d'un conflit local en conflit majeur, risque dont les deux super-puissances paraissent très conscientes. Personne n'est à l'abri du processus classique d'enchaînement qui peut créer les conditions collectives propices au déclenchement d'un conflit généralisé. »

Parallèlement, les problèmes internes aux pays de l'Est conjugués avec la formidable puissance soviétique et le repli des Etats-Unis, poseront plus que jamais la question d'une véritable défense européenne.

Energie, matières premières : le prix à payer

L'énergie tout d'abord. « La dépendance européenne en matière d'énergie, déjà préoccupante au plan stratégique et politique, peut se transformer en désastre économique et social si le prix des hydrocarbures continue à monter, en termes réels, outre mesure » ; or précisément « parmi les différents scénarios évoqués, le plus probable reste celui d'un pétrole cher à 40/50 dollars le baril (en monnaie constante). Ceci dans l'hypothèse où aucune guerre ne survient d'ici 1990 et où la situation internationale continue à se dégrader en raison des rapports de force ».

Faut-il pour autant tirer le signal d'alarme ? Le renchérissement n'est pas en soi une mauvaise chose (nous payons aujourd'hui les conséquences d'un pétrole trop longtemps bon marché) ; encore faut-il que la hausse des prix soit suffisamment rapide pour pousser à l'économie et à la substitution et suffisamment progressive pour que les économies des pays industrialisés puissent s'y adapter.

Les ressources existent, mais il faudra en payer le prix. Ce constat ne garantit en rien la sécurité des approvisionnements qui reste subordonnée à des facteurs politiques (instabilité dans le Golfe Persique)

et à la volonté de dialogue entre les pays du Nord et du Sud.

A terme, les matières premières non énergétiques posent un problème tout aussi important. Malgré l'abondance des ressources, des insuffisances d'approvisionnement sont à craindre ; « depuis 1970, en effet, on constate un net ralentissement de la participation des capitaux européens aux investissements miniers dans les pays en voie de développement, par rapport à ceux dans des pays producteurs développés. Ceci s'explique par le souci des investisseurs qui disposent de capitaux et de main-d'œuvre dont les durées d'amortissement et de rentabilité sont élevées, d'investir dans des pays politiquement sûrs ». Notons à ce propos, que les récents accords de LOME II vont dans le bon sens puisqu'ils étendent leurs garanties aux matières premières.

En même temps qu'il lui faudra payer une facture de plus en plus lourde pour ses importations obligées (énergie, matières premières) l'Europe devra relever de nouveaux défis industriels et technologiques.

Les défis industriels et technologiques

« Le jeu industriel mondial sera profondément marqué par les quatre grandes aventures technologiques dans lesquelles l'humanité est engagée : électronique, biologie, changement des principales sources d'énergie primaire, mer et espace. Se posera évidemment toujours le problème de la redistribution de la production industrielle mondiale, le Tiers-Monde (Chine comprise) pouvant assurer de 26 à 27 % de cette production à la fin du siècle ». Par rapport au passé de multiples changements sont prévisibles : « l'industrie automobile, les biens de consommation se développeront à un rythme plus lent, l'accroissement de l'électronique et des industries très capitalistiques ne créera pas d'emplois. Le secteur des services ne continuera pas à se développer et sera remplacé par le traitement de l'information et l'automation », sans oublier que l'emploi dans les services marchands ou collectifs sera freiné par l'extension de l'économie informelle, travail au noir ou non monétarisé, qui représenterait aujourd'hui en Italie de 20 à 30 % de la production nationale. La question n'est pas d'accepter ou non le changement mais de s'y préparer : « l'ignorance du langage informatique équivaudra dans 20 ans à une forme d'analphabétisme ».

Pour l'Europe, l'enjeu des défis industriels et technologiques est clair, il s'agit de ne pas être à la fois dépassée par les Etats-Unis et le Japon et rattrapée par les pays du Sud.

Finalement, les sociétés européennes se trouvent confrontées à un choix difficile : « s'orienter soit vers une ouverture de leur économie et

accroître leur sensibilité aux influences extérieures, soit vers une limitation de leurs échanges et restreindre leurs perspectives de croissance ». En d'autres termes, la question qui se pose est de savoir comment transformer l'interdépendance en inter-développement, (1) comment réduire la dépendance et stimuler le développement ?

La réponse à cette question est urgente, sinon le choc démographique des prochaines décennies renversera tout sur son passage lorsque la population du Tiers-Monde comptera pour 90 % du total mondial.

L'Europe ridée face à la jeunesse du Tiers-Monde

« En 1990, le contraste sera grand entre la structure par âge de l'Europe et celle de certains pays du monde en voie de développement. En 1990-2000, l'Europe devrait compter entre 260 et 270 millions d'habitants, dont 20 % de moins de 20 ans et 14 % au moins de 65 ans et plus. A la même date, la seule façade méditerranéenne, pour ne considérer que cette seule partie du monde (Algérie, Egypte, Lybie, Maroc, Soudan, Tunisie), devrait compter environ 185 millions d'âmes (106 millions en 1979), dont 20 % de moins de 15 ans et seulement 3,5 à 4 % de 65 ans et plus.

A l'horizon 1990-2000, le contraste entre ces deux régions du monde sera alors si marqué qu'il serait déraisonnable de ne pas imaginer, dès à présent, certaines pressions pouvant conduire à des conflits ou à des affrontements. »

Dans ces conditions, « le plus grand défi du futur pour l'Europe est peut-être celui d'une implosion démographique ». « En 1975, seules l'Irlande et l'Italie assuraient encore le remplacement de leurs générations (2,1 enfants par femme). Ces valeurs, déjà très faibles, étaient en 1975 inférieures aux prévisions les plus basses des pays concernés. Mais on pouvait penser qu'il s'agissait, en tout cas pour les pays où la baisse avait été la plus précoce et la plus rapide, d'un plancher et qu'il y aurait désormais stabilisation. Or les taux relevés en 1976, 1977 et 1978 laissent à penser qu'il n'en est rien : l'Allemagne, la Suisse, le Luxembourg, les Pays-Bas continuent à voir fléchir le nombre d'enfants par femme (dans certaines villes allemandes il est tombé au-dessous de 1 enfant par femme). L'Italie à son tour ne remplace plus ses générations ».

« Dans le cas français, selon que l'on prend un nombre moyen

---

(1) L'expression est de J. SAINT GEOURS : c'est le titre d'un rapport présenté récemment au Club de Rome.

d'enfants par femme égal à 1,5 ou à 2,1 on a, à l'horizon 2050, soit une population de 37,9 millions d'invidus, dont 17,8 % âgés de moins de 20 ans et 25,4 % âgés de 65 ans et plus, soit une population de 62,0 millions forte de 26,9 % de moins de 20 ans et de 16,6 % de 65 ans et plus. »

Les conséquences des fluctuations des structures démographiques et du vieillissement de l'Europe sont multiples : surcapacité des équipements éducatifs, besoins croissants pour le troisième et le quatrième âge, difficultés pour les caisses de retraite, ou encore, remise en cause de la tendance de l'abaissement de l'âge de la retraite.

Au-delà de ces conséquences internes, le vieillissement en Europe rapproché de la démographie vigoureuse du Tiers-Monde pourrait rendre plus difficile le dialogue Nord-Sud et plus fragiles les équilibres géopolitiques : on voit mal comment une « Europe ridée » pourrait comprendre, s'adapter et trouver l'imagination nécessaire pour répondre aux défis que continueront de poser les jeunes nations du Tiers-Monde.

Plus particulièrement, le contraste devrait s'accuser entre une Europe agricole excédentaire et la faim qui persistera dans de nombreux pays du Tiers-Monde. L'Europe a un rôle à jouer sur ce plan : ses débouchés internes restent limités, mais comment écouler une production à des prix deux ou trois fois supérieurs aux cours mondiaux auprès de populations insolvables ? La réponse se trouve peut-être dans un plan Marshall européen qui viserait à transformer l'interdépendance en inter-développement.

La montée du chômage et des divergences

La baisse de la natalité en Europe ne fera sentir ses effets sur la population active qu'après 1990 ; en attendant, et surtout d'ici à 1985, celle-ci va augmenter considérablement. La montée du chômage n'en est que plus probable (l'emploi industriel va continuer à diminuer et les pertes d'emplois dans le secondaire ne seront pas compensées par les créations dans le tertiaire). « Compte tenu de l'évolution de la population active, il faudrait créer 800.000 emplois supplémentaires par an d'ici 1985 pour maintenir le niveau de l'emploi. De 1955 à 1973, ce sont en moyenne 300.000 emplois par an qui ont été créés. Il faudrait donc tripler ce chiffre, uniquement pour maintenir le niveau de l'emploi. »

« C'est peut-être en matière de perspectives d'emploi que s'accusent les divergences les plus graves entre pays européens : à l'heure actuelle, les taux de chômage moyen dans la Communauté varient de 9 à 3,5 % de la population en âge de travailler, descendant même à 2,5 % pour les

hommes en Allemagne. »

C'est sur l'emploi et les restructurations industrielles que sont engagées les plus lourdes responsabilités des décideurs politiques de chaque pays. « Et la Communauté ? Atteinte dans sa cohésion, marchant à plusieurs vitesses, est-elle encore une solution ou obstacle à la sortie de la crise dans laquelle se trouvent beaucoup de ses membres ?

Convergence des objectifs, divergence des développements, une crise trop prolongée pourrait inciter certains à rechercher une solution autonome dont il est peu probable qu'ils en seraient les bénéficiaires, mais dont pâtiraient à coup sûr les pays partenaires. »

Les Etats sans gouvernail

Le recours permanent à l'Etat protecteur (Welfare State), pour répondre aux aspirations (de santé, d'éducation, de sécurité) et gérer les contradictions de la société (chômage, inégalités...) au moment même où les moyens financiers de celui-ci se réduisent, se traduit par le poids croissant des dépenses publiques dans le revenu national et, par contre coup, par l'accentuation des charges qui pèsent sur la collectivité. Le poids de l'Etat s'accroît mais son efficience diminue. Les Etats sont sans gouvernail, les commandes ne répondent plus : c'est l'impuissance des politiques économiques. « Aussi semble-t-il évident que les jours du « Welfare State » sont comptés, l'Etat n'ayant désormais plus les moyens de jouer son rôle habituel de régulateur économique et de pourvoyeur obligatoire de services de bien-être. »

Pour un défi européen

Comment le développement européen peut-il se concilier avec ces perspectives ? C'est bien là le défi auquel l'Europe est confrontée pour les décennies à venir, et qu'elle pourrait relever en suivant trois axes d'actions visant à :

a) œuvrer pour un autre changement
b) mobiliser ses forces
c) créer les emplois de demain

Oeuvrer pour un autre changement

Comment faire face en même temps à la montée des divergences et aux mutations de son environnement économique, géopolitique et technologique ? L'Europe est riche d'une variété historique et culturelle,

et elle semble bien placée pour puiser dans cette diversité les éléments constitutifs d'un nouveau modèle de développement que le monde attend. Par exemple, « le premier objectif du changement pour les sociétés européennes occidentales devrait être la maximisation des options laissées ouvertes à l'action spontanée et auto-organisée des individus, des groupes et des communautés territoriales. » Dans un tel modèle on pourrait choisir de privilégier l'aide au développement des plus pauvres pays du Tiers-Monde.

Naturellement, il ne s'agit pas d'ériger en principe l'égalitarisme et la convergence « si l'on raisonne en termes de besoins de base, rien ne s'oppose a priori à ce que les niveaux de bien-être diffèrent entre et dans chaque pays : ce qui importe ici, c'est qu'aucun groupe ou individu ne soit enfermé par le jeu des forces économiques ou sociales dans une position défavorisée ou dominante. »

Face à la croissance des dépenses publiques et à la moindre efficience de l'Etat protecteur, le changement pourrait consister à tirer parti des aspirations individuelles à plus d'autonomie et de responsabilité, par exemple en favorisant la prise en charge communautaire de certains services collectifs. Il ne s'agirait pas vraiment de privatiser les services collectifs, mais de les personnaliser par le biais de services mutualistes, ou encore par une socialisation de certaines dépenses au niveau de l'entreprise.

Par ailleurs, si le vieillissement de l'Europe semble probable, les rides ne sont pas inéluctables. Il a été rappelé que l'âge n'était qu'un repère social réducteur de différences — plutôt que vivre vieux il faudrait chercher à vivre jeune le plus longtemps possible (qualité de la vieillesse).

Mobiliser ses forces

La technologie, principale matière première dont dispose l'Europe devrait jouer un rôle central pour relever les enjeux énergétiques, économiques et industriels auxquels l'Europe est confrontée. En corollaire, la survie de l'Europe dépendra de ses facultés d'innovation et de création. En particulier, « il a été suggéré que l'Europe devrait :

— financer l'onéreuse recherche à long terme ;
— promouvoir le développement de systèmes électroniques domestiques ;
— encourager les dépenses publiques comprenant des équipements sophistiqués ;
— encourager la R & D concernant directement les besoins et les contraintes du Tiers et du Quart mondes. »

En ce qui concerne l'énergie et les matières premières, d'autres

propositions ont été avancées concernant notamment le *charbon*. « Contrairement à ce que l'on a souvent dit, l'Europe est riche en charbon, du moins dans l'optique des deux ou trois siècles qui peuvent former un « relais » pour l'humanité entre nos besoins et nos possibilités. Délaissée depuis la dernière guerre mondiale et dans l'ensemble européen tout spécialement, la recherche charbonnière reprend actuellement dans tous les pays d'Europe.

Des recherches faites récemment en Allemagne et en Grande-Bretagne ont révélé des ressources considérables de charbon à partir de 1.500 mètres de profondeur. »

« Il est relativement impossible, dans les conditions économiques prévisibles d'ici 1990-1995, de songer à exploiter ces ressources, sauf si nous atteignons d'ici là le prix de 40/50 dollars le baril de pétrole. D'autre part, l'exploitation présuppose la mise sur pied d'une nouvelle politique charbonnière en Europe, ainsi que la revalorisation de la profession minière ». Faut-il en conclure que le renchérissement progressif de l'énergie serait une bonne chose pour l'indépendance énergétique à long terme de l'Europe ?

Parmi les différentes recommandations émises au cours de la discussion, l'une d'entre elles a été mentionnée à plusieurs reprises : la nécessité d'établir un inventaire des ressources naturelles des pays de la Communauté. « Nous devons, par ailleurs, changer les conditions d'investissement : au lieu de relancer de grosses mines à faible teneur qui présupposent obligatoirement des durées d'investissement et de fonctionnement considérables pour rentrer dans les mises de fond, il faut dans la plupart des pays où nous travaillons — qui sont de surcroît souvent des pays instables — investir dans de petites mines à haute teneur », car l'investissement serait moindre et plus dispersé.

Enfin, il faudrait mieux connaître la réalité en procédant, par exemple, à des bilans énergie — matières premières des biens que nous produisons et que nous consommons ; en appréciant, par exemple, le contenu en énergie des productions agricoles, et plus particulièrement, des productions agricoles dites énergétiques, ou encore, en évaluant le contenu en importations de nos exportations.

Créer les emplois de demain

« Le décalage est tel entre l'offre et la demande prévisible que le plein emploi ne pourra pas résulter d'une seule action, mais d'une avancée multiforme qui ne néglige aucune possibilité et qui se donne quatre objectifs :

— desserrement de la contrainte extérieure ;
— développement d'activités à fort contenu en travail ;
— développement d'activités à faible contenu en importations ;
— développement d'activités bien réparties spatialement.

Certaines activités nouvelles peuvent être créatrices d'emplois. Mais pour pouvoir créer ces nouvelles activités, il faut donner à ceux qui « ont des idées » les moyens de le faire, de réaliser des initiatives. Cette idée est fondamentale. Certes, l'efficacité risque de n'être que partielle, mais cette baisse de l'efficacité sera de toutes façons moins coûteuses que le sous-emploi. »... par exemple, « ne vaut-il pas mieux maintenir, parallèlement à l'agriculture de production, une agriculture moins productive mais qui a une fonction sociale d'entretien de l'espace et d'accueil des urbains, plutôt que payer des chômeurs ? »

Finalement, les solutions classiques comme l'exclusion (abaissement de l'âge de la retraite, prolongation de la scolarité), réduction du temps de travail et de la productivité ne suffisent pas ou sont mal adaptées. Il faudrait surtout reconsidérer les relations entre productivité et emploi. C'est-à-dire partager le travail et le temps différemment. De sorte que la dichotomie emploi-chômage, travail-non travail, s'estompe pour laisser la place à l'occupation socialement productive et aux activités d'intérêt libre.

Ainsi, le défi européen, c'est-à-dire le dépassement des contraintes passe par une révision en profondeur de nos modes de vies et de notre organisation socio-économique. C'est là la conclusion sous-jacente aux journées de travail que ce colloque a consacrées à l'avenir de l'Europe en mutation. C'est dans cette perspective que la réflexion et la recherche devraient se poursuivre, afin que les options soient précisées, débattues et retenues tant qu'il est encore temps.

Liste des papiers préparatoires

— « *Croissance et style de développement en Europe* » par Sam COLE, Science Policy Research Unit, Université de Sussex.

— « *Les scénarios économiques mondiaux à l'horizon 2000 d'Interfuturs* » par Michel COURCIER, Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales.

— « *Perspectives de croissance économique, 1985-1990* » par Emilio FONTELA, Université de Genève, Institut Battelle.

— « *Microprocesseurs et emploi* » par Lucien GERARDIN, Directeur de recherches, Thomson.

— « *Structures, sécurité et création d'emplois pour le futur* » par Jay GERSHUNY, Science Policy Research Unit, Université de Sussex.

— « *L'Europe, déclin et renaissance* » par Michel GODET, Commission des Communautés Européennes.

— « *La problématique du Tiers-Monde 1980-2000* » par Maurice GUERNIER, Club de Rome.

— « *Les ressources naturelles de l'Europe de l'Ouest et plus spécialement de la C.E.E.* » par Claude GUILLEMIN, Directeur du Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

— « *L'Europe et le Tiers-Monde. Problèmes et perspectives* » par Ulrich HIEMENZ, Institut für Weltwirtschaft, Kiel.

— « *Microélectronique : définition d'une méthode pour observer les impacts dans les secteurs secondaire et tertiaire* » par Roland HUBER, Commission des Communautés européennes.

— « *Les besoins de l'Europe dans le domaine de l'innovation technologique, institutionnelle et sociale* » par Alexander KING, Chairman, International Federation of Institutes of Advanced Study (IFIAS).

— « *L'avenir des campagnes en Europe occidentale* » par Henri MENDRAS, Centre National de la Recherche Scientifique.

— « *Démographie et migration* » par Alain PARANT, Institut National d'Etudes Démographiques.

— « *Progrès technique. Perspectives pour l'industrie manufacturière* » par Keith PAVITT, Science Policy Research Unit, Université de Sussex.

— « *L'Europe face aux mutations internes* » par Riccardo PETRELLA, Equipe FAST, Commission des Communautés Européennes.

— « *L'industrie en Europe, les divergences s'accentuent* » par Gérard TARDY, Commissariat Général du Plan.

— « *Travail et emploi* » par Roland TAVITIAN, Commission des Communautés Européennes.

— « *Progrès technique et emploi* » par Walter ZEGVELD, Strategic Surveys, TNO.

Liste des participants

M. Herbert ALLGEIER. — *Commission des Communautés Européennes. — BRUXELLES, Belgique.*
M. Félix ALVAREZ MIRANDA. — *Directeur Général. Instituto Nacional de Prospectiva. — MADRID, Espagne.*
Mme Claire ANCELIN. — *Sema Prospective. — MONTROUGE, France.*
M. Marcel ANDRE. — *CII. Honeywell Bull. — PARIS, France.*
M. Serge ANTOINE. — *Président, Fondation Claude Nicolas Ledoux. Directeur, Service des Etudes et de la Recherche. Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie. — NEUILLY-SUR-SEINE, France.*
M. Henri AUJAC. — *Bureau International de Prévisions Economiques. (B.I.P.E.). — NEUILLY-SUR-SEINE, France.*
M. Christian AZNAR. — *Directeur Général. Centre de Communication Avancé. Eurocom. — NEUILLY-SUR-SEINE, France.*
M. Göran BACKSTRAND. — *Secrétariat for Futures Studies. — STOCKHOLM, Suède.*
M. Jean-Pierre BARBIER. — *Sema Prospective. — MONTROUGE, France.*
M. Philippe BARRET. — *Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (D.A.T.A.R.). — PARIS, France.*
M. Wenceslas BAUDRILLARD. — *Département de la Rationalisation des Choix Budgétaires. Ministère du Travail. — PARIS, France.*
M. Jean BERBERIAN. — *Groupe Drouot. — MARLY-LE-ROI, France.*
Mme Simone BERNHARDT. — *Conseil de l'Europe. — STRASBOURG, France.*
M. Claude BIJON. — *Directeur. IDET-CEGOS. — SURESNES, France.*
M. Robert BISTOLFI. — *Commission des Communautés Européennes. — BRUXELLES, Belgique.*
Mme Denise BOISOT. —
M. Pierre BOISVIEUX. — *Société Nationale ELF Aquitaine (S.N.E.A.). — PARIS, France.*
M. Pierre BONNAURE. — *Directeur, Etudes Prospectives. Centre Commun de Recherche de la Commission des Communautés Européennes. — VARESE, Italie.*
M. Jean BOUCHET. — *Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (D.A.T.A.R.). — PARIS, France.*
M. Albert BRESSAND. — *Centre d'Analyse et Prévision. Ministère des Affaires Etrangères. — PARIS, France.*
M. John BROCAL. — *Société Générale de Banque. — BRUXELLES, Belgique.*
M. Donald de BUITLEIR. — *Department of Economic Planning and Development. — DUSTON, Irlande*
M. Pascal BYE. — *IREP. INRA (Institut National de Recherche Agronomique). — GRENOBLE, France.*
M. Mark CANTLEY. — *Commission des Communautés Européennes. FAST. — BRUXELLES, Belgique.*
Mme Anne CHARREYRON. — *Association Internationale Futuribles. — PARIS, France.*
M. Paul CHAUMONT. — *Director, Governmental Affairs. Ford of Europe Inc. — BRUXELLES, Belgique.*
M. François CLERC. — *Crédit Agricole. — PARIS, France.*
M. Sam COLE. — *Science Policy Research Unit (S.P.R.U.). University Of Sussex. — BRIGHTON, Grande-Bretagne.*
M. Jean-François COLIN. — *Ministère du Travail. — PARIS, France.*
M. Christian COMELIAU. — *Centre de Développement de l'O.C.D.E. — PARIS, France.*
M. Michel COURCIER. — *Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales. — PARIS, France.*
M. Miguel CUARTERO LARREA. — *Instituto Nacional de Prospectiva. — MADRID, Espagne.*
M. Gérard DEBRINAY. — *Association Lyonnaise d'Ingénieurs Conseils. (A.L.G.O.E.). — ECULLY, France.*

M. Bruce DEVERNOIS. — *Compagnie Générale de Constructions Téléphoniques. (C.G.C.T.). — PARIS, France.*
Mme Colette DURAND. — *Centre de Recherche d'Urbanisme (C.R.U.). — PARIS, France.*
M. Per-Ove ENGELBRECHT. — *Ministère de l'Industrie. (Expert, Conseil de l'Europe. Comités d'Etudes sur le long terme et la Planification régionale). — STOCKHOLM, Suède.*
M. Raymond FICHELET. — *Mission des Etudes et de la Recherche. Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie. — NEUILLY-SUR-SEINE, France.*
M. Franco FIORELLI. — *Coordinatore per l'Assetto Territoriale dell' Istituto di Studi per la Programazione Economica. — ROME, Italie.*
M. Emilio FONTELA. — *Directeur, département d'Econométrie. Université de Genève. — GENEVE, Suisse.*
M. Bertrand FOUQUE. — *Direction de l'Equipement. Electricité de France. (E.D.F.). — PARIS, France.*
M. Klaus FRIEBE. — *Directeur. Technologiezentrum. — BERLIN, R.F.A.*
M. Mariano GABRIELE. — *Direttor Generale del Ministero del Bilancio e della Programazione Economica. — ROME, Italie.*
M. Giovanni GECHELE. — *Istituto per la Ricostruzione Industriale. — ROME, Italie.*
M. Lucien GERARDIN. — *Directeur de Recherche. Thomson. — PARIS, France.*
M. Jean-Bernard GINS. — *Caisse Centrale de Crédit Coopératif. — PARIS, France.*
Mme Marie-Noël GODET. — *Centre National de la Recherche Scientifique. (C.N.R.S.). — PARIS, France.*
M. Michel GODET. — *Commission des Communautés Européennes. FAST. — BRUXELLES, Belgique.*
M. Philippe GOYBET. — *Commission des Communautés Européennes. FAST. — BRUXELLES, Belgique.*
Mme Jacqueline GRAPIN. — *Rédactrice en Chef d'Europa. « Le Monde ». — PARIS, France.*
M. Bruno GRASSETTI. — *Esperto di analisi dei sistemi, Universita di Roma. — ROME, Italie.*
M. Jean-Pierre GROLIER. — *CII. Honeywell Bull. — PARIS, France.*
M. Maurice GUERNIER. — *Club de Rome. — PARIS, France.*
M. Jean-Paul GUILLOT. — *IDET. C.E.G.O.S. — SURESNES, France.*
Mme GUILLEMIN. —
M. Claude GUILLEMIN. — *Bureau de Recherche Géologique et Minière. Directeur. — ORLEANS, France.*
M. John HARTLAND. — *Commission de la Science et de la Technologie. Conseil de l'Europe. — STRASBOURG, France.*
Mme Gritti HAUMONT. — *Association Internationale Futuribles. — PARIS, France.*
M. Dirk HAZELHOFF. — *National Physical Planning Agency. — DEN HAAG, Pays-Bas.*
M. Jean-Pierre HELLEBUYCK. — *Groupe Drouot. — MARLY-LE-ROI, France.*
M. Claude HENRY. — *Association Développement et Aménagement. — PARIS, France.*
M. Philippe HEYMANN. — *Journaliste. — PARIS, France.*
M. Ulrich HIEMENZ. — *Institut für Weltwirtschaft. — KIEL, R.F.A.*
M. Olav HOLST. — *Commission des Communautés Européennes. FAST. — BRUXELLES, Belgique.*
M. Jerrie de HOOGH. — *Agricultural University. — WAGENINGEN, Pays-Bas.*
M. Ernest-Jürgen HORN. — *Institut für Weltwirtschaft an der Universität. — KIEL, R.F.A.*
M. Joseph HUBER. — *Freie Universität. — BERLIN, R.F.A.*
M. Roland HUBER. — *Commission des Communautés Européennes. FAST. — BRUXELLES, Belgique.*
M. Patrick d'HUMIERES. — *Division Générale de l'Information. Conseil National du Patronnat Français. — PARIS, France.*
M. Arne JENSEN. — *Institute of Mathematical Statistics and Operations Research. Technical University od Copenhagen. — LYNGBY, Danemark.*
M. Ralph JONES. — *Futures. I.P.C. House. — GUILFORD. Surrey, Grande-Bretagne.*

M. Hugues de JOUVENEL. — *Association Internationale Futuribles. — PARIS, France.*
M. Jean-Bernard JULLIEN. — *Compagnie de Signaux et d'entreprises Electriques. — PARIS Cedex 17, France.*
M. André KELLER. — *Centre d'Observation Economique C.C.I.P. — PARIS, France.*
M. Wayland KENNET. — *LONDRES, Grande-Bretagne.*
M. Alexander. KING. — *International Federation of Institutes for Advanced Study. — PARIS, France.*
M. Joseph KLATZMANN. — *Institut National Agronomique. — PARIS, France.*
Melle Rosine KLATZMANN. — *Association Internationale Futuribles. — PARIS, France.*
M. Ad. KOLNAAR. — *Scientific Council for Government Policy. — DEN HAAG, Pays-Bas.*
M. Georg KOOPMANN. — *Institut für Wirtschaftsforschüng. — HAMBURG, R.F.A.*
M. Claude LACOUR. — *Mission des Etudes et de la Recherche. Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie. — NEUILLY-SUR-SEINE, France.*
M. Jean-Claude LAHAUT. — *Société d'Etudes et d'Expansion. — LIEGE, Belgique.*
M. Ulf LANDERGREN. — *Centre de Recherches de la Défense Nationale. — STOCKHOLM, Suède.*
Mme Magdeleine LEFEBVRE. — *Société Générale de Banque. — BRUXELLES, Belgique.*
M. Olivier LE GRAND. — *Electricité de France (E.D.F.). — PARIS, France.*
M. LEPAS. — *Commissariat Général du Plan. — PARIS, France.*
M. D. LEPRETRE. — *Centre Régional d'Etude pour l'Aménagement du Territoire. — LYON, France.*
M. Jacques LESOURNE. — *Directeur, Projet Inter-Futurs. O.C.D.E. — PARIS, France.*
M. Eric MAALOE. — *School of Business Administration. — ARHUS, Danemark.*
M. Jean MADEC. — *Confédération Nationale de la Mutualité, de la coopération et du Crédit Agricole. — PARIS, France.*
M. Robert MALDAGUE. — *Commissaire au Plan. Bureau du Plan. — BRUXELLES, Belgique.*
M. Daniel MALKIN. — *Organisation de Coopération et de Développement Economique. (O.C.D.E.). — PARIS, France.*
M. Philippe MARTIN. — *S.A.F. du FERODO. — SAINT-OUEN, France.*
Mme Eléonora MASINI. — *Secrétaire Générale. World Federation for Futures Studies. — ROMA PRATI, Italie.*
M. Hervé MATHIEU. — *Centre de Recherche d'Urbanisme (C.R.U.). — PARIS, France.*
M. René MAYER. — *Institut Géographique National. — Paris, France.*
Melle Carole MEDRINAL. — *Association Internationale Futuribles. — PARIS, France.*
M. Peter METTLER. — *Gesellschaft für Zukunftsfragen. — MUNCHEN, R.F.A.*
M. Nicolas MOMPER. — *Secrétariat de l'Aménagement du Territoire. Gouvernement du Luxembourg. — LUXEMBOURG, Grand Duché du Luxembourg.*
M. Ian MILES. — *Science Policy Research Unit (S.P.R.U.) University of Sussex. — BRIGHTON, Grande-Bretagne.*
M. Gilles MOINOT. — *Analyste de conférence. — PARIS, France.*
M. Jésus MONEO. — *Futuribles Europe, MADRID, Espagne.*
M. Guy MONNET. — *TEAM Consult. — PARIS, France.*
M. Luc MOUNIER. — *Centre National d'Etudes Spatiales. — PARIS, France.*
M. Gunther MUDRICH. — *Conseil de l'Europe. — STRASBOURG, France.*
M. André E. NIVOLLET. — *Département des Publications Economiques et Financières. Documentation Française. — PARIS, France.*
Mme Nicole NOEL. — *CII Honeywell Bull. — PARIS, France.*
M. Romano OSCARI. — *C.E.E.I.M. — BRUXELLES, Belgique.*
M. Jean-Pierre PAGE. — *Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. — PARIS, France.*
M. Alain PARANT. — *Institut National d'Etudes Démographiques. — PARIS, France.*
M. Keith PAVITT. — *Science Policy Research Unit (S.P.R.U.). University of Sussex. — BRIGHTON, Grande-Bretagne.*
M. Aurélio PECCEI. — *Président, Club de Rome. — ROME, Italie.*
M. François PERNET. — *IREP. INRA. — GRENOBLE, France.*

M. Riccardo PETRELLA. — *Commission des Communautés Européennes. — BRUXELLES, Belgique.*
M. PILLIARD. — *O.C.D.E. Affaires Sociales. — PARIS, France.*
M. Guy POQUET. — *Association Internationale Futuribles. — PARIS, France.*
M. Wandrille RIBLIER. — *Sema Prospective. — MONTROUGE, France.*
Mme Odile RIGAUD. — *Laboratoire SERVIER. — NEUILLY-SUR-SEINE, France.*
M. Fernando R. RODILLA. — *Institut Nacional de Prospectiva. — MADRID, Espagne.*
M. Eric ROHDE. — *Journaliste. — PARIS, France.*
M. John ROUGHAN. — *E.S.R.I. — DUBLIN, Irlande.*
Mme Jacqueline de ROUVILLE. — *Bureau d'Information et de Prévisions Economiques. — NEUILLY-SUR-SEINE, France.*
M. Olivier RUYSSEN. — *Commission des Communautés Européennes. FAST. — BRUXELLES, Belgique.*
M. Alain SAGNE. — *Institut pour une Politique Européenne de l'Environnement. — PARIS, FRANCE.*
M. Jacques de SAINT-MARTIN. — *PARIS, France.*
M. Alan SAUNDERS. — *Shell International. Head of Economic Environment. — LONDRES, Grande-Bretagne.*
M. Michel SAVY. — *Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale. (SESAME. DATAR). — PARIS, France.*
M. Günter SCHUSTER. — *Directeur Général de la Recherche, de la Science et de l'Education. Commission des Communautés Européennes. — BRUXELLES, Belgique.*
M. Georges SEGUIN. — *Fondation Européenne pour l'Amélioration des Conditions de Vie et de Travail. — DUBLIN, Irlande.*
M. Jacques SEVIN. — *Division des Etudes et du Plan. Délégation à la Recherche Scientifique et Technique (D.G.R.S.T.). — PARIS, France.*
M. Craig SINCLAIR. — *Commission des Communautés Européennes. — BRUXELLES, Belgique.*
M. André SJOERDSMA. — *Future Shape of Technology Foundation. — LA HAYE, Pays-Bas.*
Mme Marie-Thérèse SOLENTE. — *BRED. — PARIS, France.*
M. Nicolas SOMBART. — *Division des Affaires Culturelles. Conseil de l'Europe. — STRASBOURG, France.*
M. Gerhard STOEBER. — *Motan International. — HEIDELBERG, R.F.A.*
M. Derek Charles STROUD. — *Department of the Environment. Head, Planning policy Analysis Unit. — LONDON, Grande-Bretagne.*
Mme Evelyne SULLEROT. — *Conseil Economique et Social. — PARIS, France.*
M. Daniel SUNDSTROM. — *Swedish Association of Futures Studies. — STOCKHOLM, Suède.*
M. Gérard TARDY. — *Commissariat Général du Plan. — PARIS, France.*
M. Roland TAVITIAN. — *Commission des Communautés Européennes. — BRUXELLES, Belgique.*
M. Piet THOENES. — *University of Utrecht. — UTRECHT, Pays-Bas.*
M. Fred THOMSON. — *Bureau du Conseil Privé. — OTTAWA, Canada.*
M. William THORNEYCROFT. — *English China Clays LTD. — ST AUSTELL Cornwall, Grande-Bretagne.*
M. Antoine VALEYRE. — *Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale. (SESAME. DATAR). — PARIS, France.*
M. Wim VAN DEELEN. — *Commission des Communautés Européennes. — BRUXELLES, Belgique.*
M. Georges VANDERMISSEN. — *Fondation André Renard. — LIEGE, Belgique.*
M. Pierre VAN HAVERE. — *Ministère des Travaux Publics. Service de l'Aménagement du Territoire. — BERTEM, Belgique.*
M. François VAN HOEK. — *Commission des Communautés Européennes. — BRUXELLES, Belgique.*
M. Frank VEENEKLAAS. — *Scientific Council for Government Policy. — LA HAYE, Pays-Bas.*

M. Paul VERCRUYSSE. — *Société Générale de Banque. — BRUXELLES, Belgique.*
M. Guus VERDUIJH. — *National Physical Planning Agency. — UTRECHT, Pays-Bas.*
Mme Christine VERGER. — *Communautés Européennes. — PARIS, France.*
M. Jean-Michel VIEILLARD. — *Association d'Etudes et d'Aide pour un Autre Développement Rural. — LA MOTTE DU CAIRE, France.*
M. André VIGNON. — *Institut Aéronautique Amaury de la Grande. — PARIS, France.*
Mme de VRIES. — *University of Utrecht. — UTRECHT, Pays-Bas.*
M. Georg WAGNER. — *Bundeskanzleramt. — WIEN, Autriche.*
Mme Claude WEIL-SEIGEOT. — *Banque Française du Commerce Extérieur. — PARIS, FRANCE.*
M. Eduard WEIMAR. — *Conseiller au Groupe des Conseillers. Commission des Communautés Européennes. — BRUXELLES, Belgique.*
M. Patrick WILLIAMS. — *SOGEQUIP. — PARIS, France.*
M. John WILSON. — *Commission des Communautés Européennes. — BRUXELLES, Belgique.*
M. ZAEGEL. — *Conseil de l'Europe. Chef de Division Aménagement du Territoire. — STRASBOURG, France.*
M. Walter ZEGVELD. — *Group Strategie Surveys. TNO. — DELFT, Pays-Bas.*

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à Futuribles, 55, rue de Varenne, 75007 Paris

NOM ..... PRÉNOM .....

ORGANISATION (ou PROFESSION) .....

ADRESSE .....

..... TÉLÉPHONE .....

Vous prie d'enregistrer ..... abonnement(s) à la revue FUTURIBLES
au prix unitaire annuel de :
France : F.F. 180,—, Etranger : F.F. 200,— (U.S. $ 50,—)
à partir du : 1er janvier 19 *
1er juillet 19 *
— Tarif bienfaiteur : F.F. 300,— ou plus.
— Envoi par avion sur demande : port en sus.

RÈGLEMENT *(rayer les mentions inutiles)* :
— ci-joint par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de FUTURIBLES ;
— par virement bancaire (Crédit Lyonnais X 424, 205, bd Saint-Germain, 75007 Paris, compte n° 6171 Y) ou postal (PARIS 18 856-35 J) ;
— sur envoi d'une facture.

DATE ..... SIGNATURE :

* Cocher la case correspondante.

P.S. — Des conditions spéciales sont réservées aux membres de l'Association Internationale Futuribles (renseignements sur demande).

FAST

Le programme

Le programme FAST (Forecasting and Assessment in the field of Science and Technology) a été lancé en 1978 par la Commission des Communautés Européennes pour une période de cinq ans. Son objectif principal est de « contribuer à la définition des objectifs et priorités à long terme de R & D de la Communauté », par la « mise en lumière des perspectives, des problèmes et des conflits potentiels susceptibles d'affecter son développement ».

Cette *mission prospective (1)* axée sur trois domaines principaux (ressources, structures industrielles, changement social), est étroitement associée à une *mission de coopération* consistant à :

— procéder à un état de l'art sur les recherches existantes dans la CEE et ailleurs (recensement des groupes de prospective et de recherche et évaluation de leurs travaux) ;
— mettre en place un système informel d'information et créer des réseaux d'échanges entre les centres européens de prospective et de recherche.

La tâche essentielle pour FAST est par conséquent de mener, en collaboration avec les centres européens de prospective et de recherche, des études sur les actions de R & D pouvant directement ou indirectement :

— avoir un impact sur *le travail et l'emploi* (problème majeur des 10 prochaines années) ;
— préparer à la *« société de l'information »* (mutation majeure des 20 prochaines années) ;
— aider à saisir les opportunités de la *« bio-société »* (mutation majeure des 30 prochaines années).

L'équipe FAST (10 personnes, dont 6 chercheurs) est rattachée à la Direction Générale de la Recherche, de la Science et de l'Education (DG XII).

---

(1) Le programme FAST est la première expérience du genre, dans la mesure où la variété des domaines d'étude et des horizons participe bien de la vision globale, caractéristique principale de la démarche prospective.

Les actions

Pour mener à bien cette mission, l'équipe FAST a réalisé une analyse des principaux problèmes et défis auxquels devra faire face l'Europe (commerce international, système monétaire international, énergie, matières premières, spécialisation industrielle, convergences et divergences européennes, etc.), dont les résultats préliminaires sont présentés dans le rapport *« l'Europe en Mutation »*.

L'équipe FAST dispose de *plusieurs moyens d'action,* à côté des études qu'elle réalisera elle-même :

— passation de contrats d'étude auprès d'experts (état de l'art sur un problème, ou étude approfondie) ;
— financement complémentaire de programmes de recherche de centres et d'institutions européennes d'intérêt direct pour FAST ;
— organisation ou participation à des séminaires, ateliers, conférences.

L'enveloppe que FAST consacre à ces actions se monte à 1,8 million d'unités de compte européenne (2).

Parallèlement, il convient de relier entre elles les recherches entreprises selon les 3 axes (travail et emploi, société de l'information et bio-société) et de les replacer dans un cadre plus général et cohérent : celui de l'Europe et de son environnement en mutation. Dans cette optique, l'équipe FAST poursuivra l'effort entrepris sur *l'Europe en Mutation (3)* par une mise à jour permanente et une extension du premier rapport achevé fin 1979. Ainsi FAST remplira son rôle de tour de guet des problèmes futurs et la tâche d'organisation et de synthèse de l'information que réclame un monde de plus en plus complexe et incertain.

---

(2) Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à FAST - DG XII Commission des Communautés Européennes, 200, rue de la Loi, 1049 - Bruxelles.

(3) Le premier rapport « Europe en Mutation » sera publié en anglais et en français en mars-avril 1980 et un peu plus tard en allemand, italien, neerlandais et danois dans la collection Perspectives Européennes.

futuribles

Association internationale

Futuribles est une association internationale privée à vocation d'intérêt public.

L'Association a pour but :

• d'agir comme centre d'information, de documentation et d'analyse pour les études sur l'avenir (collecte, évaluation, confrontation des opinions et des données) ;

• de susciter et d'entreprendre des recherches sur les faits, les idées, les options dont dépend l'avenir de nos sociétés et de diffuser toutes idées susceptibles de contribuer au progrès social.

Cet objectif implique un rôle de tour de guet des idées et des faits porteurs d'avenir (travail vigilant d'identification et d'analyse des tendances et des possibilités, des objectifs et des idées ainsi que de leurs interprétations) et un rôle de forum prévisionnel où peuvent s'échanger de façon continuelle les opinions des experts, des décideurs et des citoyens sur ce qui peut advenir, ce qui est souhaitable et ce qui peut être fait.

TOUR DE GUET

La première fonction de Futuribles est :

• d'identifier qui fait quoi, où et comment par un repérage permanent des principaux chercheurs et centres d'études (fichier de 5 000 noms) et par le développement d'un fichier documentaire (environ 80 000 références en 1978) élaboré à partir du dépouillement systématique d'un nombre important de périodiques, livres et rapports inédits.

• de procéder à des analyses de contenu afin de pouvoir faire le point des connaissances et des perspectives *(bilan et perspectives de développement des pays méditerranéens, aménagement du temps et volume d'emploi).* L'équipe Futuribles s'attache particulièrement à l'analyse des travaux de prospective afin de pouvoir sortir des notes de synthèses et des rapports d'évaluation sur l'état de la recherche *(analyse comparée des prévisions démographiques et alimentaires mondiales).*

• d'agir comme observatoire du changement social et de procéder à une analyse des idées et des faits porteurs d'avenir : constitution d'indicateurs et élaboration de séries statistiques *(l'évolution des conditions de vie en Europe de l'Ouest),* collecte de données (analyse des innovations technologiques et sociales), évaluation des facteurs de permanence et de changement *(les actualités prospectives).*

RECHERCHE

L'objectif de Futuribles est de contribuer à la recherche sur les finalités sociales, les projets — implicites ou explicites — de sociétés et les facteurs de changement. Sa fonction s'exerce donc en amont (orientation) et en aval (évaluation) du processus classique de recherche.

Sept thèmes principaux ont été retenus pour la période 1978/1980 : chacun de ces thèmes fait l'objet à la fois d'une réflexion globale et d'études de cas.

• Prospective et décision. L'étude porte d'une part sur les arrangements institutionnels les plus propices à une coopération efficace entre recherche et action et, d'autre part, sur les critères de décision, notamment en vue d'une meilleure prise en compte des facteurs qualitatifs et de la variable espace-temps.

• Prospective et éducation. Le but de ce programme est d'améliorer le processus d'apprentissage afin d'accroître la capacité des hommes à faire face aux défis du monde contemporain (aprentissage de la pensée systémique et du raisonnement prospectif, développement des capacités individuelles, etc.). Un programme spécifique sur l'enfant, l'environnement et la dimension du futur est en cours à partir d'une analyse de dessins d'enfants et de livres pour la jeunesse. Des expériences pilotes consacrent cet effort.

• Mode de vie et changement social. Futuribles procède à une analyse suivie de l'évolution des conditions de vie en Europe et à l'étude des facteurs de changement politico-économique et socio-culturel *(modes de vie et changement social en Europe de l'Ouest).* Ce programme comporte une série d'études spécifiques notamment sur l'aménagement du temps, l'attitude face au travail, la citoyenneté active, l'entreprennariat, etc.

• Forme de développement et type de société. Au niveau des pays de l'OCDE l'étude porte essentiellement sur le rôle des organisations et en particulier des pouvoirs publics, dans la mise en œuvre de politiques de régulation économique et sociale : performances des interventions publiques, croissance des organisations et phénomènes d'overload, évolution des dépenses publiques et des charges sociales *(dépenses publiques et choix de société).* D'une façon générale, Futuribles s'attache à la recherche de formes de développement intégré, respectueuses des contraintes d'environnement et des diversités socio-culturelles.

• Environnement et cadre de vie. Ce programme a pour objet de définir un certain nombre de mesures permettant une saine gestion de l'environnement et des ressources humaines. Il comporte l'élaboration d'un système d'indicateurs et d'une grille d'évaluation devant permettre la réalisation d'études d'impact et l'établisse-

ment de bilans sociaux et écologiques.

• Ressources naturelles. Sur l'énergie, Futuribles s'efforce de faire le point des travaux en cours, et d'examiner les hypothèses socio-économiques sous-jacentes aux prévisions de consommation. L'Association procède aussi à un examen critique des systèmes d'approvisionnement et de leur conséquences géo-politiques.

D'une manière plus générale sur l'ensemble des matières premières, un important programme est en cours, afin de définir à partir de différents scénarios de gestion (gaspillage, recyclage, substitution...), une panoplie des mesures permettant une gestion plus rationnelle du patrimoine naturel.

• Relations internationales. Ce programme comporte d'une part une étude globale sur les principaux facteurs de changements pouvant affecter les relations internationales à l'horizon 2000 *(l'avenir à long terme des relations internationales)* et d'autre part, une série d'études de cas sur des problèmes spécifiques *(redéploiement industriel)* et le rôle stratégique de certains acteurs *(les nouveaux pôles hégémoniques)*.

FORUM PRÉVISIONNEL

L'Association organise régulièrement des tables-rondes, des séminaires de recherche et de formation ainsi que des conférences internationales, dont l'objectif est de susciter — sur des thèmes bien précis — une confrontation permanente entre des personnes de disciplines, d'idéologies et de pays très différents.

PUBLICATIONS

L'Association publie :

• une revue mensuelle **futuribles,** destinée à faire le point et à susciter la réflexion sur les principaux problèmes économiques, politiques, sociaux et culturels en mettant l'accent sur les idées et les faits porteurs d'avenir.

• un bulletin de liaison **futur-informations** destiné à assurer l'information régulière des membres sur les activités prospectives dans le monde.

• des rapports de recherche (livres, miméo), des études documentaires.

Pour tous renseignements, adhésion, abonnement, s'adresser au siège de Futuribles

55, rue de Varenne
F-75007 PARIS — FRANCE
Tél. : (1) 222.63.10 +

Sommaire

N° 31 — Février/Mars 1980

LE CADRE D'ANALYSE

Le contexte géopolitique mondial 7

Les changements internes en Europe 22

Croissance et styles de développement 33

LES DÉFIS DU FUTUR

Démographie et migration 47

Innovation technologique et changement social 57

Travail et emploi 61

L'Europe et le Tiers-Monde 67

Ressources naturelles 72

Agriculture 79

Avenir de l'Etat protecteur 89

Microélectronique et emploi 95

Divergences entre pays européens 100

Perspectives de croissance économique 1985-1990 109

REMARQUES FINALES 115

SYNTHÈSE ET MORCEAUX CHOISIS 119

ANNEXES 133